



International Programme on the Elimination of Child Labour (IPEC)



International
Labour
Office

IPEC Evaluation

Combattre les pires formes de travail des enfants (PFTE) au Madagascar. La Contribution de l'IPEC au Plan National d'Action pour l'éradication du Travail des Enfants

**MAG/04/P50/USA
P250.13.133.050**

Evaluation indépendante à mi-parcours

November 2007

Ce document n'as pas était éditée par un professionnel.

NOTE ON THE EVALUATION PROCESS AND REPORT

Cette évaluation indépendante a été dirigée par la Section Conception, évaluation et documentation de l'IPEC (DED) en suivant une approche consultative et participatoire. La section DED s'est assurée que toutes les principales parties prenantes ont été consultées et informées tout au long de l'évaluation mais aussi que cette dernière a été effectuée selon les plus hauts critères de crédibilité et d'indépendance ainsi qu'en conformité avec les normes d'évaluation établies.

L'évaluation a été faite par une équipe de conseillers externes¹. La mission sur le terrain a eu lieu en novembre 2007. Les opinions et les recommandations qui sont incluses dans le rapport sont celles des auteurs et elles ont contribué comme telles à l'étude et la planification sans pour autant constituer la perspective de l'OIT ou de n'importe quelle autre organisation impliquée dans le projet.

Cette évaluation de projet a été financée par le Département du Travail des Etats-Unis. Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les politiques de ce ministère. Le fait que des marques commerciales, des produits commerciaux ou des organismes y soient mentionnés ne signifie pas non plus qu'ils soient cautionnés par le Gouvernement des Etats-Unis.

¹ **Sandy Wark, traduit en français par Oumar Kane**

TABLE DES MATIERES

Abbreviations et acronymes.....	1
SOMMAIRE.....	2
1 INTRODUCTION ET SOMMAIRE DU PROGRAMME.....	6
1.1 Portée et but de l'évaluation.....	6
1.2 Méthodologie de l'évaluation.....	7
2.1 Sommaire du contexte national.....	9
2.2 Sommaire de la description du projet.....	14
2.3 Importance de la conception du projet.....	15
3.1 La gestion du projet.....	19
3.2 Les progrès obtenus selon les résultats prévus et les objectifs du projet.....	26
3.2.1 Développer la base des connaissances.....	26
3.2.2 Bâtir une compétence nationale.....	29
3.2.3 Renforcer le cadre juridique.....	33
3.2.4 Promouvoir l'Education et les opportunités de formation pédagogique.....	35
3.2.5 Sensibiliser.....	37
3.2.6 Développer des modèles d'intervention efficaces.....	41
ANNEX A Evaluation Terms of Reference.....	55
ANNEX B Evaluation Field Visit Schedule.....	69
ANNEX C Report on Stakeholders' workshop.....	70
ANNEX D MOU ILO/IPEC Madagascar and UNICEF Madagascar.....	75
ANNEX E Model Project Monitoring Report.....	81
ANNEX F Project Table – standard evaluation instruments.....	85
Annex G : PA Table.....	87

ABBREVIATIONS ET ACRONYMES

PA	Programme d'Action
CNLTE	Comité National de Lutte contre le Travail des Enfants
CRLTE	Comité Régional de Lutte contre le Travail des Enfants
CSEC	Commercial Sexual Exploitation of Children / Exploitation Sexuelle des Enfants à des Fins Commerciales
CTP	Conseiller Technique Principal
DBMS	Direct Beneficiary Monitoring System / Système de Suivi des Bénéficiaires Directs
Faritany	Province
Fokontany	Banlieue
GOM	Government of Madagascar / Gouvernement de Madagascar
IA	Implementing Agency / Agence d'Exécution
OI	Objectifs immédiats
BIT	International Labour Organisation
INSTAT	Institut National des Statistiques
IPEC	International Program for the Elimination of Child labor / Programme International pour l'Élimination du Travail des Enfants
PAM	Plan d'Action de Madagascar
MTE	Mid Term Evaluation / Évaluation à Mi-Parcours
PNA	Plan National d'Action pour l'Élimination des Pires Formes du Travail des Enfants
ONG	Organisation non-gouvernementale
OMEF	Observatoire Malgache pour l'Emploi et la Formation
OPTE	Observatory on Child Labor / Observatoire Pour le Travail des Enfants
ORTE	Regional Observatory on Child Labor / Observatoire Régional sur le Travail des Enfants
PACTE	Division for the Prevention, Abolition and Control of Child Labor / Prévention, Abolition et Contrôle du Travail des Enfants
PMIS	Project Management Information System / Système de Gestion Informatique du Projet
PAD	Programmes Assortis de Délais
UNICEF	United Nations Children's Fund / Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USDOL	United States Department of Labor / Département Américain du Travail
PFTE	Pires Formes du Travail des Enfants

SOMMAIRE

Cette évaluation à mi-parcours présente les réalisations à ce jour du projet de l'OIT/IPEC financé par l'USDOL (Département Américain du Travail) « Combattre les pires formes de travail des enfants à Madagascar (PFTE) – la contribution de l'IPEC au Plan National d'Action pour l'éradication du travail des enfants (MAG/04/P50/USA) ». Le chargé d'évaluation passe en revue les activités du projet y compris les programmes d'action, depuis leur lancement officiel en octobre 2004 jusqu'à novembre 2007, couvrant une période d'environ 37 mois d'activités.

Le projet IPEC sous financement de l'USDOL, en vue de soutenir le Plan National d'Action (PAN) pour combattre le travail des enfants, a été réalisée avec la coopération du gouvernement de Madagascar, des représentants de l'OIT, des partenaires tripartites de IPEC, de la société civile et d'autres partenaires en développement (UNICEF, FAO, etc). Le projet a pour objectif de travailler à deux niveaux pour s'assurer que le PAN puisse atteindre ses objectifs. Le premier objectif stratégique consiste à **apporter du soutien pour créer un environnement favorable à une action nationale contre les pires formes du travail des enfants à Madagascar**. Cet objectif stratégique est réparti en cinq composantes : (1) Développer la base des connaissances, (2) bâtir une compétence nationale, (3) harmonisation et renforcement du cadre juridique, (4) développer le système de formation éducative et pédagogique et (5) sensibilisation et mobilisation sociale.

Le second objectif stratégique du projet est de développer des modèles d'intervention au niveau local pour cibler les garçons et filles à risque ou déjà impliqués dans les pires formes du travail en vue de les protéger, retirer et réhabiliter et que ces modèles puissent être répliqués dans différents domaines et/ou à une grande échelle. Cette composante constitue l'action directe visant à prévenir, retirer et réhabiliter 14000 enfants des pires formes du travail infantile par le biais de l'éducation et d'autres services. Elle inclut une formation de base, la formation des agences d'exécution, fournir des services éducationnels aux enfants, des activités génératrices de revenus pour les familles et faire de la sensibilisation au niveau local.

Les constats faits par l'évaluation sont résumés ci-dessous :

Importance de la conception du projet

- Les activités prévues par le projet sont claires et ont un lien sur les résultats prévus avec quelques exceptions.
- Les indicateurs proposés pour mesurer l'évolution par rapport aux objectifs sont vraisemblablement bons.
- Le projet a identifié ses régions cibles, ses secteurs cibles et les critères pour identifier les partenaires et les bénéficiaires des programmes d'actions directes sont clairs.

- Le processus suivi par IPEC en vue de mettre sur pied le projet de manière appropriée prend en compte la participation du gouvernement de Madagascar dans la conception du projet.

Mise en œuvre du projet

- Il y a eu des « retards considérables dans la réalisation des objectifs du projet » qui après deux ans ont conduit à un changement au niveau de la direction de gestion du projet.
- Depuis le changement de la direction, la mise en œuvre du projet s'est accélérée de manière significative comme le démontrent le nombre croissant des programmes d'actions et la rapidité de leur approbation, les budgets engagés et les dépenses budgétaires croissantes.
- Le nouveau conseiller technique principal a mis en place un excellent système de gestion informatique du projet (Project Management Information System) qui offre une vision complète du statut de la mise en œuvre du projet et qui indique son engagement à augmenter son efficacité en s'efforçant de rester étroitement associé au progrès.
- L'impact des premiers retards sur la capacité du projet à atteindre ses objectifs clés et ses buts est plus ressenti par rapport à la durée des services du projet visant à prévenir et retirer les enfants du travail infantile, les prévisions de la direction de gestion du projet indiquent que le projet atteindra ses buts quantitatifs (le nombre d'enfants aidés) mais plus de la moitié des bénéficiaires des programmes d'actions directes ne pourront recevoir des services du projet que pendant moins d'une année.
- Le coût moyen des services offerts par enfant prévenu ou retiré est relativement élevé (129 \$/enfant) et est révélateur des premières approches du projet misant sur des contributions matérielles lourdes (payer les frais scolaires, acheter les fournitures scolaires, les habits, les équipements pour les familles ayant des activités génératrices de revenus) même si quelques exceptions notables existent.

Les progrès obtenus selon les résultats prévus et les objectifs du projet

Diffuser les connaissances de base – le projet connaît un succès progressif dans la réalisation des activités planifiées. Notamment le recensement national sur le travail des enfants en cours avec l'appui du projet sera une importante contribution à la diffusion des connaissances de base sur le travail des enfants. IPEC en coopération avec UNICEF sur ces études ont également apporté un investissement supplémentaire dans le projet en vue de diffuser les connaissances sur le travail des enfants dans des secteurs spécifiques incluant l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales et le travail dans les mines. Il est important que le projet renforce ses bonnes pratiques d'échange et ses stratégies de diffusion d'information si le pays tient à récolter tous les bénéfices des investissements du projet en matière d'études et de recensement ; les stratégies de communication par la diffusion sur internet doivent être prises en considération.

Bâtir une compétence nationale – un progrès significatif a été atteint dans la réalisation des objectifs recherchés mais d'autres activités n'ont pas encore été réalisées dont un important plan d'action pour renforcer la compétence d'une structure nationale sur le travail des enfants connu sous le nom de PACTE. Les ressources budgétaires du gouvernement alloués à ses institutions en charge du travail des enfants sont présentement insuffisantes par rapport aux responsabilités qui leur incombent ; l'intégration du travail des enfants dans la stratégie nationale de réduction de la pauvreté (Plan d'Action de Madagascar) est un pas aussi important vers les augmentations d'allocations que l'appui du projet vers une diversification des donateurs. L'idée de placer le personnel du projet dans les régions cibles est une bonne stratégie pour capitaliser sur les opportunités offertes par la politique de décentralisation du gouvernement de Madagascar.

Renforcer le cadre légal – L'appui du projet à l'élaboration et au vote d'une nouvelle loi interdisant le travail aux enfants est un acquis significatif contre le travail des enfants. Cependant, la plupart des activités prévues sous OI3 incluant la formation des autorités judiciaires et des agents chargés de faire appliquer la loi n'ont pas encore commencées. Les fondements du travail de base pour accélérer la réalisation du projet ont été posés par la mise en place d'un programme d'actions avec le Ministère de la Justice. Les stratégies utilisées dans les programmes d'actions directes mobilisant les autorités locales et les notables en vue de dissuader certaines pratiques consistant à faire travailler les enfants, ces stratégies, sont complémentaires aux activités prévues. L'application des sanctions officielles dans la lutte contre le travail des enfants devait être soutenue plus fermement par le projet (en exemple, les enfants qui continuent de travailler dans les mines de carrière de la capitale).

Multiplier les opportunités de formation éducative et pédagogique – Le projet a connu peu de succès dans la réalisation des activités prévues en vue de renforcer les capacités du système éducatif / formation pédagogique / apprentissage, pour attirer et retenir les enfants à risque. Au moment où tous les programmes d'actions directes avaient un volet éducatif et pédagogique, le travail en amont n'avait pas encore été concrétisé en activités stratégiques au niveau national. Cependant, une part de ce travail en amont relative à l'éducation est en train de produire des modèles potentiels pour accroître l'accès ou la rétention des enfants à risque dans les écoles et les programmes de formation pédagogique.

Sensibilisation – Les activités du projet visant à rendre le public malgache plus conscient des conséquences négatives du travail des enfants ont été très intenses à ce jour et pourraient atteindre les résultats attendus du projet. Les activités excellentes concernent la production de clips musicaux avec des messages dénonçant le travail des enfants, ces clips associent les élites politiques du gouvernement malgache et les artistes les plus connus avec une initiative naissante de la Fédération Malgache de Football, celle de coordonner la sensibilisation avec les tournois de football.

Développer des modèles efficaces d'intervention

Au moment de l'évaluation à mi parcours, il y avait 12 programmes d'actions actives, dont 10 étaient des programmes d'actions directes pour réaliser des activités de retrait, prévention et réhabilitation des enfants travailleurs. Le projet a identifié les partenaires qualifiés dans ses zones d'intervention et les collaborateurs sur le terrain ont identifié les enfants concernés qui doivent être ciblés par les programmes d'actions directes.

La plupart des programmes d'actions directes offrent sensibilisation, conseils, services médicaux et services de soutien scolaire aux enfants ciblés et apportent du soutien aux activités génératrices de revenus de leurs familles. Cette approche pragmatique est importante dans la réussite globale des programmes.

Continuité du projet

Le projet intègre de manière efficace et directe les autorités gouvernementales compétentes au niveau central (CNLTE, Ministères) et au niveau local (régions) dans la conception, le suivi et la réalisation des interventions, et cela constitue une approche saine vers une continuité du projet. La continuité des actions du projet pourrait être garantie par ;

- La création de synergies avec le gouvernement de Madagascar, l'OIT et les initiatives d'autres donateurs qui proposent des alternatives viables à long terme face au travail des enfants, non seulement au niveau des politiques, mais également au niveau des programmes d'actions directes. Pour exemple, on pourrait associer la sensibilisation au niveau communautaire avec les activités de construction d'écoles et de prise en charge scolaire.
- Eviter d'être seul, les solutions « tourne-clé » appliquées par les ONG et qui dépendent entièrement du financement de IPEC. La dépendance des programmes d'actions directes du financement de IPEC est une menace à la continuité du projet.
- Le soutien précédent du projet aux approches onéreuses consistant en de multiples contributions matérielles, et donc difficile à répliquer par les partenaires du gouvernement de Madagascar. Les responsables et partenaires du projet ne doivent pas seulement se demander « combien d'enfants ont été ciblés » mais « avec quels modèles, et peut-on les accroître et les répliquer ? »
- Mettre en lumière le combat sans merci mené contre le travail des enfants et l'importance d'en faire un enjeu primordial dans les plans de travail de autant de ministères et organisations partenaires que possible. Le projet doit éviter de compartimenter le travail des enfants en cherchant des synergies par des

initiatives plus globales pour le bien être et la protection des enfants, la réforme éducative et la réduction de la pauvreté.

1 INTRODUCTION ET SOMMAIRE DU PROGRAMME

1.1 Portée et but de l'évaluation

Portée

Cette évaluation à mi-parcours présente le bilan des réalisations du projet du BIT et de l'IPEC financé par l'USDOL « **Combattre les pires formes de travail des enfants à Madagascar (PFTE) - La contribution de l'IPEC au Plan National d'Action pour l'éradication du travail des enfants (MAG/04/P50/USA.** » Cette évaluation étudie les questions portant sur la conception initiale de projet, la mise en œuvre, les leçons apprises, le potentiel de renouvellement et d'accroissement des activités et leurs perspectives de durée. Elle évalue les l'opportunité, l'importance et le bon fonctionnement des activités du projet.

L'auditeur passe en revue les activités du projet y compris les programmes d'action depuis le lancement officiel du projet en octobre 2004 jusqu'au 27 novembre 2007, couvrant approximativement une période de 37 mois d'activité. Suite à la récente prolongation du projet, celui-ci cessera d'exister en juin 2009. Ce qui laisse environ 20 mois supplémentaires pour la mise en œuvre du projet.

Alors que l'évaluation du projet s'est tenue après le point qui a été fait à mi-parcours, le moment était opportun de choisir une nouvelle direction et des orientations stratégiques, dont la plupart ont été résumées dans la modification du projet en juin 2007, mises en place par le conseiller technique principal adjoint (CTP), qui a pris ses fonctions en avril 2007. Le changement intervenu à la tête du projet était surtout une réponse aux retards enregistrés dans la mise en œuvre ; l'évaluation à mi-parcours est, donc, une occasion qui permet de savoir si le projet peut atteindre ses objectifs étant données les nouvelles mises en place pour accélérer et réorienter les mises en œuvre.

Objectif

L'évaluation à mi-parcours (MTE) a été réalisée pour servir d'abord d'outil d'apprentissage pour l'équipe qui pilote ce projet et pour parties mandantes y compris les projets du gouvernement, la société civile et les partenaires sociaux. L'objet principal de cette évaluation à mi-parcours est de i) faire le bilan des progrès en cours et des résultats du projet (dans quelle mesure les objectifs immédiats ont été atteints et les résultats obtenus), ii) d'évaluer les chances de réussite du projet et des objectifs fixés et iii) d'évaluer les besoins et les activités du projet et iv) de mener une enquête sur la nature et l'importance des contraintes, les facteurs affectant la mise en œuvre du projet et l'analyse des facteurs qui contribuent au succès du projet. Il est destiné à identifier les bonnes pratiques, d'identifier et d'analyser les obstacles et proposer des solutions potentielles basées sur des consultations avec un nombre considérable de partenaires du projet et des

personnes ayant un rôle à jouer dans ce projet. L'information est fournie des recommandations sont faites pour faciliter la réflexion et entraîner des révisions possibles dans les plans de travail, stratégies, objectifs, des accords de partenariat et des allocations de ressources.

Le projet, qui fait l'objet d'un bilan, a été conçu dans le cadre de la méthodologie des programmes assortis de délais (PAD) du BIT. L'approche des PAD a été mise en œuvre par le BIT/IPEC dans de nombreux pays comme étant un moyen de promouvoir et d'encourager la propriété nationale pour combattre le travail des enfants et établir un cadre de politique publique pour l'éradication assortie de délais des pires formes de travail des enfants et éradiquer progressivement toutes les formes de travail des enfants. Le bilan s'intéressera également au rôle du projet l'IPEC dans sa campagne de promotion du Plan National d'Action (PNA) pour éradiquer le travail des enfants qui est un cadre d'ensemble des programmes assortis de délais à Madagascar, il devra identifier tous les changements nécessaires dans ses stratégie, structure et mécanismes.

1.2 Méthodologie de l'évaluation

Le tableau suivant résume les principaux problèmes qui ont été analysés et évalués pendant l'évaluation à mi-parcours (MTE) ainsi que les principaux outils qui ont été utilisés par l'auditeur.

Aspect de l'évaluation	Description Générale	Instruments à appliquer
Validité de la conception du projet	Analyse de la cohérence/minutie du cadre logique et du document du projet; liens entre les objectifs, stratégies, activités, résultats, indicateurs et moyens de vérification/	Examen des documents du projet Cohérence des documents du projet et récentes révisions du projet
Importance du projet	Analyse qualitative de l'importance des différentes composantes stratégiques du projet en relation avec les variables culturelles et politiques et les caractéristiques des pires formes de travail des enfants à Madagascar	Matrice établissant les liens stratégiques entre les PNA et les stratégies clés du projet; Parties spécifiques des interviews avec des interlocuteurs membres (CNLTE, CRLTE, PACTE, autres autorités locales), agences de mise en œuvre du projet, Examen des documents existants du PFTE à Madagascar et rapport d'analyse institutionnel sur les structures nationales pour combattre le travail des enfants
Mise en œuvre du projet	Analyse du processus de mise en œuvre et la manière dont le projet s'est placé dans le contexte institutionnel national à travers les partenariats et les activités	Examen des différents documents du projet (rapports trimestriels du projet, documents de l'AP et rapports d'évolution, études produites par le projet.) Entretien téléphonique avec le USDOL Entretien avec les responsables du projet et le chargé des programmes basé à Genève Visites de sites aux programmes d'action directe; questionnaire de l'agence de mise en oeuvre, groupes focus bénéficiaires

		Entretien avec d'importants responsables de l'Ambassade des USA à Madagascar Entretien avec le Directeur Régional par intérim du BIT Feedback des participants obtenus auprès de l'atelier réunissant les personnes impliquées dans le projet
Efficacités	Degré d'avancées du projet et objectifs immédiats et examen des résultats du projet à ce jour	Matrice examinant les résultats du projet relatifs aux indicateurs en PMP par objectif immédiat Matrice fournie par le projet sur la répartition des bénéficiaires par sexe Entretiens avec les responsables du projet Visites de sites aux programmes d'action directe; Entretiens avec les agences de mise en oeuvre; entretien avec les bénéficiaires
Efficacité	Analyse des systèmes de gestion du projet; Analyse du budget de dépenses du projet; Analyse des coûts des services par bénéficiaire	Matrice fournie par le projet sur l'évolution moyenne du projet/Approbation du projet Matrice sur les dépenses budgétaires à ce jour (% du total du budget dépensé) Matrice fournie par le projet sur le coût des services par enfant
Pérennité de l'action	Sustainability of outputs and outcomes at the social (ownership), technical (increase of capacities) and financial levels.	Entretien avec les responsables du projet, Agences de mise en oeuvre du projet, Interlocuteurs à l'échelle nationale, régionale, autorités locales Examen des documents nationaux disponibles (Plan d'Action Madagascar, Plans d' Action Ministérielle, Législation relative au PFTE, information Budgétaire)

Avant de se rendre à Madagascar, l'auditeur a pu disposer d'une documentation considérable concernant le projet y compris l'original du document du projet, des rapports d'évolution, et le document de modification du projet afin de procéder à des examens sur documents. Elle a également été briefée par les chargés du programme de l'USDOL pour Madagascar sur leurs intérêts particuliers et leurs préoccupations aussi bien par le chargé du programme de l'IPEC Genève pour Madagascar que par le département d'évaluation du BIT/IPEC.

Une fois arrivé à Madagascar, une documentation supplémentaire sur le statut des plans d'action, des informations sur les dépenses concernant le projet, l'organisation du personnel, les études financées par le projet ainsi que d'autres matières, lui a été fournie par le personnel de gestion du projet.

La partie de l'évaluation qui concerne le pays s'est tenue du 4 au 16 novembre 2007. L'auditeur a été briefé par le personnel de gestion du projet, s'est entretenue avec des interlocuteurs nationaux et régionaux y compris des membres du comité National de Lutte contre le Travail des Enfants (CNLTE), le département chargé du travail des enfants au Ministère du Travail (PACTE), deux comités régionaux de lutte contre le travail des enfants (les régions de Diana et Majunga), et a visité de nombreux programmes d'action directe mis en place par les ONG. Durant les visites de sites pour

diriger des programmes d'action, l'auditeur s'est entretenu avec des enfants bénéficiaires de ces programmes ainsi qu'avec certains de leurs parents, avec des autorités locales et des responsables d'écoles et de l'enseignement public. Vers la fin de deux semaines de visite sur le terrain, l'auditeur a dirigé un atelier des parties mandantes dans lequel 30 personnes représentant les principaux partenaires du projet y ont participé. Le programme de la visite et le rapport sur l'atelier sont disponibles dans les annexes A et B respectivement.

2. VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME

2.1 Sommaire du contexte national

La preuve visuelle de la propagation des pires formes de travail des enfants est frappante pour le visiteur qui débarque à Madagascar pour la première fois. Même sans avoir lu les rapports, analysé les statistiques et parlé aux enfants et leur famille personnellement, l'auditeur n'aurait pas pu oublier le fait que la plupart des enfants, qui sont souvent très jeunes et constituent une main d'œuvre active, sont recrutés dans différents types de travail laborieux pour leur propre survie économique ainsi que celle de leur famille. Il est difficile d'oublier les images où l'on voit des enfants casser des pierres dans des carrières au cœur d'Antananarivo, exposés aux éléments, la poussière et au bruit des machines toute la journée, de belles adolescentes accompagner des hommes âgés, probablement des touristes du sexe au nord de la ville de Diégo, des enfants porter des briques et d'autres fardeaux lourds le long des routes étroites de la capitale ; c'est dans ce contexte que le projet à l'étude est en train d'être mis en œuvre. Ces images donnent une consistance aux données statistiques, qui, autrement, auraient pu donner une qualité anonyme ou irréaliste de ces chiffres. A Madagascar, on estime à 1.377.800 le nombre d'enfants travailleurs âgés entre 7 et 17 ans sur la base du plein temps ou du temps partiel, sur une population totale d'enfants de 4.204.000.

L'engagement de nombreuses personnes, organisations et institutions publiques, qui combattent le travail des enfants à Madagascar, est aussi évident que le problème l'est. La lutte contre le travail des enfants fait partie de la politique publique de Madagascar, il est inscrit comme étant une question de priorité nationale dans le plan de développement national. Du Président de la République, qui, au cours d'une récente conférence² sur le bien être des femmes et des enfants déclarait : « beaucoup de nos enfants travaillent alors qu'ils devraient être à l'école », au maire de la petite commune rurale, qui se trouve à une heure de la capitale, « j'envisage d'inscrire un poste budgétaire dans mon plan de développement communal³ pour combattre le travail des enfants » , le gouvernement reconnaît l'existence de ce problème et une volonté d'agir.

Un bref historique pour voir ci-dessous comment le travail des enfants est devenu une question de politique publique :

² Tel qu'il a été rapporté par Savannah Rodriquez, Ambassade des USA, x novembre 2007.

³ Entretien de l'auditeur avec le maire de... le x novembre xxxx.

- En 1997, Madagascar a initié, à travers la réalisation d'un certain nombre d'études, une analyse de la prévalence et des caractéristiques du travail des enfants dans le pays.
- En 1998, avec l'appui du BIT/IPEC, le gouvernement, les représentants de la société civile, les associations syndicales et patronales ont contribué à l'élaboration du premier Plan National d'Action pour lutter contre le travail des enfants. Un Comité National de Pilotage multisectoriel a été mis en place pour diriger le plan sous les auspices du Ministère du travail.

Madagascar a ratifié la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant.

- En 2000, Madagascar a ratifié la **Convention 138 du BIT** qui fixe à 15 ans l'âge minimum pour exercer un emploi, en 1998.

De 1998 jusqu'à aujourd'hui le BIT/IPEC, l'Etat et les ONG mettent en œuvre des programmes pilotes pour tester des approches possibles pour lutter contre les pires formes de travail des enfants (PFTE).

- Madagascar a ratifié la **Convention 182 du BIT** relative aux PFTE
- En 2002, un groupe de travail multisectoriel a été mis sur pied pour apporter un meilleur appui technique pour lutter contre le travail des enfants (Groupe de travail Interdisciplinaire de Coordination ou GTIC).
- Au début de l'année 2004, le Ministère du travail a créé une division spéciale pour la Prévention, l'Abolition et le Contrôle du Travail des Enfants pour s'attaquer directement et concrètement aux problèmes du travail des enfants.
- En 2004, le GTIC, suite à une succession d'ateliers et de meetings, a validé un Plan National d'Action d'une durée de 15 ans, pour éradiquer le travail des enfants.
- En 2004, le Comité National de Lutte contre Le Travail des Enfants (CNLTE) a été créé par décret avec pour mission de veiller à la mise en œuvre du Plan National d'Action (PNA).

Le Plan National d'Action pour éliminer les pires formes du travail des enfants

La validation du Plan National d'Action (PNA) (2004-2019) constitue le point de départ du projet en cours d'évaluation. Le PNA a identifié quatre catégories de pires formes de travail des enfants nécessitant une intervention immédiate :

- A. L'exploitation commerciale et sexuelle des enfants (CSEC) ainsi que les activités qui s'y rapportent.
- B. Le travail domestique
- C. Le travail dans les carrières de pierres et dans les mines de pierres précieuses et semi-précieuses.
- D. Les enfants exerçant une activité dangereuse et malsaine dans les secteurs informels rural et urbain.

Le PNA propose de traiter ces PFTE qui nécessitent une intervention immédiate à travers 5 grandes stratégies composées du :

- Développement du renforcement des capacités de l'appareil institutionnel pour la lutte contre le travail des enfants avec priorité sur les pires formes
- De l'amélioration du cadre juridique et judiciaire
- De l'amélioration des conditions et des revenus des familles risquant d'exposer leurs enfants aux PFTE
- De l'amélioration, du renforcement et de la promotion de l'accès des enfants à un système éducatif de qualité
- Du renforcement et de l'amélioration de la sensibilisation et de la mobilisation sociale concernant le travail des enfants avec priorité aux PFTE.

Le Plan d'Action de Madagascar

On ne peut pas écarter la mise en œuvre du PNA des efforts consentis par l'Etat malgache pour réduire la pauvreté. L'extrême vulnérabilité économique d'une majeure partie de la population contribue à accroître la persistance des PFTE dans le pays. Le taux de malnutrition, proche de 49% est un indicateur du défi social et de l'environnement économique. Les parents, les autorités locales et les responsables d'écoles, qui se sont entretenus avec l'auditeur, ont également cité la pauvreté comme étant la cause principale du travail des enfants sur l'île.

Le Plan d'Action de Madagascar (PAM) (2007-2012) est le document de référence actuelle qui définit les stratégies nationales pour réduire la pauvreté de 50% d'ici 2012. La vision présentée dans le Plan est la création d'une économie nationale apte à soutenir la concurrence internationale en affichant un taux de croissance économique élevé et durable afin de contribuer à la réduction de la pauvreté et, en améliorant les conditions de vie des Malgaches. Le PAM a défini huit priorités présentant chacune le statut présent, les objectifs, les stratégies, les plans de mise en œuvre, les agences nationales responsables de la mise en œuvre des programmes de développement et des objectifs numériques.

Les huit priorités du PAM sont :

(1) une Gestion Responsable des affaires publiques, (2) des Infrastructures Reliées entre elles, (3) un Changement du Système Educatif, (4) le Développement Rural et une Révolution Verte, (5) l'Hygiène Publique, le Planning Familial, et la lutte contre le HIV/Sida, (6) une Economie à fort taux de croissance, (7) aimer l'Environnement, (8) et la Solidarité Nationale.

La lutte contre le travail des enfants est mentionnée expressément comme 8ème priorité du défi 4 « Améliorer l'appui aux populations pauvres et vulnérables - S'assurer de la protection juridique des groupes vulnérables, plus particulièrement les femmes et les enfants (lutte contre l'esclavage et le trafic humains, lutte contre le travail des enfants).

Le PAM est un large cadre de politique de développement dans lequel le PNA est en train d'être mis en œuvre pour éradiquer le travail des enfants. Il remplace le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (PRSP) souligné dans l'original du document du projet. Au moment de l'évaluation, le pays semblait être dans une phase cruciale du processus de mise en œuvre du PAM avec des discussions politiques approfondies et continues conduites par le président et les leaders nationaux et régionaux, la création d'organismes de coordination et la création de programmes de mise en œuvre et de surveillance aux niveaux national et régional.

Développements politiques

Les élections présidentielles se sont déroulées le 3 décembre 2006 à Madagascar. Le Président Marc Ravalomanana, au pouvoir depuis qu'il est sorti victorieux du contentieux électoral, qui portait le résultat des votes en 2002, se représentait pour un nouveau mandat. Le 9 décembre, Ravalomanana a été déclaré vainqueur avec environ 55% du vote. Les élections se sont pacifiquement de même que la transition vers le nouveau gouvernement.

Juste après les élections présidentielles, s'est tenu le Référendum Constitutionnel en 2007 qui proposait les points suivants :

- Extension des pouvoirs présidentiels en cas d'urgence
- Suppression des six provinces autonomes en faveur de 22 zones géographiques beaucoup plus réduites (faritras ou régions)
- Adoption de l'anglais comme langue officielle (en plus des deux langues officielles existantes, le Français et le Malgache)

Le Référendum a été approuvé par 75% des votants qui ont dit « oui ».

La création des 22 régions constitue un changement qui est destiné à faciliter le développement régional et la décentralisation. Les 22 régions sont ensuite découpées en unités plus réduites- communes, districts et fokantany.

Comme il sera mentionné dans d'autres sections du rapport, la décentralisation et le processus actuel de mise en place d'un cadre opérationnel pour la mise en œuvre du PAM, représentent des avancées nouvelles dans le pays et une occasion pour le projet de l'IPEC financé par le USDOL d'appuyer l'intégration des préoccupations du travail des enfants dans des programmes de développement dans des secteurs spécifiques régionaux et communaux.

Le cadre institutionnel pour combattre le travail des enfants.

Le CNLTE et le CRLTE

Comme précédemment souligné ci-dessus, la validation du PNA a été suivie de près par la création par décret (2004-985) d'un Comité National de Lutte contre le Travail des

Enfants (connu sous le nom de CNLTE), placé sous la tutelle du Ministère du Travail. Ce comité est composé des représentants des ministères de l'Éducation Nationale, de la Justice, de l'Énergie et des Mines, de l'Agriculture et de la Sécurité Publique, et de représentants des syndicats, des associations patronales et des ONG. La Fédération malgache de football participe également au comité suite à son engagement d'intégrer le travail des enfants dans son programme de responsabilité sociale.

Le mandat du CNLTE comprend les tâches suivantes :

- la mise en œuvre et le contrôle du PNA,
- donner son avis sur les textes juridiques pour combattre le travail des enfants
- appuyer la conception, la validation et le contrôle des programmes d'action directe pour combattre les PFTE mises en œuvre par la société civile et les ONG
- approuver les programmes d'activités, les rapports d'activités et les rapports annuels financiers [du BIT/IPEC].

Suite aux ateliers régionaux organisés par le BIT/IPEC en 2005, le CNLTE a décidé de créer des comités régionaux. Connus sous le nom de CRLTE (Comité Régional de Lutte Contre le Travail des Enfants), ils regroupent les représentants de multiples organisations publiques et de la société civile pour coordonner les efforts pour combattre le travail des enfants. Aujourd'hui, quatre comités régionaux, sur un total des 5 qui sont prévus, sont opérationnels (Diana, Majunga, Tulear et Tomasina).

PACTE et ORTE

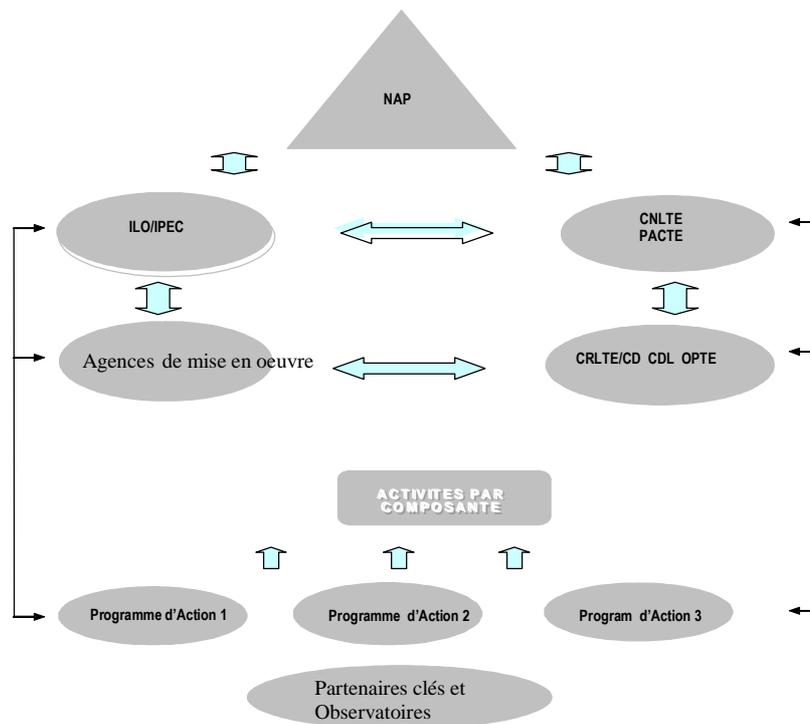
Le PACTE (Prévention, Abolition et Contrôle du Travail des Enfants) est l'unité d'opération permanente au sein du Ministère du Travail, chargé d'apporter un appui au CNLTE. Il est actuellement composé de 6 membres. Le PACTE est également chargé de la collecte d'informations sur le travail des enfants et des initiatives destinées à le combattre à Madagascar, ils envisagent d'organiser ces informations dans une base de données pour assurer un suivi sur l'évolution du travail des enfants dans le pays. Les autres missions spécifiques du PACTE sont i) la mise en œuvre des campagnes de sensibilisation nationale et régionale, ii) le travail en réseau avec des partenaires sociaux pour promouvoir le retrait et la réinsertion des victimes du travail des enfants, iii) la gestion des centres de formations existants dirigés par le Ministère du travail pour les victimes des PFTE à Antananarivo, et à Toamasina, iv) suivi sur le terrain des programmes d'action directe, v) et la participation à la révision des textes juridiques sur le travail et les droits des enfants.

Les prochaines activités du PACTE, telles qu'elles sont décrites dans son plan annuel, incluent : (i) la création du CRLTE, (ii) la création d'Observatoires Régionaux sur le Travail des Enfants (connu sous le nom de ORTE) (iii) l'intégration du travail des enfants dans les plans de développement régionaux et communaux, (iv) un lobbying intense

auprès des différents Ministères pour l'intégration d'une composante pour lutter contre le travail des enfants dans leurs programmes de développement de leur secteur.

De la même manière que les CRLTE sont des prolongements régionaux du comité national, les ORTE sont conçus pour être des prolongements régionaux du PACTE, c'est-à-dire des unités opérationnelles permanentes au sein du Ministère du travail, chargées de la promotion et de la coordination des activités du travail des enfants à l'échelle régionale. Le PACTE envisage de créer, aujourd'hui, des ORTE dans 4 régions, (Toamasina, Antananarivo, Toliara et Antsiranana). Au moment de l'évaluation, aucun ORTE n'était opérationnel mais le processus était déjà initié. Le diagramme suivant, obtenu à partir d'une étude sur le cadre institutionnel pour combattre le travail des enfants à Madagascar commanditée par le BIT/IPEC, résume le cadre institutionnel pour la mise en œuvre du PNA.

Cadre Institutionnel de Mise en Oeuvre du NAP à Madagascar



2.2 Sommaire de la description du projet

Le projet de l'IPEC financé par le USDOL appuyer le PNA est en train d'être mis en œuvre en collaboration avec le Gouvernement malgache et les représentants partenaires tripartites des BIT/IPECs, de la société civile et d'autres partenaires de développement (UNICEF, FAO).

Le projet a pour but de travailler à deux niveaux pour s'assurer que les Programmes Assortis de Délais pour Madagascar, tels que définis dans leurs grandes lignes dans le PNA, peuvent atteindre leurs objectifs. Le premier objectif stratégique consiste à **fournir un appui pour améliorer un environnement habilitant une action nationale contre les PFTE à Madagascar**. Il existe cinq composantes dans cet objectif stratégique : (1) Le Développement de la Base de Connaissances, (2) le Renforcement des Capacités au Niveau National, (3) l'harmonisation du cadre juridique et son application, (4) le renforcement du Système Educatif et de la Formation Professionnelle, (5) la sensibilisation et la mobilisation sociale.

Le second objectif stratégique du projet vise le développement de modèles d'interventions au niveau local avec pour cibles les jeunes garçons et filles exposés aux dangers ou actifs dans les PFTE pour la protection, le retrait et la réinsertion **qui pourraient être renouvelés dans les différentes zones/ ou à une plus grande échelle**. C'est la composante de l'action directe pour protéger, réinsérer 14000 enfants qui ont subi les PFTE à travers l'instruction publique et d'autres services. Cela inclut les études de base, la formation d'agences de mise en œuvre, l'instruction gratuite pour les enfants, des activités générant des revenus pour les familles et une sensibilisation locale.

2.3 Importance de la conception du projet

Le projet de l'IPEC financé par le USDOL a été conçu pour donner un nouvel élan pour un lancement efficace du Plan National d'Action. Il a été conçu pour appuyer toutes les grandes stratégies identifiées dans le PNA pour Madagascar. Le diagramme suivant illustre l'intersection des axes stratégiques du PNA et les objectifs immédiats de l'IPEC.

L'importance du projet est illustrée par le diagramme qui établit les liens stratégiques entre le PNA et le projet financé par le USDOL pour soutenir le PNA.

La méthodologie des PAD définie par le BIT/IPEC se concentre sur des zones, qui, selon leur expérience à Madagascar et dans d'autres pays, exige l'élimination progressive du travail des enfants selon :

- les corrections apportées aux normes judiciaires et à leur mise en vigueur ; (OI2 et OI3)
- l'augmentation de la capacité des acteurs clés à concevoir et à gérer des initiatives pour combattre le travail des enfants (OI2 et OI6)
- sensibiliser et mobiliser l'opinion publique pour créer des réseaux de personnes et d'organisations qui plaident pour le changement (OI5 et OI6)
- créer et utiliser une connaissance accrue du problème de manière stratégique (pour influencer l'opinion publique et les politiques publiques, pour concevoir des interventions) OI1, OI5, OI6)
- combiner le processus de lutte contre le travail des enfants avec celui des politiques d'initiatives plus élargies à Madagascar : les stratégies d'élimination de la pauvreté, la réforme judiciaire, et la réforme de

l'enseignement public et de la formation professionnelle afin de mobiliser des ressources et obtenir des résultats (OI2, OI4)

- expérimenter des options viables au travail des enfants dans les communautés locales en particulier des solutions qui proposent un système éducatif public et de transition comme étant une part du processus de développement des modèles et des approches d'intervention(OI6 et OI4)
- créer des systèmes communautaires de suivi du travail des enfants qui permettent d'identifier les enfants laborieux et les enfants à risques, et créer le cadre qui permettra d'orienter les enfants cibles vers les services appropriés. Combiner ces systèmes communautaires de suivi aux systèmes nationaux de suivi (OI2 et OI6)

Le projet a identifié ses régions cibles, ses secteurs cibles et ses critères pour identifier clairement les partenaires et les bénéficiaires des programmes d'action directe. Le focus géographique a été modifié à la suite du référendum de 2007 et des réorientations mises en place par le nouveau Conseiller Technique Principal (CTP).

Le document du projet mentionne 4 villes et 3 localités :

Ces villes sont : Diego, Majunga, Toliara, et Toamasina

Les localités sont : Fianarantsoa, Diego, Amboasary Sud (province du Toliara)

Le projet intervient actuellement au niveau régional (mais plus dans les provinces parce qu'elles n'existent plus depuis le référendum de 2007). Le projet ne vise plus spécifiquement les villes mais les villes et les zones entourant les villes.

Les régions ciblées par le projet sont :

Diana (Diego, Anbilobe, Ambanja, Nosy Be)

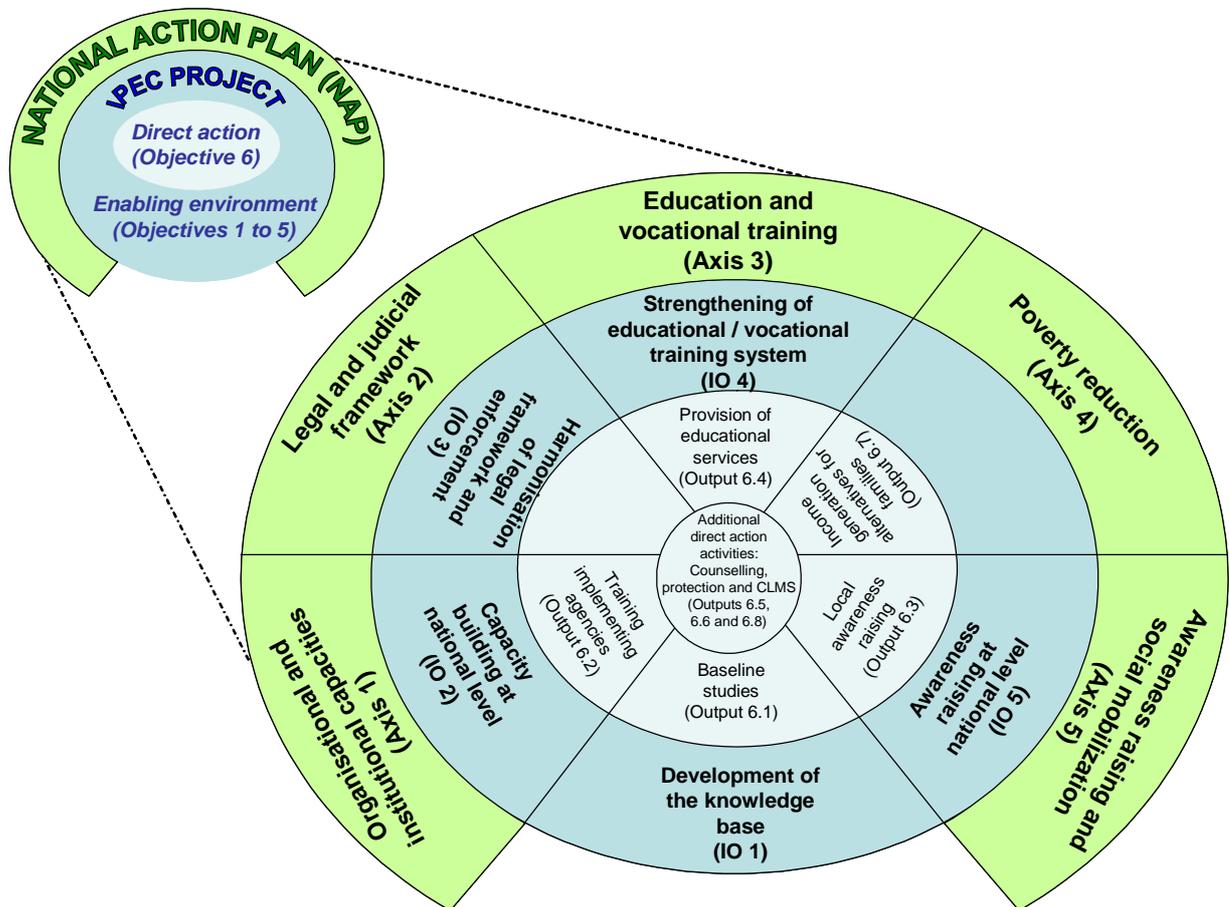
Boeny (Majunga)

Menabe (Morondava)

Atsimo Andrefana (Toliara)

Anosy (Fort Dauphin)

Ihorombe (Llakaka, Sakara)



Le projet n'intervient pas dans les programmes d'action directe à Fianarantsoa mais il y a organisé la célébration de la journée mondiale de lutte contre le travail des enfants.

En général, les activités prévues dans le projet sont claires et combinées au résultat souhaité bien que certaines exceptions seront citées plus loin dans ce rapport. Les indicateurs proposés pour comparer les progrès par rapports aux objectifs sont également satisfaisants. La modifications des indicateurs proposés dans la modification du projet de 2007 (ajout de nouveaux indicateurs, au moins un d'éliminé) semble logique aux yeux de l'auditeur.

L'importance du concept des PAD

Selon l'expérience du BIT/IPEC, l'un des acteurs les plus importants pour réussir une stratégie des PAD est la stratégie nationale de la propriété. Le BIT/IPEC reconnaît que les pays, qui n'ont pas adapté une approche des PAD, sont exclusivement des pays, qui ont été encouragés par le BIT/IPEC à le faire. Il existe un conflit entre le PAD, qui est une approche conçue par le donateur et la nécessité d'une propriété (régionale et locale) nationale.

Le processus suivi par l'IPEC Madagascar pour renforcer la propriété nationale précédant la conception du PNA et l'appui des PAD au projet comprennent :

- Un appui technique a été proposé à l'Etat malgache et à d'autres acteurs nationaux pour reconnaître et commencer à s'attaquer au travail des enfants pendant des années avant de proposer des PAD. Le problème de la lutte contre le travail des enfants a pris du temps pour s'intégrer et il a été suggéré car les

- conditions étaient favorables (c'est-à-dire qu'il y avait un fort engagement national pour éradiquer les PFTE).
- Une assistance antérieure considérable fournie par le BIT/IPEC s'est concentrée sur la création d'un cadre dans le pays. Parmi les pays francophones membres du BIT/IPEC, Madagascar est le pays dont les structures nationales de lutte contre le travail des enfants sont considérés comme étant un modèle d'appropriation nationale.
 - Lorsque le concept du PAD a été introduit, des procédés participatifs ont été utilisés pour inclure les institutions nationales dans la conception et la validation des programmes (c'est le processus du SPIF dans les ateliers nationaux et régionaux).

En outre, le BIT/IPEC semble avoir brillamment réussi à capitaliser la bonne entente et la bonne volonté de certains acteurs clés dans le processus ; par exemple, l'ancien directeur du Travail (devenu Secrétaire Général) au sein du même Ministère s'était totalement impliqué dans le processus des PAD et son influence dans le processus de conception du PNA était considérable.

Mettre l'accent sur un « environnement favorable »

Tous les projets d'appui du PAD, y compris le projet en cours d'évaluation à Madagascar, ont un intérêt stratégique qui peut influencer la politique de l'environnement, pour soutenir l'éradication du travail des enfants. Le document du projet crée des actions spécifiques destinées à intégrer la question du travail des enfants dans les processus en cours pour la réforme judiciaire, le renforcement de l'application de la loi, le développement et le perfectionnement du système éducatif, de la formation professionnelle et des services sociaux. Il vise l'intégration de la question des enfants laborieux dans le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (PRSP), la principale feuille de route qui définit les efforts de développement comme étant un moyen d'assurer l'intégration du travail des enfants dans de multiples initiatives sectorielles et mobiliser des ressources publiques.

Les résultats positifs de l'intégration du Travail des Enfants dans la politique publique – par exemple la mention explicite du travail des enfants dans le PAM (le document qui a remplacé le DSRP) sont une preuve manifeste de la légitimité que représente la cause des enfants laborieux aux yeux des autorités et à différents niveaux. Par exemple, le chef d'un district situé au nord (Ambilobe, Diana) a pu réciter la référence exacte du PAM pour lutter contre le travail des enfants et cela a probablement influencé sa proposition de créer comité de district pour coordonner les actions de lutte contre le travail des enfants⁴.

Durant l'évaluation, le Président malgache a mené des discussions avec les autorités nationales et régionales au sujet du PAM. Ce dialogue, parallèlement à la décentralisation en cours, se révèle être une stratégie efficace pour l'autonomie et la responsabilisation des régions de la transcription du dans les initiatives régionales et locales. D'après le CTP

⁴ Références aux échanges qui ont eu lieu au cours de la rencontre avec le chef du district pendant la visite d'évaluation à Ambilobe.

de l'IPEC, lui et le Secrétaire Général du Ministère du Travail ont pu discuter de la stratégie nationale pour la lutte contre le travail des enfants cours du dialogue sur l'engagement 8 de la « Solidarité Nationale ».

3. DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET A AUJOURDHUI

3.1 La gestion du projet

Le BIT/IPEC a reconnu qu'il y a eu des « retards considérables dans la réalisation des objectifs du projet » lorsqu'il a demandé une prorogation de six mois du programme en juin 2007. Il a également déclaré que la cause principale de ces retards était due à la « à la carence de gestion dont faisait preuve l'ancien Conseiller Technique Principal (CTP) ». Le contrat du premier CTP n'a pas été renouvelé dans les deux ans qui ont suivi le projet, il a été remplacé en janvier 2007 par un manager par intérim, qui est un consultant malgache. Le nouveau CTP a pris ses fonctions en avril 2007. L'évaluation n'a pas cherché profondément à savoir les causes de l'évolution lente du projet mais elle a cherché à savoir quels étaient les soucis des responsables du projet, quel étaient les impacts, s'il y en avait, sur la mise en œuvre actuelle et quelles sont les leçons qui ont été apprises.

Suite à l'approbation du projet vers la fin de l'année 2004 et la mise sur pied d'une équipe dirigeante à Tana, le projet a commencé à organiser un atelier national et cinq ateliers régionaux au cours du printemps 2005, ces ateliers étaient destinés à développer des plans d'action à l'échelle nationale et régionale. Les ateliers nationaux et régionaux ont réussi à mobiliser les autorités et les partenaires d'exécution notamment les ONG. La plupart des partenaires actuels d'exécution de programmes d'action directe ont été identifiés au cours de ces ateliers de 2005.

Au départ, les responsables du projet avaient proposé de développer un seul programme d'action⁵ par région qui regrouperait toutes les initiatives régionales et un programme national d'action qui regrouperait toutes les initiatives nationales. Le projet a fonctionné avec cette stratégie jusqu'à son rejet par le l'administration centrale du BIT/IPEC à cause des régulations internes sur la taille et la portée des programmes d'action (PA). Les responsables du projet ont alors procédé au découpage de l'PA régional en plusieurs petites PA, qui elles aussi, n'ont pas obtenu l'aval de l'IPEC de Genève. Selon le chargé des programmes de Genève, les PA proposés ne répondaient pas aux normes techniques⁵⁶ et les subséquentes révisions n'ont pas pris en compte les avis exprimés pour améliorer leurs normes. Selon l'actuelle équipe dirigeante, l'ancien CTP ne s'était pas impliqué

⁵ BIT/IPEC alloue des fonds pour des activités de projet à travers des sous projets ou programmes d'action (AP). Le processus d'approbation d'un AP peut varier mais a toujours nécessité un examen technique à Genève et une validation par un Comité National de Pilotage du Travail des Enfants, s'il existe.

⁵ Les responsables du programme du Maroc envoyés pour assister IPEC Madagascar ont indiqué à l'auditeur l'exemple d'une mauvaise conception d'un projet, qui est celui d'un AP de 500 000 \$ qui devait être géré par un partenaire local d'exécution, qui n'avait aucune expérience en matière de gestion pour un si vaste projet

dans l'examen des documents du projet et il avait laissé cette tâche à des employés moins chevronnés.

Résultat, vers la fin de l'année 2006, seuls trois mini programmes⁶ avaient été approuvés et mis en œuvre. En octobre 2006, un responsable du programme national, issu de l'IPEC Marco a été détaché à Tana pour fournir une assistance aux responsables du projet pour finaliser les PA et expliquer les raisons pour lesquelles les propositions précédentes ne satisfaisaient aux normes de l'IPEC aux yeux des partenaires nationaux. Vers la fin de l'année 2006, la décision de changer de CTP était arrêtée. Les longs retards ont frustré les partenaires régionaux, et au niveau national, le rejet des projets, qui avaient été officiellement « approuvés » par le CNLTE, a semé la confusion à propos de leur rôle et de la source de leurs problèmes. L'ancien directeur du travail et président du CNLTE a déclaré que « le CTP était là pour nous conseiller mais qu'il a échoué dans sa mission ».

Pour tirer les leçons de l'expérience, les questions importantes à examiner pour le BIT/IPEC sont :

Pourquoi a-t-il fallu 2 ans pour constater qu'il y avait de graves problèmes et qu'il fallait prendre des mesures fermes ? Il est courant d'apporter des changements à la tête des projets financés en grande partie par les bailleurs mais en raison des retards considérables enregistrés dans la réalisation du projet, il semble que qu'il aurait fallu tirer la sonnette d'alarme plus tôt.

Comment éviter les erreurs qui prennent beaucoup de temps dans le processus d'évolution des PA ? Les responsables du projet IPEC à Madagascar n'avaient manifestement pas une connaissance adéquate des normes et procédures en vigueur du BIT/IPEC pour ce qui est de la conception des programmes d'action directe. Le directeur régional par intérim du BIT a déclaré que le problème s'expliquait en partie par le fait que le CTP recruté n'était pas issu du BIT qu'il n'était pas au courant de ses procédures (lesquelles étaient compliquées, a-t-il reconnu). L'envoi d'un manager expérimenté issu d'un autre pays pour orienter les responsables du projet vers la fin de l'année 2006 a tellement fait avancer les choses à en juger par la qualité actuelle des programmes d'action et la vitesse relative avec laquelle ils ont été approuvés par l'IPEC de Genève au début de l'année 2007.

Comment expliquer le rôle du CNLTE par rapport au processus d'approbation des programmes d'action aux BIT/IPEC ? Le rejet par le BIT/IPEC des propositions, qui ont été approuvées par le CNLTE à Madagascar peut constituer une expérience pour le CNLTE et le BIT/IPEC. L'expérience devrait être utilisée pour aider le CNLTE à comprendre leurs missions et leurs mandats, leur autorité et leurs relations avec les organisations donatrices. Il devrait également indiquer la nécessité d'un appui supplémentaire de la part du BIT/IPEC en ce qui concerne les questions de conception des projets. En termes pratiques, le processus d'approbation des programmes d'action a été modifié à Madagascar. L'actuel CTP est habilité à donner une approbation technique aux programmes d'action, l'IPEC Genève dispose de 15 jours pour donner son avis, puis

⁶Un mini programme est un AP dont le budget s'élève à 5000 \$ ou moins.

un projet est transmis au CNLTE pour être validé et envoyé, ensuite, au bureau régional du BIT pour l'examen du contrat et des questions financières.

Durant la mission d'évaluation de l'auditeur à Madagascar, plusieurs partenaires ont exprimé leur frustration pour les retards et les confusions, cependant, la coopération entre les responsables du projet et les interlocuteurs gouvernementaux et sociaux demeure forte si l'on se fonde sur les récents résultats du projet et de l'observation directe.

Au cours de la rencontre avec le PACTE, le manager d'une section a exprimé le désir d'avoir une meilleure communication et une plus proche collaboration avec IPEC Madagascar. Le PACTE a eu le sentiment qu'il n'avait pas une connaissance actuelle de l'évolution des activités d'action directe dans les régions. Le CTP a expliqué qu'ils ne disposaient pas d'un libre d'accès pour visiter à tout moment les programmes d'action directe de l'IPEC. Une partie de la question semble liée au budget, selon le manager de section, leur budget de voyage est inadéquat pour les fréquentes visites sur le terrain. Le projet finance parfois les voyages du PACTE mais pour des raisons de pérennité, il n'est pas approprié de payer pour toutes les missions ayant un lien avec le travail des enfants. Cependant, les visites de terrain du MTE pour diriger des programmes d'action ont été une bonne occasion pour impliquer les membres du PACTE et/ ou du CNLTE ; cela n'a, malheureusement, pas été fait. Le PACTE et le CNLTE devraient être impliqués en tant que membres de l'équipe d'évaluation finale.

Les premiers liés à la gestion du projet ont probablement contribué à une rotation très élevée du personnel⁷ mais d'après le nouveau CTP, les niveaux de salaires, liés aux normes des Nations Unies dans le pays par rapport aux normes d'autres organisations internationales, y ont largement contribué. On est en train de s'attaquer à ce dernier problème à grands pas. Fondé sur l'observation, il y avait un sentiment de cohésion, au sein de l'équipe qui pilotait le projet dont les membres, compétents et engagés, semblaient tournés vers l'avenir. Le recrutement d'administrateurs de projets pour les antennes régionales prévues est une bonne stratégie de gestion du personnel et du projet - il permettra aux actuels responsables et au CTP

de travailler de manière plus intensive sur les initiatives nationales, et cela permettra d'accroître la réceptivité et la communication du projet avec les partenaires régionaux. Il sera important, cependant, de maintenir une communication poussée avec le personnel sur le terrain et s'assurer qu'ils (et leurs collègues « nationaux ») ont une perception claire du lien entre le travail à l'échelle régionale et le travail au niveau national.

Les retards du début ont eu un impact sur l'aptitude du projet à atteindre ses objectifs. On verra l'analyse détaillée dans la section 3.2.

⁷ Depuis le lancement du projet, 5 personnes ont quitté IPEC Madagascar. L'une des démissions les plus récentes qui a eu lieu au début du mois de novembre, est celle du manager du programme national, un haut responsable à long terme de l'IPEC, qui a été détaché du projet financé par l'USDOL pour diriger les activités financées par la France.

Le bon fonctionnement du projet

Le nouveau CTP a mis en place un excellent système d'information et de gestion de projet (PMIS) qui est accessible à tout le personnel et propose une vision totale de la mise en œuvre du projet. Il contient des informations de base et englobe les informations de contact des agences d'exécution (AI), le budget total du projet, les indicateurs clés du projet, et les liens aux documents PA et les rapports. En outre, il permet à l'équipe dirigeante de suivre :

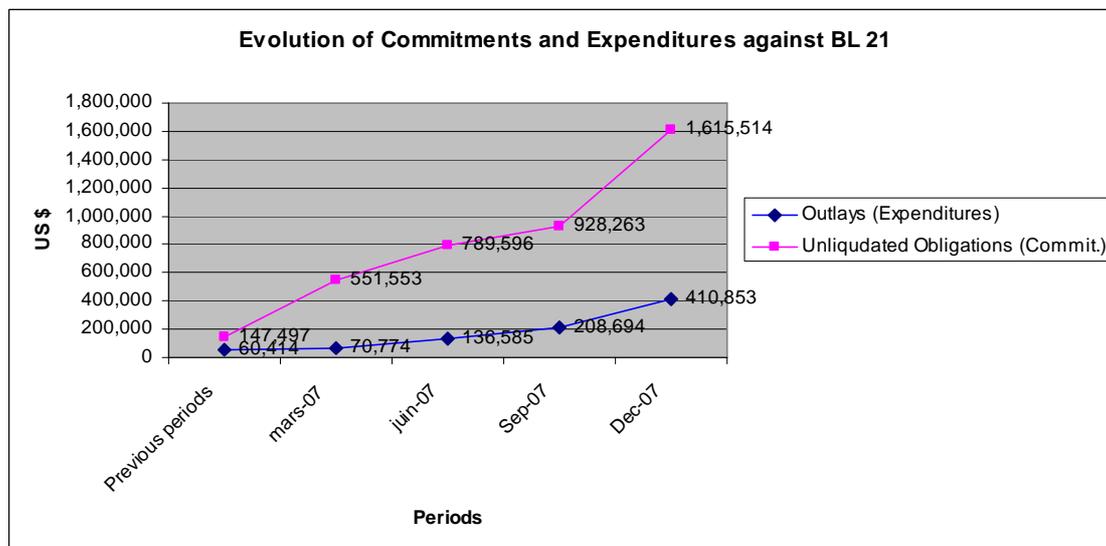
- les approbations sur l'évolution des PA à des niveaux différents
- les allocations budgétaires et les débours de agences d'exécution
- le statut des reportings par les agences d'exécution
- la situation du nombre d'enfants, qui ont été protégés et retirés y compris les projections pour les périodes de reportings.
- les visites de suivi par le personnel du projet IPEC

En supposant qu'il soit à jour (c'était au moment de l'évaluation), le PMIS est une bonne pratique de gestion pour augmenter le rendement en centralisant l'information dans une base de données et en la rendant facilement accessible aux personnes qui en ont besoin.

L'état des dépenses budgétaires par programmes d'action

La table ci-dessous montre l'évolution des engagements du projet et du budget des dépenses pour la ligne 21 BL21)⁸et, montre en particulier une accélération marquée de l'allocation des ressources. L'allocation des ressources est un indicateur du fonctionnement accru dans le processus d'approbation du programme d'action. Les vraies dépenses augmentent également mais à un rythme beaucoup plus modeste et font penser que des plans d'actions sont exécutés pendant plusieurs mois. Les faibles dépenses effectuées par les agences d'exécution reflètent également leur faible capacité d'absorption et que cet indicateur gagnerait à être suivi de plus près. Les responsables du projet disposent de bons outils en place pour suivre à la trace les dépenses des agences d'exécution.

⁸ La ligne budgétaire 8 couvre les dépenses pour les programmes d'action, les études et les consultations. Les dépenses de BL21 constituent une mesure d'efficacité du projet parce que, excepté les ateliers, le financement de toutes les activités du projet provient de cette ligne.



Processus d'approbation des PA et situation

Au moment de l'évaluation, le projet avait formellement approuvé et financé 12 PA et 6 minis programmes en partenariat avec la société civile et les agences d'exécution. Excepté les 3 mini programmes, tous ont été approuvés depuis mars 2007.

Selon le PMIS du projet, la moyenne des jours, depuis le moment où l'PA est transmis au CTP pour une approbation jusqu' à sa signature par le partenaire d'exécution, est de 255 jours. ! Les responsables du projet ont réparti ce chiffre en étapes pour identifier les goulots d'étranglement :

Administrateur du projet	→ Approbation technique du CTP	107 jours
Approbation technique du CTP	→ Feu vert de Genève	55 jours
Feu vert de Genève	→ Feu vert du CNLTE	18 jours
Feu vert du CNLTE	→ Feu vert pour l'acquisition	34 jours
Feu vert pour l'acquisition	→ Feu vert du service de la Comptabilité	37 jours
Feu vert du service de la Comptabilité	→ Signature de l'agence d'exécution	5 jours

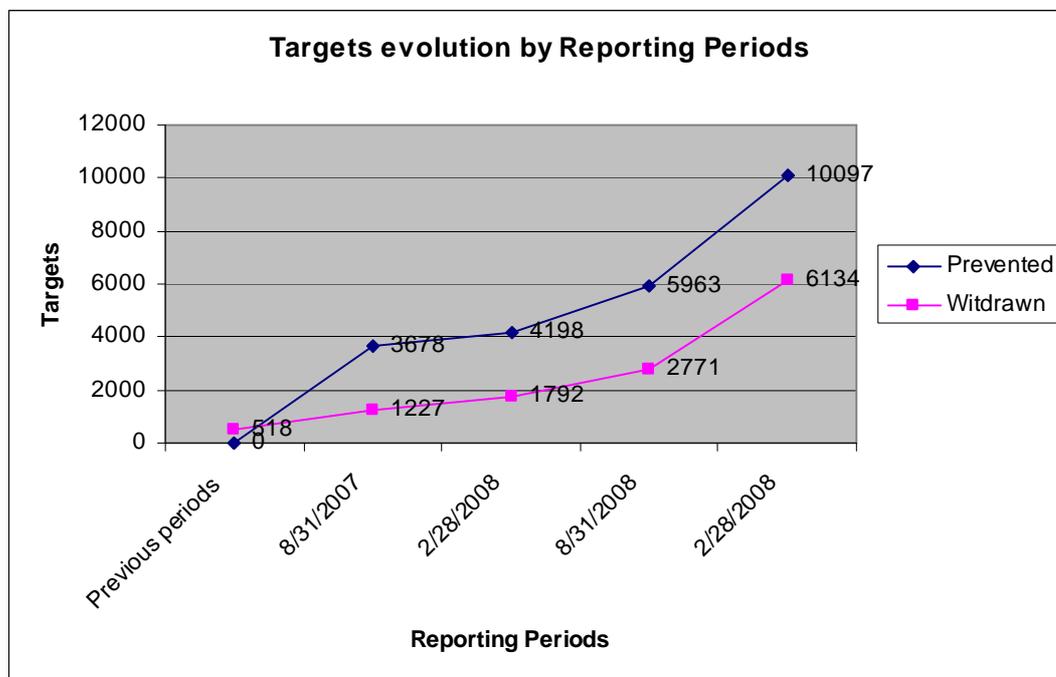
Cette analyse couvre le processus depuis le lancement du projet et reflète les difficultés des responsables du projet décrits plus tôt dans ce rapport. Le processus d'approbation s'est accéléré rapidement depuis mars 2007. Des obstacles demeurent, toutes fois, une fois que le projet approuvé a été transmis au bureau régional du BIT pour l'approbation du contrat et des questions financières.

Au moment du MTE, les responsables du projet concentraient une majeure partie de leurs efforts dans la finalisation des programmes d'actions directe et de les faire approuver et financer. Ils ont réussi à regrouper plusieurs programmes équivalents en un seul partenaire régional d'exécution de sorte que les PA, qui sont actuellement en cours de réalisation, sont plus vastes et le processus consistant à obtenir l'activation de multiples programmes plus efficace.

Situation et prévisions par rapport aux enfants protégés et retirés

Les retards enregistrés par le projet se reflètent dans la réalisation de ses objectifs en ce qui concerne le nombre d'enfants protégés et retirés de la forme d'exploitation que représente le travail des enfants. En mars 2007, ils n'étaient que 500 enfants à être retirés du travail des enfants sur 5000 ciblés et 0 sur 10.000 ciblés pour la prévention, tels ont été les résultats des efforts fournis par le projet. Le tableau ci-dessous montre les chiffres actuels et ceux prévus des enfants protégés et retirés, et indique une accélération marquée dans la réalisation des objectifs. Si la mise en œuvre s'effectue selon le planning, le projet dépassera ses objectifs avant la fin. La plupart des programmes d'action prévus sont dans un état relativement avancé qui donne plus de crédibilité aux prévisions des responsables du projet.

Evolution des objectifs par périodes de reporting



Périodes de reporting

Le genre

En ce qui concerne les enfants protégés et retirés du travail des enfants à travers les services du projet, le nombre de bénéficiaires chez les garçons et les filles est approximativement égal même si les garçons ont un léger avantage. Dans les documents des PA que l'auditeur a examinés, les garçons et les filles sont ciblés à peu près en nombres égaux.

Répartition des Bénéficiaires du Projet selon le genre

	Protégés	Retirés
Garçons	1881	679
Filles	1797	596

Durée des services offerts par le projet aux enfants protégés et retirés

Plus un enfant est suivi et soutenu financièrement pour rester à l'école, plus il/elle a des chances d'être retiré et protégé du travail des enfants. Moins de la moitié des enfants soutenus par le projet recevront des services durant plus d'une année académique. La majorité des enfants seront recrutés dans des programmes éducatifs et suivis pendant moins d'une année. La durée des services du projet est le seul indicateur de qualité et de pérennité mais il est important. Il n'y a pas grand-chose à faire à ce stade de la mise en œuvre du projet pour prolonger la durée des services à moins que la date devant consacrer la fin du projet soit prorogée.

Coûts par enfant protégé et retiré

Les responsables du projet ont calculé la somme de 129\$ comme étant la moyenne des coûts par bénéficiaire direct. Le calcul est basé sur la somme des budgets des programmes d'action directe, prévus et en cours, et la somme est divisée par le nombre total d'enfants assistés. 129\$ est une somme assurément élevée et révèle que dans plusieurs programmes d'action directe, les approches mises en œuvre en matière de besoins matériels ont un coût élevé (paiement des frais de scolarité, achat de fournitures d'école, vêtements, aménagement pour les familles exerçant une activité qui génère des revenus). Il existe des exceptions : dans un programme de protection (Interaide), qui propose seulement des soutiens scolaires et psychosociaux aux enfants démunis, le coût par enfant est de 5\$. Le programme Interaide paie non seulement les frais de scolarité des bénéficiaires mais demande aussi aux familles de participer symboliquement aux frais du programme didactique.

Le coût par enfant pourrait être réduit si les programmes d'action directe pouvaient mobiliser plus efficacement des fonds auprès d'autres programmes, qu'ils soient publics ou bailleurs. Il a été, par exemple, prévu dans le projet qu'IPEC Madagascar travaille en harmonie avec les programmes de constructions d'écoles existants, les programmes de nutrition scolaires, et les campagnes de déclaration des naissances dans ses régions ciblées. La nécessité d'obtenir des programmes d'action directe immédiatement opérationnels suite aux premiers retards dans la mise en œuvre du projet a rendu difficile la mise en place du dispositif de mobilisation des ressources.

3.2 Les progrès obtenus selon les résultats prévus et les objectifs du projet

3.2.1 Développer la base des connaissances

Résultats	Réalisations clés
1.1 Données nationales sur le travail des enfants disponibles	+ Avec l'appui financier et technique apporté à l'Institut National de Statistiques à travers le projet financé par l' USDOL, la première grande étude nationale sur le travail des enfants est en cours à Madagascar. Le premier rapport doit être rendu en mars 2008.
1.2 Etudes qualitative et quantitative réalisées sur le travail des enfants dans des emplois dangereux et malsains dans les secteurs informels urbains et ruraux.	+ Les 2 études sur les PFTE ont achevé (CSEC et le secteur Minier) la collecte des données qualitatives et quantitatives sur les PFTE dans les régions sélectionnées. ; la collaboration avec l'UNICEF à la collecte d'informations sur le travail des enfants dans ces secteurs (CSEC et l'extraction Minière). + L'évaluation des besoins et les études de base réalisées par les agences d'exécution des programmes d'action directe fournit des informations détaillées sur les enfants employés dans les PFTE dans les communautés locales spécifiques
1.3 Documents des Bonnes pratiques et modèles d'interventions disponibles	+ Etude sur le cadre institutionnel pour la lutte contre le travail des enfants à Madagascar commanditée par et partagée au cours du séminaire de 2007 sur les bonnes pratiques des services sur le travail des enfants en Afrique Francophone

Le projet est en train de réaliser des progrès soutenus dans les résultats prévus pour OII

IPEC Madagascar finance la première étude nationale sur le travail des enfants en partenariat avec l'Office National de Statistiques (INSTAT) (**Résultats 1.1**). L'étude, la première spécifique sur le travail des enfants à Madagascar, présentera une image globale de l'importance des problèmes aussi bien des variations régionales. Les estimations actuelles du nombre d'enfants laborieux sont obtenues grâce à l'extrapolation des données de différentes sources. L'étude fournira également des informations supplémentaires sur la prévalence de certaines formes de travail des enfants, et, suite à la collaboration avec l'UNICEF, comprendra des informations sur certaines formes de trafic d'enfants.

Le BIT/IPEC et leurs interlocuteurs gouvernementaux envisagent de diffuser aussi large que possible les résultats dans le but d'informer et de mobiliser les décideurs publics, la société civile et le plus d'une manière générale pour soutenir les initiatives pour s'attaquer au problème. D'une manière claire, la publication des informations est un événement médiatique et devrait être capitalisé dans la stratégie de communication du projet.

Les études approfondies prévues sur les WCFL, en faisant usage d'une combinaison de méthodes (**Résultats 1 2**) qualitatives et quantitatives, ont été partiellement achevées (2 sur 3) au moment de l'évaluation (voir table de réalisations). La troisième étude, prévue

pour faire le bilan du travail des enfants dans le secteur informel, reste à faire. Les responsables du projet affirment qu'elle sera soumise à la confirmation de la part du PACTE et que l'étude est toujours demandée. En outre, le MOU conclu avec l'UNICEF (voir annexe C) entraînera des études supplémentaires qui traitent du travail des enfants financées uniquement ou en partie par l'UNICEF. Il existe, par exemple, une étude sur le qui est actuellement menée par l'UNICEF CESC. L' IPEC a fourni les éléments pour les termes de référence et va participer à la révision du rapport final. Les résultats seront utilisés pour identifier les victimes du CESC qui doivent être ciblées dans les programmes d'action directe, à Nosy Be et Fort Dauphin, financés dans le projet prévu. De même, l'UNICEF a demandé à l'IPEC de donner son avis sur une autre étude prévue sur le bien être des enfants et sur l'exploitation des enfants dans le secteur minier.

IPEC Madagascar a achevé deux activités qui peuvent être considérées comme étant de bonnes pratiques de participation (**Résultat 1.3**): la création d'un manuel de communication et d'une étude du cadre institutionnel. Le projet n'était pas précis en ce qui concerne les processus qui seraient utilisés pour identifier les bonnes pratiques même si l'auditeur remarque que dans les rapports de suivi des programmes d'action directe, on encourage les agences d'exécution à documenter leur histoire d'une réussite.

En tant qu'élément de stratégie de *dissémination* des bonnes pratiques, le projet envisage de créer un site web BIT/IPEC et (selon OI2) un site web du PNA, aucun n'a été créé à ce jour même si un spécialiste de systèmes d'information a été recruté à mi-temps pour le projet (il a débuté en novembre 2007) et les sites web font partie de la mission qu'ils lui ont confiée. Le projet a également prévu de créer une lettre d'informations et une brochure des bonnes pratiques (pas encore réalisée). Il reste suffisamment de temps pour le projet pour mettre en œuvre ces activités de manière efficace et la compétence du spécialiste de la communication déjà recruté en tant que consultant par le projet, englobe certaines de ces tâches.

Recommandations

Le responsable d'INSTAT, en charge de l'étude enquête nationale sur le travail des enfants a déclaré qu'il espérait pouvoir réaliser la suite de l'enquête nationale sur le travail des enfants d'ici quelques années. Parce qu'on ne sait pas à ce moment si la suite d'une étude sera possible, il est recommandé que le projet poursuive jusqu'à sa conclusion les efforts prévus pour intégrer les questions relatives au travail des enfants dans un budget standard et les enquêtes sur le travail des enfants qui sont mises en œuvre plus fréquemment dans l'outil d'enquête du recensement national.

L'analyse des données de qualité sera essentielle pour que l'enquête nationale sur le travail des enfants fasse s'exprimer les décideurs et les acteurs concernés. Le projet devrait envisager, si possible, à demander une assistance auprès du projet « Understanding Children's Work » UCW), une agence de recherche gérée conjointement par le BIT, l'UNICEF et la Banque Mondiale, pour réaliser un rapport de national de UCW basé sur les résultats de l'enquête. D'après le site web du UCW, « les rapports nationaux visent deux objectifs importants. Premièrement, ils aident à fournir une

compréhension analytique ordinaire du travail des enfants, qui peut être utilisé pour informer et accroître la suite logique des efforts des agences au niveau local. Deuxièmement, à travers un investissement rapproché de la part des interlocuteurs locaux dans son développement, les rapports contribuent au renforcement des capacités nationales en collectant et en analysant les données sur le travail des enfants ».

Les sites web prévus offrent une opportunité pour utiliser la technologie pour mettre en oeuvre stratégie de communication web. Internet peut créer une plate forme pour partager des informations y compris les études sur le travail des enfants, les résultats de l'enquête nationale et les bonnes pratiques identifiées. Une plus grande disponibilité des outils de d'information et de communication permettra l'IPEC de renforcer son activité de promotion et de sensibilisation des activités et consolider les réseaux de personnes impliquées dans la lutte contre le travail des enfants. Les outils qui peuvent être utilisés efficacement à cet effet englobent : un journal en ligne, une base de donnée des organisations qui interviennent dans les activités de bien être des enfants, une base de données des services sociaux pour les enfants vulnérables, les services d'alphabétisation et de la formation professionnelle, une série d'histoires à succès et de brochures des bonnes pratiques, des manuels téléchargeables et des guides, des vidéo clips audio courtes et téléchargeables pour des activités de sensibilisation et des forums de discussions en ligne. Tous ces outils peuvent être hébergés et facilement mis à jour en utilisant un des nombreux systèmes de gestion disponibles pour développer des sites web dynamiques. Une fois que la plate forme est en place, la clé pour réussir une stratégie de communications basée sur le web c'est être un bon manager en matière de communication en matière de communication plutôt que d'être un manager de systèmes d'informations. Qu'il investisse ou non dans la stratégie de communication basée sur le web, le BIT/IPEC devrait avoir une meilleure stratégie pour documenter (en formats digests) et diffuser des informations sur ses activités, ses partenaires, ses études et l'enquête. La recherche, la sensibilisation, la promotion et l'action directe devraient converger sinon les activités de collecte d'excellentes données auront un impact limité.

3.2.2 Bâtir une compétence nationale

2. Les structures nationales pour lutter contre les pires formes de travail des enfants ont été renforcées	
Résultats prévus	Réalisations clés
2.1. les structures nationales pour gérer et mettre en œuvre les activités contre le travail des enfants ont été créées, consolidées et sont opérationnelles	<p>+ Ateliers nationaux et régionaux (Printemps 2005 et juin/juillet 2007 ont abouti au plans régionaux et activités pour lutter les PFTE 5 Diana, Menabe, Atsimo Andrefana, Ihorombe, Anosy, Boeny, Antsinanana)</p> <p>+ La création de comités régionaux pour lutter contre le Travail des Enfants (CL) à Diana (Nord), Atsimo Andrefana (Sud Ouest) sensibilise et engage les autorités régionales dans des discussions sur le CL, et pourrait aboutir à l'allocation de ressources publiques pour lutter contre le travail des enfants.</p> <p>+ L'étude du cadre institutionnel pour lutter contre le travail des enfants fournit des recommandations précises pour impliquer les institutions publiques et de la société civiles pour agir pour agir dans la lutte contre le CL.</p> <p>+ La décision de créer des points focaux locaux (mise en œuvre en cours) propose plus de mécanismes pour le renforcement de structures aux niveaux régionaux et locaux.</p> <p>+ Le MOU conclu entre l'UNICEF et le BIT/IPEC pour collaborer dans la lutte contre le Travail des Enfants à Madagascar mobilise des bailleurs de fonds supplémentaires pour lutter contre le travail des enfants</p>
2.2 La question du travail des enfants à Madagascar a été intégrée dans le programme de réduction de la pauvreté.	<p>+ Les efforts de lobbying menés par le PACTE a eu pour conséquence l'intégration du travail des enfants en tant que priorité nationale (Engagement 8, Challenge 4) dans le PAM, le document global de planning pour les efforts nationaux de développement à Madagascar pour 2007-2012</p> <p>+ 5 Ministères ont inclus des indicateurs liés au CL dans des plans d'action sectoriels: MFPTLS; Direction de l'ex Ministère de la Population; Ministère de la Culture et du Tourisme; Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique; Ministère de la Justice</p>

Des progrès considérables ont été réalisés pour atteindre les objectifs et renforcer les structures nationales pour lutter contre les PFTE (**OI2**) à travers des activités financées par le projet. Ils sont résumés dans le tableau ci-dessus. Le projet a organisé plusieurs ateliers et des activités destinées à renforcer les capacités du CNLTE et du PACTE pour assumer son rôle de coordination, de réseau, de renforcement de capacités, et de décentralisation efficace des efforts pour lutter contre le travail des enfants à Madagascar. Il reste beaucoup d'activités à mettre en œuvre et de nombreuses autres sont prévues dans un PA pour soutenir le PACTE signé en juin 2007 de même qu'un mini programme pour soutenir le CNLTE, qui est actuellement en cours de préparation.

Le renforcement des structures de gestion du PACTE est l'une des pierres angulaires de la stratégie de longévité de l'IPEC Madagascar. L'PA du PACTE engage le service en tant qu'agence d'exécution des activités spécifiques qui consolideront les aptitudes du PACTE à

Remplir sa mission. A travers les PA et en tant que mandataire du gouvernement, le PACTE est en train de gagner en autonomie pour mettre en place des structures régionales pour coordonner, assurer le suivi et soutenir des actions pour lutter contre le travail des enfants. Basées sur des visites sur le terrain et la transmission d'informations, excepté le comité de Diana, les structures régionales manquent encore de maturité ; leurs membres ont une perception rudimentaire des causes et moyens de lutte contre le travail des enfants et ils comprennent les mission qui leur est confiée. L'PA du PACTE prévoit d'accorder un rôle important aux membres du PACTE pour orienter et former des membres des structures régionales et les intégrer dans le réseau national pour lutter contre le travail des enfants. Pour l'ORTE prévu, la stratégie du PACTE est de renforcer son rôle dans le suivi et l'évaluation du travail des enfants dans les régions en tant que mécanisme pour fournir une base de données sur le travail des enfants. Une campagne d'information, liée aux activités destinées à renforcer les structures régionales, va être entreprise par les membres du PACTE pour cibler les autorités nationales et régionales. La campagne est destinée à d'assurer le suivi de l'intégration réussie des questions liées au travail des enfants dans le PAM et à s'activer pour l'intégration du travail des enfants dans les plans de développement régionaux et locaux. Un membre du PACTE a exprimé sa satisfaction lorsqu'il a écouté le compte rendu de l'auditeur qui parlait du maire qui envisageait d'inclure les activités de lutte contre le travail des enfants dans son futur plan de développement communal, ceci est, en partie le résultat de sa campagne de promotion au cours d'une visite sur le terrain d'un programme d'action directe. Les activités prévues de partage de l'information cibleront également les députés et les centres de formation des administrateurs civils et la police.

En tant qu'élément de l'PA, le PACTE va organiser des stages pour 77 inspecteurs du travail et du droit social. Pour ce stage, le PACTE envisage de mettre jour les modules existants sur l'inspection sur le travail des enfants et s'assurer que cela fait partie du plan de formation pour les nouveaux inspecteurs. Cette formation est importante parce que, jusqu'à aujourd'hui, les inspecteurs avaient une mauvaise perception de leur rôle dans la lutte contre le travail des enfants.

Les membres du PACTE, qui ont bénéficié de cette formation sur les initiatives d'emploi local pour lutter contre le travail des enfants dispensée par les experts du BIT dans leur centre de formation à Turin, en Italie, formeront le reste de leurs collègues et 16 membres du CNLTE. D'autres activités ainsi qu'une réflexion sont prévues voir comment travailler en réseau avec les observatoires régionaux de l'emploi existants qui sont également gérés par le Ministère du Travail. Cette activité est importante pour le PACTE puisqu'elle se rapporte directement au mandat de son propre ministère pour intégrer le travail des enfants dans les stratégies de développement existantes et aborde la question importante sur la manière à intégrer les enfants laborieux ou exposés au circuit de formation professionnelle qui peut mener à un travail décent au lieu d'une exploitation.

L'PA envisage également des activités de formation pour les membres du PACTE même sur la conception du projet, l'administration du projet et la gestion financière, la gestion de l'information, et la gestion de sites web.

Recommandations

L'étude commanditée par l'IPEC pour étudier le degré d'ancrage des institutions nationales dans la lutte contre le travail des enfants, réalise un excellent travail d'identification des forces et faiblesses du CNLTE, du PACTE et de sa société civile et d'autres partenaires et recommande des stratégies d'amélioration. Les recommandations clés de l'étude sont résumées ci-dessous avec les commentaires de l'auditeur.

Augmenter les ressources financières disponibles au CNLTE, au PACTE et à ses extensions régionales pour l'exécution de leurs missions.

Au cours des entretiens que l'auditeur a eus avec les membres d'une division du PACTE, le responsable de cette division a affirmé que leurs ressources étaient inadéquates pour les visites régulières sur le terrain et qu'ils dépendaient de l'IPEC pour la collecte et le partage de l'information. Cette question mineure est révélatrice d'un plus grand défi. Le CNLTE de Diana a également déclaré qu'il n'a pas reçu de budget pour financer ses activités y compris les fonds de reproduction des documents, des outils de voyage, de production et de sensibilisation. Les mesures prises par le projet pour s'attaquer au défi incluent l'allocation des fonds du projet au PACTE au CNLTE pour des activités bien précises. Le projet a également conclu un MOU avec l'UNICEF pour encourager et faciliter les investissements de l'UNICEF dans des activités de lutte contre le travail des enfants. C'est une solution à court terme qui pourrait être répétée avec d'autres bailleurs potentiels, surtout ceux de l'ONU. Puisque les bailleurs de fonds seront probablement une source importante de financement de plusieurs sortes d'activités pour lutter contre le travail des enfants dans court et le moyen terme, aider les partenaires à mettre en place une stratégie pour la diversification des bailleurs devrait faire partie de la stratégie de sortie de crise du projet.

L'inscription du « travail des enfants » dans le PAM et son intégration dans les plans d'action régionaux, et communaux sont la stratégie à long terme mis en place par le projet, le CNLTE et le PACTE pour augmenter les ressources publiques pour les initiatives contre le travail des enfants. La campagne du Ministère du Tourisme pour lutter contre le tourisme sexuel, qui présente une campagne nationale de communication pour dissuader les touristes aussi bien que les tours opérateurs de contribuer au CSEC, est un exemple pour montrer comment cela peut mobiliser des ressources. Le comité du Ministère de la Justice pour la protection juridique des droits des enfants, qui travaille sur les améliorations des lois sur le travail des enfants comme faisant partie de son travail, est un autre bel exemple. Les réalisations du CNLTE et du PACTE dans la mobilisation des fonds, auprès d'autres bailleurs y compris le secteur privé pour les célébrations du 12 juin, indiquent qu'ils ont déjà une capacité de mobilisation de ressources à une échelle réduite. Cependant, il est probable qu'ils bénéficient d'une formation supplémentaire dans ce domaine comme pourraient l'être les nombreux partenaires d'exécution des

programmes d'action directe des ONG dont la plupart dépendent de l'IPEC tout comme leur principal donateur.

Renforcer les capacités techniques des membres du PACTE et du CNLTE

En plus des ateliers et missions de formation au centre de formation du BIT à Turin, le projet suit une stratégie consistant à rendre ses interlocuteurs autonomes exemple : le PACTE, la direction de réforme judiciaire, la branche de communication du Ministère de l'Education), en leur donnant des plans de travail précis et les moyens de leur exécution (exemple : l'PA du PACTE en cours indiqué ci-dessus) de sorte que les partenaires du projet pourront apprendre en le faisant. Il est évidemment important que les partenaires du projet reçoivent un appui fort de la part d'IPEC Madagascar à travers l'exécution des tâches prévues.

Création d'une base de données pour assurer le suivi de la situation des enfants travailleurs à Madagascar

Une des tâches confiées au PACTE est la création et le maintien d'une base de données sur le travail des enfants à Madagascar. Puisque l'activité n'a pas encore commencé, il est important de réfléchir aux informations dont une personne aura besoin et comment et par qui s'effectuera la collecte avant de s'avancer à créer la structure de la base de données. Il existe un facteur important dont il faudra tenir en compte ; qui pourra avoir accès aux données si/lorsqu'elles seront disponibles et que vont-ils en faire ? Souvent, la conception de base de données est confiée à des techniciens qui ont une connaissance minimale par rapport à ceux qui vont l'utiliser en fin de compte, ce qui donne des résultats généralement négatifs.

Comme il a été indiqué dans la section 3.2.1, beaucoup d'informations utiles pourraient être partagées via le site web prévu. Internet offre un plus grand accès à l'information, la dernière technologie du web offre la possibilité aux utilisateurs d'interagir et de partager des informations en ligne (base de données dynamiques en ligne, forums). Les principaux défis pour maintenir soit une base de données soit un site web sont les mêmes. Obtenir des données de qualité pour et tenir la base données à jour. Tels sont les principaux défis dans les pays disposant de mauvaises infrastructures de communication Il est recommandé que le site web et la base de données soient maintenus mais variables.

Promouvoir la décentralisation

La récente poussée à Madagascar de la décentralisation et de la délégation des autorités et du budget aux niveaux régionaux et locaux a créée les conditions pour la mise en œuvre locale et efficace et la mobilisation des ressources pour des activités de lutte contre le travail des enfants. IPEC Madagascar soutient le CNLTE et le PACTE pour saisir l'occasion à travers la création de structures régionales (CRLTE et ORTE). La récente création approuvée d'antennes régionales de l'IPEC ou de points focaux offre également au projet un puissant mécanisme de renforcement de la gestion des capacités régionales et

locales des acteurs en ayant un personnel permanent dans les régions où le projet est plus présent.

Pour gagner la stratégie des antennes, il est important que les personnels basés dans les régions soient ardemment soutenus par le CTP qui est basé à Tana ainsi que les responsables du projet, particulièrement depuis que le profile des points focaux régionaux est celui de cadre de rang « inférieur ». Le projet devrait accorder une attention particulière sur le fait que (i) les point régionaux focaux comprennent que le plus important dans leur mission est de renforcer les capacités de gestion de leurs interlocuteurs régionaux et de ne pas faciliter le travail effectué à l'échelle régionale pour l'IPEC (même si les deux sont importants) ; et (ii) que les liens sont établis entre le travail des politique nationale et les stratégies, les activités de renforcement des capacités au niveau régional et les programmes d'action directe. Ce dernier point sera détaillé dans la section 3.2.6.

3.2.3 Renforcer le cadre juridique

3. Le cadre légal pour faire face aux problèmes du travail infantile est harmonisé, renforcé et appliqué de manière efficace	
Résultats	Réalisations clés
3.1 Textes juridiques (code du travail règles) harmonisés avec des outils nationaux et internationaux adéquats	+ Vote du décret 2007 – 563 qui définit les pires formes du travail des enfants à Madagascar. + Le Ministère de la Justice s'est engagé dans le PNA par le biais du Comité de Réforme des Droits des Enfants.
3.2 Institutions en charge du renforcement de la loi et autorités/leader locaux qui peuvent contribuer à durcir ce renforcement pour assurer une meilleure protections de l'enfant	+La campagne nationale de lutte contre le tourisme sexuel offre un model d'action plus agressive pour renforcer le code du travail relatif au travail infantile +Les comités locaux de suivi du travail infantile sont installés par des partenaires participant au programme d'actions directes pour identifier et référer les enfants travailleurs aux services sociaux de leurs localités
3.3 Participants clé sensibilisés sur les buts, le contenu et l'application des lois amendées et des règles	+ Les campagnes Cartons Rouges font référence aux conventions internationales signées par Madagascar

La collaboration entre IPEC Madagascar, le Ministère de la Justice et le PACTE à ce jour a abouti au décret n°2007-566 qui définit les pires formes du travail infantile et qui a été approuvé par le Conseil du Gouvernement en juillet 2007. Le PACTE a rédigé le texte qui a été validé par le Ministère de la Justice et a suivi la procédure légale pour devenir une loi. Ceci représente un acquis significatif pour le résultat 3.1. Cependant, la plupart des activités prévues sous I03 doivent être démarrés.

Les fondements d'une réalisation accélérée ont été posés par la mise en place d'un programme d'action avec le Ministère de la Justice. Ce programme d'action, qui est en phase finale d'approbation, va investir la Direction de la Réforme Législative dans les activités suivantes :

- Identifier les insuffisances du cadre juridique actuel, rédiger des textes juridiques spécifiques et des règles qui s'appliquent au travail infantile dans les secteurs du travail domestique et du travail minier, rédiger une législation spécifique qui s'applique aux problèmes du trafic des enfants, et établir une liste des occupations à risques pour les enfants par le biais d'une consultation tripartite (*résultat 3.1*).
- Former des juges (60), des juristes (50), la police, des agents protecteurs et des représentants des organisations de la société civile (50) sur le travail infantile, la loi sur le travail infantile et les standards de protection sociale (*résultat 3.2*).
- Développer des outils de sensibilisation qui expliquent les lois et les standards de protection sociale en vigueur pour protéger les jeunes du travail infantile et diffuser ces outils au public par des campagnes d'information (*résultat 3.3*).

Si le programme d'action est réalisé selon le plan initial, le projet devrait atteindre ses buts et objectifs tels qu'ils sont prévus dans le document du projet sous OI3.

Au sein de ses programmes d'actions directes, le projet a mis en place des mécanismes de consolidation de l'autorité sociale qui utilisent les contrats sociaux traditionnels (connus sous le nom de Dina à Madagascar) comme moyens de dissuader les parents et autres membres de la communauté locale d'engager leurs enfants dans les pires formes du travail infantile. Cette approche exige que les autorités locales, y compris les autorités éducatives et les notables de la communauté, soient informés et convaincus des dangers du travail infantile et qu'ils usent de leur influence pour mobiliser la plus grande partie de la communauté contre cette pratique. Ceci est une approche prometteuse pour s'attaquer au travail infantile, en particulier dans les zones où l'application formelle et stricte de la loi et l'inspection de travail sont rarement respectées, comme par exemple les fermes en famille et autres entreprises familiales. Dans un projet rural au nord d'Ambilobe, l'agence chargée de sa réalisation a réussi à engager un « prince » local ou chef traditionnel dans ses activités.

Une fois que le CRLTE et le ORTE ont été installés, il leur serait utile de mener une campagne d'information portant sur le travail infantile, la loi sur le travail infantile et les standards de protection sociale et qui ciblerait *fokatany* (les autorités locales) et autres administrateurs locaux et notables des régions. Une telle activité toucherait plus facilement les administrateurs régionaux, et en particulier les administrateurs locaux, que les activités prévues par le programme d'action du Ministère de la Justice, programme qui est plus centré au niveau national.

Il y a un rôle à jouer par les autorités officielles pour imposer des sanctions dans la lutte contre le travail infantile et ce rôle pourrait être soutenu plus fermement par le projet. L'exemple le plus frappant, dont le chargé d'évaluation a été témoin, est le cas des enfants travaillant dans les mines de carrière au centre de Tana (ou quelque part sur l'île mais au milieu de la capitale, non loin de la maison du premier président de la république, ce qui est particulièrement flagrant). IPEC Madagascar appuie en ce moment un excellent programme d'actions directes géré par une ONG pour retirer et empêcher des enfants de travailler dans une carrière de Tana. En dépit des efforts fermes de cette ONG qui

consistent en des rencontres avec l'association des producteurs de carrière et du soutien aux alternatives éducatives pour enfants, il y a encore des enfants, surtout très jeunes, qui continuent de casser de la pierre au moment de la visite du chargé d'évaluation (même si on reconnaît que leur nombre a beaucoup diminué depuis le début du projet). Les enfants sont visibles ; le travail est dangereux pour leur santé et leur bien-être ; l'association des producteurs de carrière a été informée des dangers posés aux enfants – il serait temps que les autorités locales se décident à imposer des sanctions juridiques contre les producteurs.

3.2.4 Promouvoir l'Education et les opportunités de formation pédagogique

4. Les capacités du système /Education /Formation pédagogique /Apprentissage en vue d'attirer et de retenir les enfants exposés au risque du travail infantile ont été renforcées	
Résultats	Réalisations clés
4.1 Les mécanismes destinés à améliorer l'accès à l'éducation au niveau national ont été renforcés	<p>- Interventions nationales non démarrées pour le moment</p> <p>+ Les méthodes d'inscription scolaire, de réintégration et de maintien des enfants à l'école font partie de tous les programmes d'actions directes réalisées au niveau communautaire</p> <p>+ Participation des directeurs d'écoles et dans quelques cas des responsables éducatifs locaux ont engagé les institutions dans la lutte contre le travail infantile dans les régions du projet</p>
4.2.L'éducation qualitative, en adéquation avec les besoins locaux et ceux des enfants à risque, a été améliorée.	<p>+ Les infrastructures communautaires de prise en charge libèrent les mamans pour aller travailler dans les champs et permettent aux enfants d'aller à l'école et aux tout petits de commencer très tôt à apprendre.</p> <p>+ L'encadrement extra scolaire dans les écoles des quartiers plus pauvres de Tana a maintenu des enfants à l'école grâce à l'amélioration des résultats scolaires de ces enfants.</p>
4.3 Des schémas de formation pédagogique/apprentissage centrés sur les besoins de l'économie informelle urbaine, de l'agriculture, de la pêche et du secteur rural non agricole ont été développés	<p>+ Des programmes de formation pédagogique pour adolescents âgés de 15 ans et plus ont été testés dans beaucoup de programmes d'actions directes par des agences d'exécution;</p>

Au moment de l'évaluation, le projet a connu peu de succès dans la réalisation des activités prévues pour renforcer les capacités du système éducation/formation pédagogique/apprentissage destiné à attirer et à retenir les enfants exposés au travail infantile. Pendant l'évaluation, le chargé d'évaluation n'a pas rencontré de signes prouvant que le projet contribuait de manière significative à la politique nationale de dialogues sur les programmes éducatifs, quoique le MEN participe au CNLTE. Bien que tous les programmes d'actions directes ont une composante de formation éducative et pédagogique, le travail en aval n'a pas encore été traduit en activités stratégiques au plan national. Cependant, une partie de ce travail en aval, relatif à l'éducation, est en train de produire des modèles potentiels pour accroître l'accès ou retenir les enfants à risque à l'école et dans les programmes de formation pédagogique.

Selon les rapports sur l'avancement du projet des discussions ont eu lieu pour orienter ILO/HIMO vers la construction d'écoles dans les zones où les pires formes du travail infantile ont été identifiées comme prévu. Il est également mentionné que les programmes actuels destinés aux écoles ont été orientés vers les régions où le travail infantile est le plus prévalent (ou au moins vers une région où le projet est actif).

Les responsables de la gestion du projet sont sur le point de développer un programme d'action avec le MEN. Les grands champs d'action sont connus en ce moment : le projet propose de travailler avec le MEN pour développer un manuel des enseignants qui sera utilisé dans les programmes éducatifs formels et offrira aux enfants travailleurs un cursus spécifique. Le processus de conception du manuel va intégrer une évaluation des besoins et des ateliers avec les enseignants et les administrateurs centraux du MEN. En outre, le projet prévoit de travailler avec le MEN en vue de traduire et localiser le SCREAM⁷, d'expérimenter leurs outils avec les partenaires actuels des programmes d'actions directes et d'intégrer potentiellement leur méthode dans les programmes éducatifs (éducation formelle ou celle d'un autre type, cela n'a pas été clair aux yeux du chargé d'évaluation).

Les activités prévues dans le document du projet sous OI4 sont d'une grande portée et ambitieuses – mais beaucoup d'entre-elles n'ont pas été particulièrement bien conçues ou réalistes, surtout à ce stade du projet étant donné les retards accusés dans sa réalisation. Evaluation des besoins, cursus adapté pour alphabétiser, éducation de transition et programmes éducatifs formels (destinés aux différentes catégories d'enfants travailleurs !), développement d'outils d'éducation civique, concevoir et tester des schémas de formation professionnelle et de séminaires de travail – ces activités sont complexes et demandent du temps ; certaines se focalisent de manière disproportionnée sur les « produits » plutôt que sur les processus – fournir des manuels ou des « lots d'outils » et dans une moindre mesure sur la manière que ces lots seront testés et les approches efficaces répliquées (par le biais de la formation, du suivi, et du soutien des enseignants). Au-delà, il n'y a pas, à ce jour, de lien clair entre les solutions qui sont proposées et les approches qui ont été expérimentées dans les programmes d'actions directes.

Recommandations

La préparation des plans d'actions au niveau de l'Education était dirigée par un directeur du programme national qui a quitté IPEC Madagascar en novembre 2007 ; la gestion des plans d'actions a été donc transférée au CST (conseiller technique principal) pour leur finalisation. Le CST doit jeter un nouveau regard sur ce qui a été planifié, décider de l'annulation ou du retrait de certaines activités et établir des liaisons directes avec les modèles de programmes d'actions qui ont connu du succès (ceci sera discuté dans la section 3.2.6). Un point de départ pourrait être la documentation des bonnes pratiques prometteuses relatives à l'Education dans les programmes d'actions directes actuelles. A

⁷ SCREAM signifie Supporting Children's Rights through Education, the Arts and the Media (faire valoir les droits des enfants par le biais de l'éducation, des arts et des médias). Son but est d'aider les éducateurs à promouvoir la compréhension et la prise de conscience du travail des enfants au sein des jeunes en utilisant des méthodes d'enseignement créatives et innovantes.

cause des coûts relativement élevés des interventions et des retraits dus aux faibles moyens du ministère de l'éducation, le projet doit concentrer ses efforts pour documenter et tester les méthodes qui aident les écoles à retenir les acquis et à favoriser les admissions.

La méthodologie du SCREAM est un excellent outil de sensibilisation pour les jeunes sur le travail des enfants et leurs droits ; elle utilise les méthodes d'un enseignement orienté vers les enfants pour permettre à ceux-ci de prendre plaisir à l'apprentissage. Cette méthodologie a été utilisée avec succès dans divers environnements et est relativement facile à adapter. Le projet doit procéder à l'adaptation de certains de ses plans et utiliser les ressources matérielles des programmes d'actions directes actuelles, tel que cela a été proposé, et le plus tôt possible. Le projet envisage de localiser ces ressources avec le département de la communication du MEN (Ministère de l'Education Nationale) et de les offrir ensuite, accompagnées d'une formation, aux responsables de la réalisation des programmes d'action. La participation du MEN est une bonne stratégie pour garantir les droits de propriété de ces ressources matérielles, mais elle est insuffisante pour assurer que ces mêmes ressources puissent être utilisées dans les écoles publiques sans l'aide des ONG. Par conséquent, il devient impératif de mettre en place directement un programme pilote avec le MEN, programme dans lequel un cadre de travail approprié, pour l'intégration des ressources du SCREAM par les enseignants dans les programmes éducatifs, serait identifié et testé.

3.2.5 Sensibiliser

5. La société malgache est consciente des conséquences négatives provoquées par les pires formes du travail des enfants.	
Résultats	Réalisations clés
5.1 Grands leaders de l'opinion publique (journalistes, chefs religieux, chefs coutumiers) gens qualifiés et leurs réseaux	<p>+ Production et diffusion de deux clips audio-visuels qui font un excellent usage des voix des leaders d'opinion (en 2006 les dirigeants politique du pays dont le premier ministre, en 2007 les grands artistes musiciens) pour une diffusion à l'échelle nationale des campagnes de lutte contre le travail des enfants.</p> <p>+ Les campagnes de la Croix Rouge ont produit une prise de conscience dans les communautés et crée des débats autour du travail des enfants.</p> <p>+ La collaboration de la Fédération Malgache de Football a été une opportunité pour capitaliser sur la popularité du football et sur la bonne volonté de la Fédération pour faire passer le message de la lutte contre le travail des enfants dans les communautés locales des 22 régions du pays.</p>

5.2 Les campagnes de sensibilisation ; conception et réalisation	<p>+ Les célébrations régionales du 12 juin, Journée Mondiale de la lutte contre le travail des enfants, ont été nombreuses dans les localités visées par le projet, participation active des autorités locales, des réseaux d'ONG, des membres du CRTTE naissant ; activités de collecte de contributions venant du secteur privé.</p> <p>+ Tous les programmes d'actions directes comportaient un volet de prise de conscience communautaire ; certaines constituaient des campagnes de porte-à-porte pour identifier les enfants cibles et sensibiliser leurs familles sur les conséquences négatives du travail des enfants.</p>
--	--

Les activités du projet en vue de sensibiliser davantage le public malgache sur les conséquences négatives du travail des enfants ont été très intenses à ce jour et pourraient vraisemblablement atteindre les résultats recherchés par le projet. Une réussite qui mérite d'être citée est l'implication des leaders politiques et des musiciens populaires pour diffuser au public dans son ensemble des messages contre le travail des enfants. Les 2 clips audio-visuels réalisés pour les célébrations du 12 juin 2006 et 2007 sont d'excellents outils de communication et devraient être considérés comme une bonne pratique ; ils reflètent l'opinion des leaders de la société et véhiculent efficacement les messages contre le travail des enfants (voir 5.1). Pendant leur réalisation, ils constituent un instrument de sensibilisation au sein des membres influents de la société et pendant leur diffusion la lutte contre le travail des enfants est associée à celle menée par des gens qui comptent aux yeux du public. Les clips semblent avoir été largement diffusés (radio, télévision, événements communautaires) même si quelques partenaires du projet qui ont été interviewés ne s'en sont pas rendus compte. Avec le changement de gouvernement, le clip de 2006 montrant des dirigeants politiques a un peu perdu de sa légitimité mais la musique du clip devrait rester un important instrument de diffusion pendant toute la durée du projet.

La collaboration actuelle de la FMF (Fédération Malgache de Football) est, semble-t-il, un canal innovant et attractif pour atteindre des groupes importants de populations, y compris les autorités locales et les personnalités les plus importantes de la société, par le biais d'événements sportifs communautaires organisés dans les 22 régions de Madagascar. Au moment de l'évaluation, le programme d'action tardif, qui devait associer la lutte contre le travail des enfants aux jeunesses régionales (garçons et filles) et aux tournois de football, était en train de se mettre en place. Selon les reportages de la presse, le premier événement de la fin du mois de novembre a réussi à attirer une attention particulière aux problèmes des pires formes du travail des enfants dans la région où elles sévissaient (une zone minière d'exploitation d'or, où de grands nombres d'enfants sont utilisés par leurs familles dans des activités d'exploitation minière). Au sein du même programme d'action il existe, semble-t-il, une activité concertée et innovante en vue de retirer et de prévenir 500 enfants (250 garçons prévenus et 250 garçons retirés) de l'exploitation infantile par leur insertion dans des programmes

d'entraînement de football de la FMF (qui comprennent aussi une formation scolaire). Il est encore tôt de faire un commentaire sur sa réussite. Si le programme d'action connaît du succès, il devrait certainement être documenté comme étant une bonne pratique ; si tel est le cas, le point important qui doit attirer notre attention est la manière dont les deux composantes du programme, la FMF et ILO/IPEC, deux entités qui ont deux vocations et deux systèmes de gestion visiblement différents, ont pu trouvé un important domaine d'intérêt commun. Le responsable de la FMF pour le programme a mis l'accent sur la nécessité qu'il y ait une formule de victoire sur victoire afin que le programme réussisse et continue. Pour ce responsable, il est donc important que le programme aide la FMF à recruter de nouveaux talents pour l'équipe nationale et aussi à améliorer la vie des enfants.

Le projet a en outre sponsorisé beaucoup de manifestations de sensibilisation « carton rouge⁸ » avec la collaboration de partenaires locaux – manifestations dont les traces étaient encore visibles sous la forme de grands cartons rouges sur les panneaux de publicité des espaces publics dans les régions visitées par l'équipe d'évaluation. Selon les entretiens avec les partenaires du projet et les autorités locales, les campagnes « carton rouge » ont réussi à organiser des débats sur la question du travail des enfants à l'intérieur des communautés locales, et dans beaucoup d'endroits elles ont réussi à attirer l'attention sur les conséquences négatives d'une pratique considérée comme « normale ». Certains partenaires du projet ont affirmé que les cartons rouges ont aussi créé une certaine confusion – signifiaient-ils qu'un enfant ne devrait pas travailler du tout ?

La célébration annuelle du 12 juin « Journée Internationale Contre le Travail des Enfants » est une manifestation de sensibilisation qui a réussi à mobiliser le comité national (CNLTE), le PACTE et de nombreux comités locaux de lutte contre le travail des enfants ainsi que des sponsors du secteur privé (voir tableau). En 2007 des célébrations régionales ont eu lieu dans les six régions pilotes du projet : Diana (Antsiranana), Analamanga (Antananarivo), Vakinankaratra (Antsirabe), Boeny (Marovoay), Atsinanana (Toamasina) et Atsimo Andrefana (Toliara) ; la célébration nationale a eu lieu à Fianarantsoa (Haute Matsiatra). Selon le conseiller technique principal (CTP), le projet a alloué pas moins de 5000 \$ l'année dernière pour les célébrations de la journée internationale – toutes les autres ressources nécessaires pour les célébrations ont été collectées par le CNLTE et le PACTE tel que cela est résumé dans le tableau ci-dessous :

⁸ Le carton rouge fait référence au football – le carton rouge signale une faute qui fait expulser le joueur hors du terrain. Il est utilisé dans les campagnes de sensibilisation de l'OIT/IPEC pour diffuser le message « stop au travail des enfants ».

Les sponsors de la Journée Internationale de Lutte contre le Travail des enfants, Madagascar juin 2007

	Contributions
Air Madagascar	Transport
Banque d'Afrique	9,000 tee-shirts 10,000 cartons rouges 10 bannières
ORANGE	20 tee-shirts 250 pare-soleil 50 ballons de football
Groupe RIO Tinto (QMM)	\$ 3000
GALANA	20,000 cartons rouges
M. KLEIN INTERNATIONAL	\$600
UNICEF	250 tee-shirts Transport 1 panneau carton rouge
Brasserie STAR	02 tentes Bouteilles d'eau
MADARAIL	Transport local

IPEC Madagascar a engagé une consultante pour assister la stratégie de communication du projet, elle a commencé à travailler au moment même où l'évaluation était en cours. La consultante est mandatée pour trouver (i) des brochures, poster et flyers à propos du projet et qui communiquent l'impact des interventions contre le travail des enfants afin de retirer ceux-ci et de les prévenir de l'exploitation infantile par le biais des expériences positives, (ii) former les partenaires du projet sur les techniques de communication, et (iii) renforcer la couverture médiatique sur les pires formes du travail des enfants. Comme cela a été mentionné précédemment, le projet pourrait envisager d'augmenter le volume de travail des consultants en communication pour mieux capitaliser et diffuser les résultats du bilan national dans la lutte contre le travail des enfants ainsi que la stratégie de communication du projet et du PNA sur internet.

Recommandations

Comme cela a été précédemment mentionné, le projet pourrait considérer augmenter le volume de travail des consultants en communication en intégrant des stratégies pour capitaliser et diffuser les résultats du recensement national sur le travail des enfants ainsi que la stratégie de communication sur internet du projet et du plan national d'action.

Durant l'atelier du MTE (évaluation à mi parcours), un membre d'une ONG a suggéré que IPEC et ses collaborateurs immédiats diversifient leurs moyens de communication pour cibler plusieurs segments de la population. Ceci est une bonne suggestion ; par exemple le type d'information dont les autorités nationales et régionales ont besoin (peut-être un manuel) est différent de celui dont le grand public a besoin.

Les événements annuels et/ou périodiques tels que la Journée Mondiale contre le Travail des Enfants et les événements Cartons Rouges ont réussi à sensibiliser le public et à mobiliser les acteurs locaux. Pour être encore plus efficaces, ces événements doivent associer les participants aux opportunités de contribuer concrètement à la lutte contre le travail des enfants sur une base plus régulière comme par exemple, en adhérant aux comités de lutte, en participant aux comités de surveillance des écoles, en contribuant une partie de son temps et/ou de ses fonds aux activités locales des ONG en vue de prévenir et retirer des enfants ou participer à une campagne de soutien en faveur d'un changement de politique.

3.2.6 Développer des modèles d'intervention efficaces

6. Modèles d'interventions efficaces développées pour la prévention, le retrait et la réhabilitation des garçons et filles face aux pires formes du travail des enfants.	
Résultats	Réalisations clés
6.1 Eudes de prospection menées dans les sites d'intervention du projet	<p>+ L'organisation de tous les programmes d'action inclut une étude de prospection qui identifie les bénéficiaires du projet ; la plupart des organisations travaillant sur le terrain sont des ONG locales qui entretiennent des liens étroits avec leurs communautés ce qui permet d'accéder facilement aux familles dans le but de collecter des informations</p> <p>+ Des bulletins d'information pour chaque bénéficiaire, utilisés pour compiler les informations sur les bénéficiaires, étaient mis en évidence dans la plupart des programmes d'actions directes.</p>
6.2 Personnels d'agences travaillant sur le terrain, y compris ceux des agences gouvernementales, des partenaires sociaux et des ONG formés pour la conception du projet, la mise en place du suivi et l'évaluation sur les interventions contre le travail des enfants au niveau central et dans les provinces	<p>+ Avec le soutien des cadres supérieurs du projet IPEC, les programmes d'actions directes sont conçus de manière méthodique – ils comprennent des activités de collecte d'information, prise de conscience, retrait, prévention et réinsertion des enfants, activités génératrices de revenus pour les familles, suivi et autres services de soutien (ex. conseils, assistance médicale, offrir un emploi)</p> <p>+ Les ateliers régionaux ont été efficaces dans l'identification des agences communautaires appropriées, des zones d'intervention appropriées et dans la mobilisation des autorités locales pour soutenir les organisations communautaires travaillant sur le terrain.</p> <p>+ Au total, les enfants cibles ont été identifiés pour</p>

	<p>les programmes d'actions directes ; et les agences travaillant sur le terrain ont respecté les critères de sélection du ILO/IPEC</p> <p>+ Les systèmes de suivi du ILO/IPEC sont utilisés dans les programmes d'actions directes qui ont été visités.</p>
6.3 Organisation de campagnes locales de sensibilisation	<p>+ Tous les programmes d'actions directes ont une composante de prise de conscience au niveau communautaire ; certains comprennent des campagnes de porte-à-porte pour identifier les enfants et sensibiliser leurs familles sur les conséquences négatives du travail des enfants.</p> <p>+ Les organisations au niveau communautaire ont développé leurs propres moyens de communication centrés sur la sensibilisation.</p>
6.4 Garçons et filles potentiels cibles, sans éducation formelle, ni formation pédagogique / apprentissage, les encadrer et les référer comme il se doit vers l'école publique	<p>+ Tous les programmes d'actions directes ont une composante pour référer des enfants vers les services de formation pédagogiques et éducatifs.</p>
6.5 Fournir aux garçons et filles, victimes d'exploitation commerciale du sexe et d'autres pires formes de travail, des services adaptés à leurs besoins	<p>+ Des services d'encadrement font partie de la plupart des programmes d'actions directes, en particulier dans les programmes qui ciblent les enfants engagés dans l'exploitation commerciale du sexe.</p>
6.6 Fournir aux garçons et filles, victimes d'exploitation commerciale du sexe et d'autres pires formes de travail, des services adaptés à leurs besoins	<p>+ Des activités de formation pédagogique orientent d'anciens enfants travailleurs vers des professions sans risques (industrie textile, hôtellerie et restauration)</p>

Au moment du MTE (évaluation à mi-parcours), il y avait 12 programmes d'actions en cours ; 10 de ces programmes concernaient des activités concrètes de retrait, prévention et réhabilitation des enfants travailleurs. Le chargé d'évaluation a visité sur le terrain 7 programmes d'actions directes qui servent de référence première aux commentaires et analyses ci-dessous.

Etudes de prospection

La manière dont le document du projet présente le bilan des prospections (bilans statistiques des prospections dans une zone sous contrôle) est un processus plus sophistiqué que les véritables processus suivis jusqu'ici par les agences de mise en œuvre du projet et IPEC Madagascar. Les bilans des prospections ont été faits en général par des ONG communautaires dans le but d'identifier les enfants engagés ou qui risquent de s'engager dans les pires formes de travail dans les zones d'interventions du projet. Les méthodologies utilisées varient et incluent des visites dans les ateliers, des rencontres communautaires, des consultations avec des directeurs d'école, des enseignants et/ou des autorités locales. Dans certains cas, il y a eu des campagnes de porte-à-porte dans les quartiers, ou des enfants référés à d'autres organisations de services sociaux. Ces mêmes processus ont servi à la création de comités de suivi des enfants dans les communautés.

Il n'y avait aucune preuve formelle d'une cartographie d'IPEC des zones de développement, des organisations et services sociaux, qui soit disponible aux bénéficiaires potentiels. Les agences internationales ont la responsabilité d'identifier les services appropriés (programmes de formation pédagogique, agences de micro crédit, services sanitaires) pour les populations qu'elles ciblent. Les ateliers régionaux organisés par IPEC ont assisté les agences internationales en 2005 et en 2007 ils ont, une fois de plus, réuni divers acteurs dans le secteur des services sociaux et contribué à la création de réseaux de personnes ou de groupes de personnes participant à la lutte contre le travail des enfants.

Il semble aussi qu'il n'y avait aucune preuve que les bilans sur la maîtrise des connaissances et du comportement aient été utilisés pour évaluer l'efficacité des activités de sensibilisation. En dépit de tout cela, les grands objectifs des activités planifiés ont été atteints ; le projet a identifié les partenaires appropriés dans ses zones d'intervention et les partenaires sur le terrain ont identifié les enfants cibles appropriés pour les programmes d'actions directes. Les agences internationales semblent avoir une excellente connaissance des communautés dans lesquelles elles travaillent.

Cibles – Agences Internationales

A ce jour toutes les agences internationales travaillant dans les programmes d'actions directes sont des ONG. D'une part, elles constituent de bonnes organisations de base communautaire ayant des structures de gestion flexible, capables de monter et de réaliser aussi rapidement qu'efficacement des programmes d'actions directes. D'autre part, elles sont très dépendantes des donateurs pour financer leurs activités.

Cibles – enfants

Le chargé d'évaluation s'est entretenu avec les enfants bénéficiaires de tous les programmes d'actions visités. Selon les cas rencontrés, les enfants qui ont été choisis pour être retirés de l'exploitation infantile ont affirmé qu'avant le projet ils travaillaient et n'allaient pas à l'école. Selon le projet, leurs occupations étaient diverses – faire des briques, travaux champêtres, mines de carrière, vente de sacs plastic. Les filles qui ont été choisies pour être retirées de l'exploitation commerciale du sexe (CSEC) n'ont pas accepté de parler de ce qu'elles faisaient lorsqu'on leur posa la question. Cela est peut-être du aux stigmates sociaux.

Concernant les enfants protégés du travail infantile, le chargé d'évaluation n'a pas pu obtenir avec beaucoup de précision le degré de détermination des enfants face au risque ; les caractéristiques les plus évidentes chez ces enfants sont qu'ils viennent de familles très pauvres. Certains d'entre eux étant des orphelins qui sont identifiés comme des enfants faisant des efforts à l'école, dans le cas du projet Interaide.

Consolider les compétences des agences internationales

Toutes les agences internationales ont affirmé avoir reçu des instructions et du soutien de la part de IPEC Madagascar pour développer leurs programmes d'actions directes et des procédures d'IPEC pour gérer les programmes d'actions directes. Ce soutien inclut :

- Une information générale sur le travail des enfants et ses pires formes
- Les stratégies pour combattre le travail des enfants
- La manière de développer un programme d'actions directes et une proposition de projet
- La manière de déterminer si/quand un enfant est retiré ou protégé du travail infantile (définitions)
- Outils d'évaluation et de suivi d'un enfant et les critères

Le tableau ci-dessous reflète une série d'ateliers hebdomadaires et de visites de terrain organisés en 2007. Il démontre une activité intensive du projet pour évaluer les besoins et renforcer les stratégies régionales pendant la période de août à octobre 2007.

Région/Ville	Résultats	Dates de Mission	Ateliers	# participants
Menabe (Morondava)	Evaluation des besoins	19-21 juillet 07	19-juillet-07	30
	Stratégie			
Anosy (Fort-Dauphin)	Evaluation des besoins	8-12 août 07	10-août-07	22
	Stratégie			
Atsimo Andrefana (Toliara)	Evaluation des besoins	20-25 août 07	21-août-07	36
	Stratégie			
DIANA (Antsiranana)	Evaluation des besoins	28-31 août 2007	29-août-07	32
	Stratégie			
Atsinanana (Toamasina)	Evaluation des besoins	26-30 sept 07	27-sep-07	35
	Stratégie			
Nosy Be	Evaluation des besoins	10-12 oct 07	11-oct-07	20
	Stratégie			

Les agences internationales sont programmées pour recevoir une formation auprès de la consultante en communication de IPEC afin de renforcer rapidement leurs stratégies de communication dans les médias après le MTE.

Selon le PMIS, les cadres supérieurs du projet IPEC ont mené au moins une visite de suivi dans tous les programmes d'actions directes en cours ; la plupart de ces programmes sont devenus opérationnels au printemps 2007. L'assistant technique principal (CTP) a récemment révisé le format du rapport de visite de suivi pour permettre des observations plus précises sur les agences internationales et leur degré de progression par rapport aux indicateurs du projet. Le format du rapport se trouve dans l'Annexe D.

Sensibilisation et mobilisation sociale

Tous les programmes d'actions directes ont une composante de sensibilisation forte et de mobilisation sociale. Le succès des agences internationales dans la mobilisation de soutiens significatifs de la part des autorités locales et de l'administration scolaire est prometteur ; il démontre le potentiel de création de réseaux locaux actifs pour combattre le travail infantile.

Au moins deux partenaires des programmes d'actions ont spécifiquement ciblé des employeurs (une association de producteurs de carrière à Tana et une compagnie de commercialisation de coton à Ambilobe) et ont réussi à obtenir leur soutien à certaines activités du projet.

Les agences internationales déclarent que l'extrême pauvreté des familles et l'absence d'alternatives adéquates vis-à-vis du travail infantile constituent les plus grands obstacles à la réceptivité des messages de sensibilisation chez les parents. Beaucoup de stratégies utilisées par les agences internationales pour surmonter ces obstacles consistent en des fournitures de matériels aux familles (matériels scolaires, frais d'inscription scolaires) et cependant il n'est pas clair si les attitudes des familles ont changé ou si leur allégeance a été temporairement « achetée ».

Les enfants bénéficiaires qui ont été interrogés affirment qu'ils sont heureux d'être à l'école et beaucoup d'entre eux font des rêves sur leur avenir. Il y a eu quelques cas tristes d'enfants affamés qui n'arrivaient pas à se concentrer et des récits d'un ou deux enfants qui ressentaient le besoin de retourner au travail afin d'aider leurs familles.

Interventions au niveau de l'éducation

Beaucoup des programmes d'actions directes opérationnels à ce jour s'appuient sur des modèles très simples d'intervention au niveau de l'éducation ; payer les frais scolaires des enfants cibles, acheter des fournitures scolaires, offrir des cours de soutien après l'école et surveiller leur présence dans les écoles. Tout cela est géré par des ONG avec le soutien des écoles locales. Ce sont des modèles de mobilisation communautaire favorables à l'éducation scolaire, mais à ce jour ils n'arrivent pas à augmenter la capacité du système éducatif même pour attirer et retenir les enfants à risque. Leur succès dépend fortement des contributions des ONG qui, elles aussi, dépendent des contributions des donateurs.

Parmi les programmes d'actions directes visités par le chargé d'évaluation, quatre se démarquent comme ayant des modèles potentiellement intéressants pour attirer et retenir les enfants à risque. L'un d'eux est un programme éducatif d'encadrement géré par Interaide qui cible actuellement 3000 enfants qui fréquentent les écoles des quartiers très pauvres de la capitale et qui ont été identifiés par leurs enseignants comme ayant des difficultés scolaires. Le programme dispense aux enfants un encadrement extra scolaire en utilisant des méthodes d'enseignement plus centrées sur l'enfant que les méthodes traditionnelles. Les éducateurs du programme font aussi des visites aux familles pour parler aux parents des progrès de leurs enfants et pour identifier les problèmes qui peuvent empêcher leur réussite à l'école. Interaide organise d'autres programmes pour soutenir des activités génératrices de revenus auxquelles des familles sont référées suite à une visite à domicile.

Les évaluations précédentes du programme Interaide montrent que les enfants qui participent au programme ont amélioré leurs taux de réussite (passage en classe supérieure). L'objectif est de garder à l'école des enfants qui autrement pourraient être très tentés d'abandonner et de rejoindre la main d'œuvre non qualifiée. C'est un programme de prévention qui, selon les cadres d'Interaide, a attiré l'attention des autorités éducatives de Tana comme étant un programme qu'il faut améliorer et généraliser. Comparé aux autres interventions observées pendant l'évaluation, les coûts de livraison du programme sont bas.

Dans un autre programme proche de la capitale, le projet apporte un soutien à l'ONG SAROBODY pour dispenser des programmes extra scolaires aux anciens enfants travailleurs ou aux enfants à risque. Comme avec Interaide, Sarobody présente dans ses programmes extra scolaires des méthodes d'enseignement qui donnent plus de plaisir à apprendre aux enfants et développent leurs qualités intrinsèques, y compris la connaissance de leurs droits et responsabilités. Ce programme, qui paye aussi les frais et les fournitures scolaires des enfants retirés du travail infantile, est plus coûteux à gérer que celui de Interaide. Néanmoins, ses modèles démontrent comment des techniques adéquates d'enseignement, en coordination avec des mesures spécifiques d'identification d'enfants à risque, peuvent aboutir avec succès à une initiative communautaire et scolaire pour combattre le travail infantile.

Dans la région rurale productrice de coton d'Ambilobe, le projet apporte son soutien à deux centres communautaires de prise en charge des enfants âgés de 2 à 3 ans par le biais de l'ONG partenaire SOAMANEVA. L'objectif de ces centres est de décharger les mamans des soins prodigués à leurs enfants pour qu'elles puissent se concentrer sur leurs travaux agricoles. Le programme est destiné à réduire le besoin des familles participantes d'utiliser leurs propres enfants pour travailler dans les champs, permettant ainsi aux enfants d'aller à l'école. Les enfants qui fréquentent ces centres sont, très tôt, intégrés dans des programmes éducatifs qui les préparent à une future instruction scolaire et les mettent à l'abri d'une participation prématurée dans les activités économiques familiales. Pour le moment, le projet paye les enseignants/moniteurs et fournit du matériel aux centres tandis que la communauté approvisionne les bâtiments ; il est prévu que la communauté payera les salaires des enseignants/moniteurs quand le soutien de cette ONG viendra à terme.

Dans une communauté rurale située en dehors de Tana, l'ONG MANIRISOA prévoit d'offrir un programme supplémentaire d'alimentation comme faisant partie d'un ensemble de mesures destinées aux familles qui ont retiré leurs enfants du travail infantile et les ont réintégrés dans les écoles. Le programme d'alimentation en question est prévu seulement pour les périodes de l'année que l'ONG a identifié comme étant des « mois de famine » pendant lesquels les familles pauvres luttent, de manière particulièrement dure, pour survivre. En tout, le soutien apporté aux familles dans ce programme d'actions directes est lourd de contributions matérielles (frais scolaires payés, habits et fournitures scolaires offerts) et difficile à continuer ; il serait intéressant de voir quel impact pourrait avoir, sur une même population, un programme d'alimentation scolaire coordonné avec une sensibilisation sur les effets négatifs du travail des enfants.

Formation Pédagogique

Presque tous les programmes d'actions directes visités avaient une composante de formation pédagogique pour des jeunes âgés de 15 à 18 ans. En tout, ces composantes constituent plus un reflet de la carence d'opportunités en formation pédagogique accessibles aux jeunes non scolarisés de Madagascar plutôt qu'une réponse au problème. Nos partenaires sur le terrain ont identifié de tels programmes à l'intérieur de leurs communautés et en faisant du plaidoyer ou en payant simplement les frais d'inscription

exigés, ils ont réussi à intégrer les jeunes cibles dans des programmes qui étaient souvent classiques – couture et cuisine pour les filles et mécanique pour les garçons. La seule exception de modernité était l'école de Tourisme et de Restauration.

Dans au moins deux cas observés, la formation pédagogique offerte dure seulement quelques jours par semaine, pour quelques heures et pour un total de 3 à 4 mois. Il est certain que avoir une petite formation compétente est mieux que ne pas en avoir du tout ; cependant il y a un risque assez réel que les services offerts soient insuffisants pour retirer les jeunes cibles du travail infantile.

Conseils et autres Services

La plupart des programmes d'actions directes offrent des conseils, des services médicaux et des services de soutien scolaire aux enfants qu'ils ciblent. Tous ces programmes affirment avoir apporté une assistance aux familles en vue d'obtenir des certificats⁹ de naissance pour les enfants cibles. Cette approche subtile est importante pour la réussite globale des programmes.

Dans les deux programmes visités, la lutte contre l'exploitation commerciale des enfants à des fins sexuelles (CSEC) est un des secteurs ciblés. Des services d'encadrement sont offerts aux bénéficiaires qui sont des adolescentes. Les conseillères/travailleuses sociales sont elles-mêmes des jeunes femmes (quoique n'étant pas d'anciennes victimes d'exploitation commerciale du sexe) ; et cette méthode d'encadrement par des personnes du même sexe semble être une bonne stratégie.

Elimination des risques de dangers dans les lieux de travail

Ceci ne semble pas être une composante importante dans les programmes d'actions directes en cours. Il y a eu une exception dans le programme qui cible la région productrice de coton d'Ambilobe. Ce programme a sensibilisé la communauté sur les dangers posés par les pesticides aux enfants. *Dans cette communauté, le DDT serait en utilisation ; le projet devrait examiner si il peut jouer un rôle de plaidoyer pour éliminer son utilisation au profit d'alternatives plus sûres.*

Contribuer à améliorer les revenus des familles par le biais d'activités génératrices de revenus

Presque tous les programmes d'actions directes en cours ont une composante destinée à améliorer les revenus des familles des enfants cibles. Selon les agences internationales, cette composante est un élément clé à la continuité des bénéfices du programme pour les familles. Les approches menées par les agences internationales sont diverses mais elles se focalisent principalement sur la proposition de possibles activités génératrices de revenus et sur la fourniture de biens matériels pour ces activités (équipements, semences). Dans

⁹ Le certificat de naissance est indispensable pour s'inscrire à l'école. La plupart des écoles prenant part aux programmes d'actions directes ont accepté d'inscrire des enfants sans certificat de naissance à condition que des efforts soient faits pour obtenir ces certificats pendant l'année scolaire.

tous les cas, ces approches ne sont pas très sophistiquées et ne peuvent être répliquées sans les contributions des donateurs. Elles constituent un test pour voir comment le couplage d'initiatives contre la pauvreté et la sensibilisation, d'une part, et la mobilisation sociale, d'autre part, peuvent combattre le travail infantile.

Système de suivi des bénéficiaires directs (DBMS)

Le projet a fourni aux agences internationales des systèmes de suivi qui font les choses suivantes :

- enregistrer les noms et particularités des bénéficiaires des programmes d'actions directes y compris le statut de leur ancien travail et celui de leurs frères.
- Enregistrer les services offerts aux bénéficiaires par les agences internationales.
- Faire le suivi du statut du travail des enfants.
- Faire le suivi de la participation aux programmes éducatifs.

Au moment du MTE, le projet était en train de finaliser une version informatisée du système qui comprend un manuel de mise en application détaillée pour les partenaires du projet.

Recommandations

Etant donné que cette composante est si cruciale à la continuité de tous les programmes d'actions directes, *IPEC Madagascar devrait se focaliser sur un atelier et une possible assistance technique additionnelle pour développer des modèles viables permettant l'amélioration des revenus des familles pauvres.*

L'absence de programmes de micro crédit dans la plupart des communautés ciblées est un handicap aux modèles d'assistance plus sophistiqués qui sont basés sur le principe de l'auto assistance. *IPEC Madagascar devrait explorer une collaboration avec les institutions du micro crédit pour les impliquer dans les régions où il existe une forte prévalence du travail infantile et également obtenir leur soutien pour refuser toute aide aux micro entreprises qui font travailler des enfants.*

Le projet doit mieux capitaliser sur ses relations avec HIMO/ILO et les programmes actuelles destinées aux écoles en vue de créer des liaisons avec ces programmes, en particulier dans les régions ciblées par le projet et de préférence par l'intermédiaire du CRLTE et de l'ORTE. Un exemple pourrait être de combiner des activités de sensibilisation sur le travail des enfants avec l'ouverture d'une nouvelle école HIMO/ILO ou avec un programme d'école WFP.

Une meilleure coordination doit être faite entre les programmes de lutte contre la pauvreté du gouvernement et les structures des services sociaux. Au niveau national, tout le travail consiste à lutter contre le travail des enfants par des programmes et des stratégies de lutte contre la pauvreté, mais cependant au niveau des programmes d'actions directes, les agences internationales deviennent souvent une solution parmi d'autres et dont les ONG constituent les principaux contributeurs. Cela n'est pas incohérent avec la conception de modèles d'approches qui peuvent servir de répliques dans le futur, si

comme dans le cas du projet d'Interaide, leurs coûts sont assez bas pour pouvoir être adoptés par le gouvernement.

Le question cruciale à laquelle doit répondre le projet reste à savoir si les programmes des ONG peuvent durer et être répliqués et, ou, si elles produisent des modèles qui peuvent durer et être répliqués et améliorés. Cela est vraisemblablement une perspective stratégique qui mérite d'être discutée au sein du CNLTE et du PACTE. Selon les observations de l'évaluation (sur une courte période), le PACTE et le CNLTE n'ont pas conscience de leur dépendance vis-à-vis des fonds de IPEC pour réaliser leurs programmes d'actions. La gestion des programmes d'actions directes par les ONG est considérée comme une évidence. Si en effet, les ONG constituent les premières structures de production de services sociaux communautaires pour combattre le travail des enfants, il faudrait réfléchir pour trouver une solution stratégique qui mettrait en place des mécanismes de financement permanent qui permettraient aux ONG de continuer à faire leur travail. Le projet doit faire face à ces défis dans sa stratégie de sortie.

4. CONTINUITÉ DU PROJET

La matrice de la continuité du projet montre quatre indicateurs. Ces indicateurs montrent de quelle manière le projet perçoit le transfert de la gestion de ses stratégies et activités aux structures nationales et régionales. Ces indicateurs sont mentionnés en bas à côté des recommandations générales en vue de renforcer le soutien que le projet apporte pour maintenir la durabilité du PNA dans son ensemble.

1. Les problèmes liés au travail des enfants sont intégrés dans le plan d'action de Madagascar

L'intégration de la lutte contre le travail des enfants dans le PAM (Madagascar Action Plan) est un excellent premier pas vers une légitimation de cette cause, mais un très fort plaidoyer est nécessaire pour intégrer les inquiétudes à propos du travail des enfants dans un secteur spécifique et dans des plans de développement régional et local. En particulier si les stratégies de lutte contre le travail des enfants n'arrivent pas à trouver leur chemin dans les initiatives de développement régional et local, alors tout le travail élaboré au niveau national aura servi à très peu de choses en terme d'impact réel sur la vie des enfants.

La stratégie menée par le projet sur plusieurs fronts en vue d'atteindre cet objectif est bonne – ses éléments clés sont ; la forte sensibilisation et les campagnes de communication destinées à mobiliser l'opinion publique contre le travail des enfants, l'appui des institutions clés pour l'intégration des problèmes du travail infantile dans les plans de travail, la mise en place et l'appui des réseaux régionaux d' « activistes » contre le travail infantile, l'appui des modèles de programmes d'action directes et le suivi de ces programmes au niveau communautaire.

Pendant l'évaluation, des partenaires du projet au sein du gouvernement se sont engagés à trois occasions à budgétiser des ressources financières pour combattre le travail des

enfants, comme étant le résultat des interventions de IPEC et de ses partenaires - le maire d'une commune non loin de la capitale, le chef de canton de Ambilobe et le gouverneur de la région de Boeny – leur seul engagement ne suffit pas, un suivi est nécessaire mais c'est quand même un bon premier pas.

Il y a des réalités économiques très difficiles qui obligent des familles malgaches à utiliser leurs enfants dans des stratégies de survie à court terme qu'aucune sensibilisation ou qu'aucune nouvelle loi ne puisse venir à bout. Des synergies et des initiatives offrant des alternatives viables au travail des enfants à long terme, pas seulement au niveau de la conception mais également au niveau des programmes d'actions directes, doivent être trouvées. Les programmes d'actions directes soutenues par le projet ne doivent pas être des solutions uniques de dépannage mises en place par les ONG et dépendant entièrement des fonds de IPEC. La dépendance des programmes d'actions directes vis-à-vis de IPEC peut constituer un danger à la continuité du projet.

Les programmes d'actions directes sont destinés à retirer, prévenir et réhabiliter les jeunes victimes du travail infantile. Oui ! Mais ces programmes sont également destinés à développer des modèles d'approche qui seront répliqués et améliorés avec des ressources autres que celles de IPEC. Ceci est une perspective stratégique qui mérite d'être discutée au sein du CNLTE et du PACTE. Les décideurs ne doivent pas seulement se demander « combien d'enfants » mais « avec quels modèles et de quelle manière on peut les répliquer ? ».

Au moment de l'évaluation, certains départements du Ministère du Travail de Madagascar n'ont pas apprécié que le Ministère de la Population soit confié la gestion d'une partie du PAM comprenant le travail des enfants. La tension est née du souci que le rôle historique du Ministère du travail, en tant que institution coordinatrice du travail des enfants, ne soit pas reconnu. Cette préoccupation est tout à fait légitime ; cependant, il y avait aussi un certain malaise ressenti à propos du rôle et de la place des autres Ministères dans la lutte contre le travail des enfants. Il devient nécessaire ici, qu'IPEC Madagascar clarifie et mette en lumière le véritable combat contre le travail des enfants et la nécessité d'intégrer ce problème dans les plans de travail des différents Ministères compétents et des organisations partenaires. Le projet est en train de planifier une analyse d'allocations pouvant provenir d'un budget public pour combattre le travail des enfants. Le même procédé devrait être utilisé pour identifier les compétences des différentes administrations relatives à la lutte contre le travail des enfants et pour également repérer les zones d'activités nécessitant une mobilisation de ressources.

2. La réforme du cadre légal en vue de considérer les problèmes spécifiques au travail des enfants comme faisant partie intégrante de l'agenda des différents Ministères compétents (du Travail et de la Justice)

Le plan d'action du Ministère de la justice est une bonne stratégie destinée à améliorer la réforme des lois et de la législation. L'existence au sein du ministère de la justice d'une unité spécialement orientée vers la réforme judiciaire et les droits des enfants n'est que fortuite. Le plan d'action prévoit des activités, sous la direction du ministère même, pour

former des acteurs qui vont jouer un rôle dans le renforcement des lois, une initiative qui fait vraiment défaut. Le plan d'action engage aussi le ministère dans des activités de sensibilisation pour faire connaître le droit dans les communautés où les comportements des gens sont compatibles avec les principes juridiques. *Comme le plan d'action n'a pas encore commencé, il est impossible de faire des jugements sur sa réalisation mais c'est un bon plan.*

Les comités de suivi contre le travail des enfants dans les communautés constituent un important noyau du cadre légal et social de la protection des enfants et en particulier dans la mise en place de mécanismes efficaces servant à référer des enfants aux services sociaux adéquats. Le projet doit veiller à une meilleure convergence vers les stratégies et les organisations pour le bien-être des enfants, tant au niveau national que régional, pour renforcer les structures communautaires et les systèmes de référence. Le MOU qui travaille entre IPEC et UNICEF est un bon instrument pour commencer un tel processus.

3. Les réformes du système éducatif (y compris la formation pédagogique) prennent en compte les besoins spécifiques des enfants travailleurs.

Le système éducatif de Madagascar souffre de déficits chroniques. Les chiffres étonnent par leur comparaison avec la plupart des standards – moins de 50% des enfants malgaches arrivent à terminer le cycle de l'école primaire. En clair, le système a besoin d'une aide qui prend en compte les besoins spécifiques de presque tous les enfants.

Même si jusqu'à présent, aucun progrès n'a été enregistré au niveau national, les programmes d'actions directes ont mis en place des modèles potentiels qui peuvent contribuer à la réforme du système éducatif, à sa capitalisation et à son évolution par le projet. Ces programmes incluent des campagnes de recrutement de directeurs d'écoles communautaires, qui font suite aux programmes d'encadrement éducatif, d'aide psycho-social, d'écoles préscolaires communautaires et d'éducation civique scolaire.

Par rapport à son objectif de contribuer aux réformes dans le secteur de la formation pédagogique, le projet n'a pas connu de progrès significatif jusqu'à ce jour, même dans ses programmes d'actions directes, mis à part le fait d'avoir démontré un grand fossé dans les structures de formation pédagogique pour les enfants n'ayant pas fait l'école primaire et le plaidoyer pour l'admission de ces enfants sans préalables aux cas spécifiques en relation avec les programmes d'actions directes.

S'il en existe, le projet doit rassembler des groupes de travail dans le domaine de l'éducation qui doivent se focaliser sur la manière d'améliorer l'admission et la rétention dans les écoles de tous les élèves âgés, plutôt que de traiter des « besoins spécifiques des enfants travailleurs » comme s'il s'agissait d'un problème à part présentement. En agissant ainsi, le projet pourrait mobiliser les contributions des autres organisations en vue de renforcer son plaidoyer, sa contribution technique et ses activités sur le terrain. Les mêmes recommandations sont valables en ce qui concerne les initiatives de formation pédagogique. Le projet doit s'associer aux grands mouvements de réformes.

4. Les autorités gouvernementales compétentes au niveau de l'Etat (CNLTE, Ministères) et au niveau local (régions) sont directement concernées dans la conception, le suivi et la mise en œuvre des interventions du projet afin d'être en position de pouvoir les répliquer en tant que modèles.

Une des contributions les plus prometteuses du projet est l'assistance technique et matérielle que IPEC apporte au CNLTE, au PACTE et à l'appui des structures régionales telles que le CRLTE et l'ORTE. Concernant ce dernier, l'établissement de points focaux dans quatre projets régionaux est une stratégie pouvant résulter sur un grand potentiel ; elle peut avoir un grand impact si les points focaux ne prennent pas la place des collaborateurs régionaux actuels du projet pour devenir les partenaires principaux de IPEC, mais sont utilisés pour renforcer les capacités des collaborateurs et leurs plaidoyers pour l'intégration des problèmes du travail des enfants dans les projets de développement régional et local. Les programmes d'actions du PACTE constituent une stratégie bien conçue en vue de donner au PACTE de grands moyens d'assumer ses capacités et ses activités tant au niveau régional que local.

Les programmes d'actions qui appuient le Ministère du Travail, le Ministère de la Justice et le Ministère de l'Education à « apprendre en pratiquant » sont intéressantes aussi. Aucune formation aussi longue qu'elle soit ne peut remplacer de façon adéquate l'expérience. Pourtant, bien qu'elles soient importantes sur le papier, la plupart de ces stratégies ne sont devenues opérationnelles que récemment et avec les 20 mois restant pour la réalisation du projet, le temps devient court. En fait, cela pourrait devenir un grand défi potentiel car les programmes d'actions dépendent de la réactivité et de la productivité des institutions publiques, institutions qui traditionnellement sont confrontées à toutes sortes d'obstacles administratifs et bureaucratiques qui les empêchent de fonctionner d'une manière plus rapide. Même si c'est le cas, il n'existe pas d'autre moyen plus approprié pour arriver à une solution durable que de travailler avec les institutions nationales et régionales qui constituent à long terme le cadre de travail pour l'élimination du travail des enfants à Madagascar

5. CONCLUSION GENERALE

Les premiers retards accusés dans la réalisation du projet ont empêché le décollage du PNA (Plan National d'Action). A Madagascar, une mobilisation nationale en faveur du PNA ne manque pas, mais c'est plutôt une assistance qui est recherchée pour concevoir et mettre en place les plans de travail à partir des grandes stratégies du PNA. Depuis 2007, la réalisation du projet de IPEC Madagascar s'est accéléré de façon substantielle et du succès est en train d'être réalisé contre les indicateurs les plus pessimistes. Le temps qui reste pour la réalisation du projet est court alors qu'il y a encore beaucoup de choses à faire. Même s'il n'y avait pas eu des retards dans la réalisation du projet quatre années constituent une courte période de temps pour appuyer efficacement un plan d'action aussi complexe. Les orientations stratégiques mises en place par l'actuelle équipe de gestion du projet sont bonnes et le timing actuel est dans la bonne direction.

Les points suivants résument les recommandations clés de l'évaluation ;

- par rapport aux activités de diffusion des connaissances de base, le projet et ses partenaires doivent se préoccuper aussi bien de la manière dont les données sur le travail des enfants (résultats du recensement national), les études et les bonnes pratiques seront diffusées et utilisées que de la collecte d'informations, la production et le stockage des données ainsi que l'élaboration des rapports. La recherche, la sensibilisation, le plaidoyer et les actions directes doivent converger ensemble sinon les activités de collecte d'excellentes données auront un impact très limité.
- Il y a des facteurs économiques très difficiles qui poussent les familles malgaches à utiliser leurs enfants dans leurs stratégies de survie à court terme qu'aucune sensibilisation ni une meilleure législation ne peut venir à bout. Des synergies avec des initiatives offrant des alternatives viables à long terme au travail des enfants, non seulement au niveau des politiques mais aussi au niveau des programmes d'actions directes, doivent être trouvées. Les programmes d'actions directes soutenus par le projet ne doivent pas être des solutions uniques ou « tourne clé » appliquées par des ONG et dépendant entièrement du financement de IPEC. La dépendance des programmes d'actions directes par rapport à IPEC est une menace à la continuité.
- Les programmes d'actions directes sont conçus pour retirer, prévenir et réhabiliter les enfants de l'exploitation. Oui ! Mais ils sont aussi conçus pour développer des *modèles* d'approches afin de les *répliquer* et de les *accroître* avec des ressources autres que celles de IPEC. Ceci est une perspective stratégique qui nécessite d'être discutée au sein du CNLTE et du PACTE. Les décideurs ne doivent pas seulement se demander « combien d'enfants » mais « par quels modèles, et quelle manière on peut les répliquer ? ».
- Bien que faisant face aux maux particuliers, aux défis spécifiques et aux solutions spécifiques au travail des enfants, le projet doit éviter de compartimenter le fléau du travail des enfants à l'intérieur d'un problème distinct du bien-être global de l'enfant et des mouvements de protection, des initiatives de réforme éducative, des programmes et stratégies de lutte contre la pauvreté. L'excellent travail de plaidoyer mené par le personnel et les partenaires du projet, qui a abouti à l'insertion du problème du travail des enfants comme étant un problème social prioritaire auquel il faut s'attaquer dans le Plan d'Action de Madagascar, doit être utilisé pour capitaliser sur les synergies et les programmes dans tous les secteurs avec diverses partenaires publics et privés. En particulier, le projet doit œuvrer vers une proche convergence avec les stratégies nationales et régionales pour le bien-être de l'enfant et les organisations afin de renforcer les mécanismes de pouvoir dans les communautés et les systèmes de référence. Le MOU entre IPEC Madagascar et UNICEF est un bon instrument pour débiter ce processus.

ANNEXES

ANNEX A Evaluation Terms of Reference



International Programme on the Elimination of Child Labour ILO/IPEC

**Final Version: Basis
for Contract
October 2007**

**Terms of Reference
For
Independent Mid-term Evaluation
Combating the Worst Forms of Child Labour in Madagascar (WFCL) – IPEC’s
contribution to the National Plan of Action to Eliminate Child Labour**

	MAG/04/P50/USA
ILO Project Number	P250.13.133.050
ILO Iris Code	12476
Country	Madagascar
Duration	51 months
Starting Date	September 2004
Ending Date	December 2008
Project Locations	Madagascar
Project Language	French/English
Executing Agency	ILO-IPEC
Financing Agency	US DOL
Donor contribution	USDOL: US \$4, 750,000

I. Background and Justification

1. The aim of IPEC is the progressive elimination of child labour, especially its worst forms. The political will and commitment of individual governments to address child labour - in cooperation with employers' and workers' organizations, non-governmental organizations and other relevant parties in society- is the basis for IPEC action. IPEC support at the country level is based on a phased, multi-sector strategy. This strategy includes strengthening national capacities to deal with this issue, legislation harmonization, improvement of the knowledge base, raising awareness on the negative consequences of child labour, promoting social mobilization against it, and implementing demonstrative direct action programmes (AP) to prevent children from child labour and remove child workers from hazardous work and provide them and their families with appropriate alternatives.
2. A **TBP** is essentially a national strategic programme framework of tightly integrated and coordinated policies and initiatives at different levels to eliminate specified WFCL in a given country within a defined period of time. It is a nationally owned initiative that emphasizes the need to address the root causes of child labour, linking action against child labour to the national development effort, with particular emphasis on the economic and social policies to combat poverty and to promote universal basic education. ILO, with the support of many development organizations and the financial and technical contribution of the United States' Department of Labor (USDOL) has elaborated this concept based on previous national and international experience. It has also established innovative technical cooperation modalities to support countries that have ratified C. 182 to implement comprehensive measures against WFCL.¹⁰
3. From the perspective of the ILO, the elimination of child labour is part of its work on standards and fundamental principles and rights at work. The fulfilment of these standards should guarantee **decent work** for all adults. In this sense the ILO provides technical assistance to its three constituents: government, workers and employers. This tripartite structure is the key characteristic of ILO cooperation and it is within this framework that the activities developed by the Time-Bound Programme should be analyzed.
4. The most critical element of a TBP is that it is implemented and led by the country itself. The countries commit to the development of a plan to eradicate or significantly diminish the worst forms of child labour in a defined period. This implies a commitment to mobilize and allocate national human and financial resources to combat the problem. The TBP process in Madagascar is one of 19 programmes frameworks of such nature that are being supported by IPEC at the global level.¹¹

¹⁰ More information on the TBP concept can be found in the Time Bound Program Manual for Action Planning (MAP), at <http://www.ilo.org/childlabour>.

¹¹ The term "national TBP" normally refers to any national programme or plan of action that provides a strategic framework for or plan for the implementation of Convention 182 on the worst forms of child labour. TBP is a generic term for such frameworks and for a concept or proposed general approach which will be used in different ways in different national contexts. In many cases the terminology TBP is not used even though the process and the framework will have many of general characteristics of the approach. ILO/IPEC has formulated the TBP concept and approach based on the work of ILO and partners. ILO/IPEC is providing support to the TBP process as in the different countries through "projects of support", which is

5. From the perspective of the ILO, the elimination of child labour is part of its work on standards and fundamental principles and rights at work. The fulfilment of these standards should guarantee **decent work** for all adults. In this sense the ILO provides technical assistance to its three constituents: government, workers and employers. This tripartite structure is the key characteristic of ILO cooperation and it is within this framework that the activities developed by the Time-Bound Programme should be analyzed.
6. ILO Decent Work Country Programmes (DWCPs) are being introduced in ILO to provide a mechanism through which to outline agreed upon priorities between the ILO and the national constituents partners within a broader UN and International development context. For further information please see <http://www.ilo.org/public/english/decent.htm>
7. The DWCP defines a corporate focus on priorities, operational strategies as well as a resource and implementation plan that complement and supports partner plans for national decent work priorities. As such DWCP are broader frameworks to which the individual ILO project is linked and contributes to. DWCP are beginning gradually introduced in various countries planning and implementing frameworks.

Government of Madagascar Background

8. Madagascar began addressing the issue of child labour in 1998 through the creation of a National Steering Committee for the Elimination of Child Labour (CDN). Madagascar then ratified **ILO Convention 138**, fixing the minimum age for admission to employment at 15 in 1998. The Government of the Republic of Madagascar ratified **ILO Convention 182** in 2001. Since then ILO/IPEC, the government and national NGOs implemented pilot programmes to test some methods for eliminating the worst forms of child labour. In 2002 an intersectoral working group was established to provide more focussed technical support for the fight against child labour (Groupe de Travail Interdisciplinaire de Coordination GTIC). The Ministry of Civil Service, Labour and Social Laws has taken the lead role for the fight against child labour within the Government. In 2004 studies were carried out on domestic workers and children in precious and semi-precious stone mines.
9. In preparation for the design and implementation of the **National Action Plan (NAP)** the Ministry of Labour created a special division for the Prevention, Abolition and Control of Child Labour (PAC Travail des Enfants) in early 2004 to address child labour issues directly and concretely. The process culminated in a series of workshops and meetings during the first six months of 2004 to design the NAP which was formally approved in a national workshop with representatives from all provinces and different development sectors in June 2004. Recent policy documents provided opportunities for linking the NAP to development strategies such as the **Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP)**. The PRSP is the principal document guiding development initiatives in Madagascar and mentions the child labour issue, however specific objectives for its elimination had not been included at the time of the design of the IPEC project.
10. The National Action Plan identified four categories of worst forms of child labour requiring immediate intervention:

seen as one of the many component projects, interventions and development partner support to the TBP process.

- A. Commercial sexual exploitation of children (CSEC) and related activities
 - B. Domestic work
 - C. Stone quarry work and precious and semi-precious stones mining
 - D. Children in hazardous and unhealthy labour in the rural and urban informal sector
11. The NAP proposes to deal with these WFCL requiring immediate intervention through five main strategies consisting of:
- Development and capacity strengthening of the institutional apparatus for the fight against child labour with priority to its worst forms
 - Improvement of the legal and judicial framework
 - Improvement of the living conditions and income of families at risk of placing children in WFCL
 - Improvement, reinforcement, and promotion of children's access to quality education
 - Reinforcement and improvement of awareness raising and social mobilisation regarding child labour with priority to WFCL

Project Approach and Strategies

12. The IPEC project of support to the NAP is being implemented in cooperation with the Government and together with the representatives of tripartite partners, civil society and development partners. The project aims to work at two levels to ensure that the Time Bound Programme for Madagascar as rendered concrete in the NAP can meet its objectives. The first level strategy consists of strong support to improve the enabling environment so that at the second level, models of intervention to prevent, withdraw and rehabilitate children in WFCL can have the desired sustained impact.
13. The first level or first **strategic component** deals with the upstream work in developing the institutional framework and rendering the **enabling environment** conducive to furthering work on WFCL. The project supports efforts to strengthen the institutional framework through continuous technical and organisational development input by project management. The project is also assisting in the improvement of the legal framework and law and regulations enforcement. The project is also providing technical support for the development of a solid knowledge base on child labour in Madagascar including monitoring and evaluation of the achievements in the elimination of WFCL. The IPEC project is also planning a large-scale campaign to create awareness and social mobilisation in coordination with the Government.
14. The project also consists of a **strategic component on development of models of interventions**. This is the direct action component to prevent, withdraw and rehabilitate 14,000 children in WFCL to assist children to gain access and benefit from the improved enabling environment in the education sectors as outlined above. Other direct action interventions include counselling, economic empowerment of vulnerable families, awareness raising, social mobilisation, and creation of synergies with other local development interventions.
15. The IPEC project of support to the NAP provided a vital impetus to the launching of the National Action Plan. The present project aims to provide support to all the major strategies identified in the NAP for Madagascar. Although the project does not cover every component in detail, support is being provided for specific components both at the national level as part of the creation of the enabling environment and at the local level, through direct action interventions with children and families. See figure below.

16. There are six immediate objectives of the project

Immediate Objective One: The knowledge base for planning, designing, implementing and monitoring and evaluation child labour interventions in Madagascar has been enhanced.

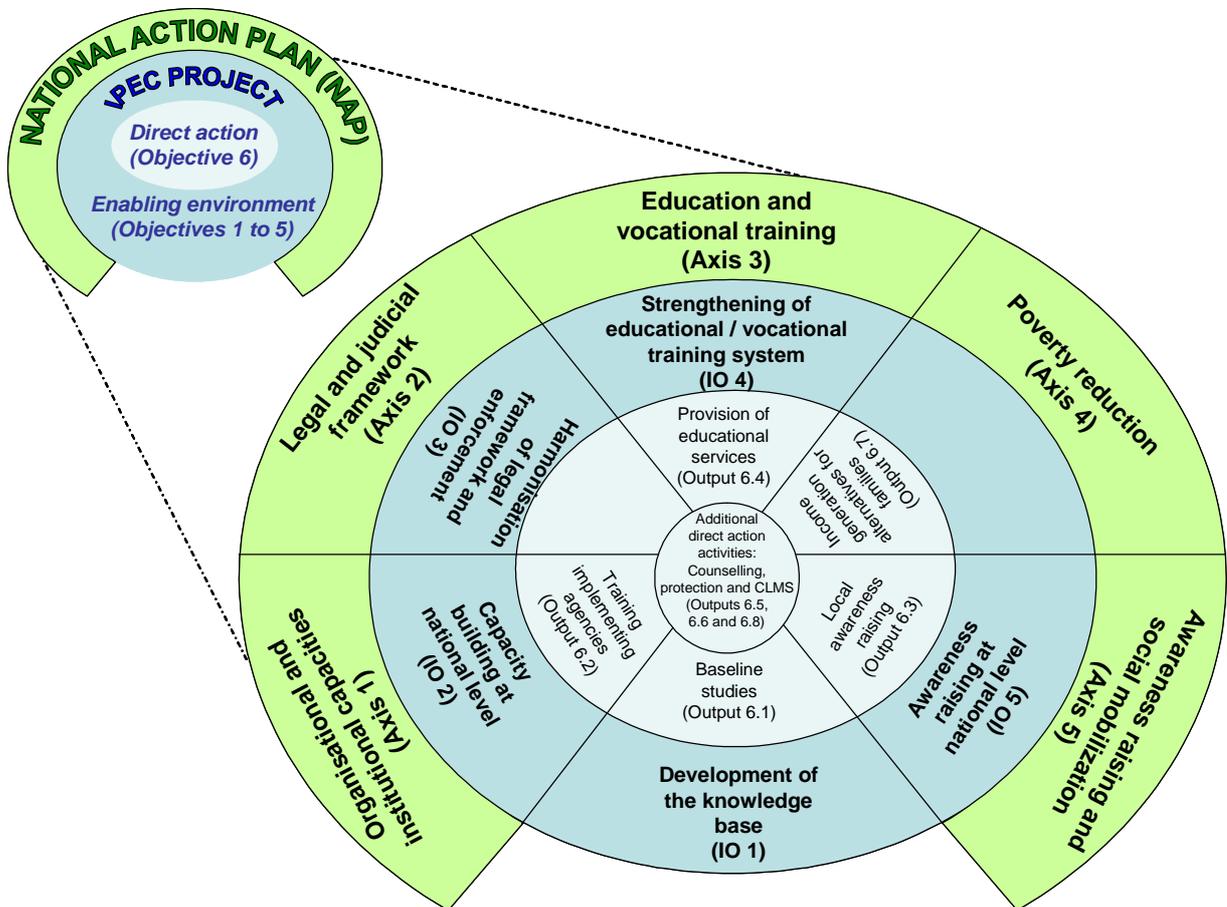
Immediate Objective Two: National Capacity to combat the worst forms of child labour enhanced

Immediate Objective Three: The legal framework for addressing child labour issues is harmonised, reinforced and applied effectively.

Immediate Objective Four: The capacity of the education/vocational training system to attract and retain children at risk of child labour has been strengthened.

Immediate Objective Five: Malagasy society is aware of the negative consequences of WFCL

Immediate Objective Six: Effective model interventions developed for prevention, withdrawal, and rehabilitation of boys and girls from the WFCL.



Evaluation Background

17. As per IPEC procedures, a participatory consultation process on the nature and specific purposes of this evaluation was carried out three months prior to the scheduled date of the evaluation. The mid-term evaluation was originally scheduled for November 2006, however due to local situations and the process of implementation of the project including a change in project management, the mid-term evaluation was re-scheduled to June 2007. The present Terms of Reference is based on the outcome of this process and inputs received in the course of the consultative process.

II. Scope and Purpose

Scope

18. The evaluation will cover the present IPEC project of support and its achievements and its contribution to the overall national efforts to achieve the elimination of WFCL especially through the national National Action Plan framework in Madagascar. The evaluation should **focus on all the activities that have been implemented since the start of the project to the moment of the field visits.**

19. The scope of the present IPEC evaluation includes all project activities to date including Action Programmes. The evaluation should look at **the project as a whole**, including issues of initial project design, implementation, lessons learnt, replicability and recommendations for future programmes and any specific recommendations for use in the project of support to the NAP.
20. The contribution of IPEC to the national TBP process normally covers the promotion of an enabling environment, and the role of technical advisor or facilitator of the process of developing and implementing the national TBP strategic programme framework. In order to access the degree to which this contribution has been made, the evaluation will have to take into account relevant factors and developments in the national process. The focus of the evaluation however will be on the IPEC project in support of the National Action Plan of Madagascar.

Purpose

21. The mid-term evaluation should serve primarily as a **learning tool** for the project management team and IPEC. The main purpose of the mid-term evaluation is to i) review the ongoing progress and performance of the project (extent to which immediate objectives have been achieved and outputs delivered), ii) to examine the likelihood of the project achieving its objectives and iii) to examine the delivery of the project inputs/activities and iv) an investigation on nature and magnitude of constraints, the factors affecting project implementation and an analysis of factors contributing to the project's success.
22. The mid-term evaluation should provide all stakeholders with information to assess and possibly revise work plans, strategies, objectives, partnership arrangements and resources. It should identify the potential impact on mainstreaming policy and strategies and suggest a possible way forward for the future. Specifically it should evaluate the mainstreaming strategy and structures in place and mechanisms to reach the IPEC project of support's project objectives, whether they are the most effective and how they could be improved. The evaluation should further explore and suggest ways to improve the extent of active involvement and support of government departments and other social partners to the IPEC project.
23. It should be conducted with the purpose to draw lessons from experience gained during the period, and how these lessons can be applied in programming future activities within the framework of the existing support programme to the NAP, for other existing or planned ILO/IPEC interventions as well as in broader terms of action against child labour in the region. Finally the evaluation should aim to identify any emerging potential good practices.
24. The evaluation will also involve a review of the role of the IPEC project in promoting the National Action Plan as an overall TBP framework in Madagascar to identify any needed changes in its strategy, structure and mechanisms. The analysis should focus on how the TBP concept and approach was promoted, how it was used, how it was relevant, how it has contributed to mobilizing action on child labour, what is involved in the process of designing, managing and implementing a TBP process type of approach and what the IPEC project has done for the process. The focus however will be on the IPEC project as key component of the National Action Plan as a national TBP framework.

25. Given that the broader TBP approach is relatively young (since 2001), the innovative nature and the element of “learning by doing” of the approach should be taken into account. The TBP concept is intended to evolve as lessons are learned and to adapt to changing circumstances. The identification of specific issues and lessons learned for broader application for the TBP concept, as a whole, would be a particular supplementary feature of this evaluation.
26. The results of the evaluation will be used as part of strategic planning and possible orientation for further phases of the various projects, including models of interventions. The results should also be used by IPEC to design future programmes and allocate resources.

III. Suggested Aspects to be Addressed

27. The evaluation should address the overall ILO evaluation concerns such as **relevance, effectiveness, efficiency** and **sustainability** as defined in the *ILO Guidelines for the Preparation of Independent Evaluations of ILO Programmes and Projects* and for gender concerns see: *ILO Guidelines for the Integration of Gender Issues into the Design, Monitoring and Evaluation of ILO Programmes and Projects, January 1995*. The following are the broad suggested aspects that can be identified at this point for the evaluation to address. Other aspects can be added as identified by the evaluation team in accordance with the given purpose and in consultation with ILO/IPEC Geneva's Design, Evaluation and Documentation Section (DED). The evaluation instrument prepared by the evaluator will indicate, upon completion of the desk review, the selected specific aspects to be addressed in this evaluation.
28. The evaluation will be conducted following UN evaluation standards and norms.
29. In general, it is of key importance that the mid term evaluation opens the doors and causes discussions on the engagement of partners, communities, families (where relevant) and governmental organizations. In particular, the evaluation will review levels of complementarities and synergy between the activities carried out by various partners, such as between development agencies (UN agencies such as UNICEF, World Bank as examples); between ministries: ministries of social development / welfare, labour, education, planning; ministries of economy and finances; between ILO and IPEC projects and programmes (French funded IPEC country programme in Madagascar, ILO/HIMO programme IFP/SKILLS, ITC-Turin) between the authorities of local level and national level; and between agencies of implementation.

Design

1. Assess whether the project design was logical and coherent and took into account the institutional arrangements, roles, capacity and commitment of stakeholders.
2. Assess the internal logic of the project and the external logic of the project (degree to which the project fits into existing mainstreaming activities that would impact on child labour).
3. Analyze whether available information on the socio-economic, cultural and political situation in Madagascar was taken into consideration at the time of the design and

- whether these were taken into consideration and reflected in the design of the programme.
4. To what extent were external factors identified and assumptions identified at the time of design?
 5. Assess whether the problems and needs were adequately analyzed and determine whether the needs, constraints, resources and access to project services of the different beneficiaries were clearly identified taking gender issues into concern.
 6. How well did the project design take into account local efforts already underway to address child labour and promote educational opportunities for targeted children and existing capacity to address these issues?
 7. Are the time frame for project implementation and the sequencing of project activities logical and realistic? If not, what changes are needed to improve them?
 8. Is the strategy for sustainability of impact defined clearly at the design stage of the project?
 9. How relevant are project indicators and means of verification? Please assess the usefulness of the indicators for monitoring and measuring impact.
 10. What lessons were learned, if any, in the process of conducting baseline survey for the identification of target children?
 11. Were the objectives of the project clear, realistic and likely to be achieved within the established time schedule and with the allocated resources (including human resources)?
 12. Are the linkages between inputs, activities, outputs and objectives clear and logical? Do the projects designed under the programme provide clear linkages and complement each other regarding the project strategies and project components of intervention? Specifically regarding:
 - Programme strategies:
 - Policy, programme planning, research and documentation;
 - Capacity building
 - Model Interventions (Target social partners and children and parents (direct action))
 - Programme Component of Intervention:
 - Development of the knowledge base
 - Capacity building at the national level;
 - Harmonisation of legal framework and enforcement;
 - Strengthening of educational/vocational training system
 - Awareness raising;

Achievements (Implementation and Effectiveness)

13. Examine the preparatory outputs of the delivery process in terms of timeliness and identifying the appropriate resources/persons to implement the process.
14. Assess the effectiveness of the programme i.e. compare the allocated resources with results obtained. In general, did the results obtained justify the costs incurred?
15. Examine delivery of project outputs in terms of quality and quantity; were they delivered in a timely manner?
16. Assess whether the project has achieved its intended outputs at this time in project implementation and whether it will be possible to achieve its objectives, especially in regards to meeting the target of withdrawing and preventing children by means of the pilot interventions.

17. Assess the criteria for selecting beneficiaries for the project.
18. Review whether the technical guidance provided by project staff, partner organizations and relevant ILO units was adequate.
19. Examine the National Steering Committee (NSC) mechanism (Programme Advisory Committees on Child Labour in the BLNS countries and the Implementation Committee of the). How did this structure participate in terms of programme implementation? How effective has it been in carrying out its duties?
20. Assess the results of the relationship between the NSC and the implementing agencies, what is their collaboration.
21. Examine any networks that have been built between organizations and government agencies working to address child labour on the national, provincial and local levels.
22. Do the IPEC programme and programme partners understand the definitions and their use (i.e. withdrawal and prevented, in the pilot projects) and do the partners have similar understanding of the terminology used? Please assess whether the programme is accurately able to report on direct beneficiaries based on partners' understanding of the definitions/terminology.
23. Assess the level of government involvement in the project and how their involvement with the project has built their capacity to continue further work on the future NPA.
24. How effective has the programme been at stimulated interest and participation in the programme at the local and national level?
25. Examine the capacity constraints of implementing agencies and the effect on the implementation of the designed projects.
26. Assess the effectiveness of the different projects (action programmes) implemented and their contribution to the immediate objectives of the programme. Has the capacity of community level agencies and organizations in been strengthened to plan, initiate, implement and evaluate actions to prevent and eliminate child labour? Will the entire target population been reached? Are the expected outputs being delivered in a timely manner, with the appropriate quantity and quality?
27. How effective is the process by which project approvals are reviewed and approved and resources ultimately allocated?
28. Which are the mechanisms in place for programme monitoring? Please assess the use of work plans and project monitoring plans (PMPs), processes or systems.
29. Evaluate the progress of the programme's data collection strategies specifically its plans to collect information on the number of child workers in major industry sectors and integrate the findings into government policy.
30. How did factors outside of the control of the programme affect programme implementation and programme objectives and how did the project deal with these external factors?
31. Assess the progress of the programme's gender mainstreaming activities.
32. What kinds of benefits have the target beneficiaries gained so far?
33. How effective are the strategies being implemented for child labour monitoring? Are initiatives on child labour monitoring likely to be sustainable?
34. Analyse how IPEC activities to the NAP and other IPEC programmes in the programme countries coordinate with each other and with sub-regional initiatives? Are interventions complementary or competitive? Are there synergies of impact and resource sharing initiatives in place? How do these relationships affect implementation?

35. How effectively has the programme leveraged resources (e.g., by collaborating with non-IPEC initiatives and other programmes launched in support of the NAP thus far?
36. How successful has the programme been in mainstreaming the issue of child labour into ongoing efforts in areas such as education, employment promotion and poverty reduction?
37. How relevant and effective are the studies commissioned by the programme in terms of affecting the national debates on education and child labour?
38. Assess the process for documenting, disseminating and replicating/up-scaling pilot projects.
39. Examine how the ILO/IPEC programme have interacted and possibly influenced national level policies, debates and institutions working on child labour.
40. Assess to what extent the planning, monitoring and evaluation tools have been promoted by the programme for use at the level of NAP and by other partners.
41. Assess the influence of the programme on national data collection and poverty monitoring or similar process.
42. Assess the extent to which the ILO/IPEC programme of support has been able to mobilize resources, policies, programmes, partners and activities to be part of the NAP.
43. To what extent are rapid appraisals, policy papers, discussion documents, and other forms of project research shared with relevant stakeholders and linked to project activities?
44. Identify whether actions have been taken to ensure the access of girls/other vulnerable groups to services and resources.

Relevance of the Programme

45. Examine whether the programme responded to the real needs of the beneficiaries.
46. Validity of the programme approach and strategies and their potential to replicate.
47. Assess whether the problems and needs that gave rise to the programme still exists or have changed.
48. Assess the appropriateness of the sectors/target groups and locations chosen to develop the programme based on the finding of baseline surveys.
49. How is this programme supporting and contributing to the NAP? Do local stakeholders perceive the country's NAP as different and broader than the IPEC project of support to the NAP?
50. How does the strategy used in this project fit in with the NAP, national education and anti-poverty efforts, and interventions carried out by other organizations? Does the programme remain consistent with and supportive of the NAP?
51. Does the strategy address the different needs and roles, constraints, access to resources of the target groups, with specific reference to the strategy of mainstreaming and thus the relevant partners, especially in government?

Sustainability

52. Assess to what extent a phase out strategy has been defined and planned and what steps are being taken to ensure sustainability. Assess whether these strategies have been articulated/explained to stakeholders
53. Assess what contributions the project has made in strengthening the capacity and knowledge of national stakeholders and to encourage ownership of the project to partners.

54. Assess the long-term potential for sustained action and involvement by local/national institutions (including governments) and the target groups.
55. Examine whether socio-cultural and gender aspects endanger the sustainability of the project and assess whether actions have been taken to sensitize local institutions and target groups on these issues.
56. Assess project success in leveraging resources for ongoing and continuing efforts to prevent and eliminate child labour in the context of the NAP. Analyse the level of private sector / employers' organizations support to the NAP, paying specific attention to how these groups participate in project activities.

Special Aspects to be Addressed:

- Examine the extent and nature to which the ILO/IPEC project of support has provided key technical and facilitation support to the further development, enhancement and implementation of the NAP.
57. In addition to the general lessons learned and recommendations provide specific lessons and recommendations on how to integrate the lessons from the project into planning processes and implementation for the NAP as a TBP approach in Madagascar, particularly focusing on identifying elements of emerging effective models of interventions.
 58. How was the Strategic Programme Impact Framework or similar strategic planning approaches used as a national planning process with national key stakeholders?

IV. Expected Outputs of the Evaluation

30. The expected outputs to be delivered by the evaluator are:
 - A desk review
 - Evaluation instrument prepared by the evaluator reflecting the combination of tools and detailed instruments needed to address the range of selected aspects to address and considering the need for triangulation
 - Field visit to Madagascar by the evaluator
 - Stakeholder workshops facilitated by the evaluator in Antananarivo including pre-workshop programme and briefing note
 - Draft evaluation report. The evaluation report should include stakeholder workshop proceedings and findings from the field visit by evaluator
 - Final Report including:
 - ✓ Executive Summary with key findings, conclusions and recommendations
 - ✓ Clearly identified findings
 - ✓ Clearly identified conclusions and recommendations
 - ✓ Lessons learnt
 - ✓ Potential good practices and effective models of intervention.
 - ✓ Appropriate Annexes including present TORs
 - ✓ Standard evaluation instrument matrix
31. The total length of the report should be a maximum of 50 pages for the main report, excluding annexes; additional annexes can provide background and details on specific components of the project evaluated. The report should be sent as one complete document and the file size should not exceed 3 megabytes. Photos, if appropriate to be included, should be inserted using lower resolution to keep overall file size low.

32. All drafts and final outputs, including supporting documents, analytical reports and raw data should be provided both in paper copy and in electronic version compatible for Word for Windows. Ownership of data from the evaluation rests jointly with ILO-IPEC and the consultants. The copyright of the evaluation report will rest exclusively with the ILO. Use of the data for publication and other presentations can only be made with the written agreement of ILO-IPEC. Key stakeholders can make appropriate use of the evaluation report in line with the original purpose and with appropriate acknowledgement.
33. The final report will be circulated to key stakeholders (those participants present at stakeholder evaluation workshop will be considered key stakeholders) for their review. Comments from stakeholders will be consolidated by the Design, Evaluation and Documentation Section (DED) of ILO/IPEC Geneva and provided to the team leader. In preparing the final report the team leader should consider these comments, incorporate as appropriate and provide a brief note explaining why any comments might not have been incorporated.

V. Evaluation Methodology

34. The following is the proposed evaluation methodology. While the evaluation team can propose changes in the methodology, any such changes should be discussed with and approved by DED provided that the research and analysis suggests changes and provided that the indicated range of questions is addressed, the purpose maintained and the expected outputs produced at the required quality.
35. The evaluation team will be asked to include as part of the specific evaluation instrument to be developed, the **standard evaluation instruments** that ILO/IPEC has developed for documenting and analyzing achievements of the projects and contributions of the projects (Action Programmes) to the programme.
36. The methodology for the evaluation should consider the multiple levels involved in this process: the framework and structure of the national efforts to eliminate the WFCL in Madagascar (the National Action Plan), and IPEC's support to this process through this project. Data gathering and analysis tools should consider this methodological and practical distinction.
37. The evaluation will be carried out using a desk review of appropriate materials, including the project documents, progress reports, outputs of the project and action programmes, results of any internal planning process and relevant materials from secondary sources. At the end of the desk review period, it is expected that the evaluation consultant will prepare a brief document indicating the methodological approach to the evaluation in the form of the evaluation instrument, to be discussed and approved by DED prior to the commencement of the field mission.
38. The evaluation team will undertake field visits to project locations in Madagascar and interviews with project partners and implementing agencies and a workshop. The workshop will be attended by IPEC staff and key partners, including the donor as appropriate, as an opportunity for the evaluation team to gather further data, as appropriate present the preliminary findings, conclusions and recommendations and obtain feedback. This meeting will take place towards the end of the fieldwork. The results of this meeting

should be taken into consideration for the preparation of the draft report. The consultant will be responsible for organizing the methodology of the workshop. The identification of the number of participants of the workshop and logistics will be under the responsibility of the project team. Key project partners should be invited to the stakeholder workshop.

39. The evaluation team leader will interview the donor representatives and ILO/IPEC HQ and regional backstopping officials through a conference call early in the evaluation process, preferably during the desk review phase.
40. The evaluation will be carried out by an evaluation consultant that previously has not been involved in the project. The evaluator is responsible for drafting and finalizing the evaluation report. The evaluation draft report will be translated into French for distribution to the stakeholders in Madagascar. The final version will be translated into French upon finalization. The evaluator will have the final responsibility during the evaluation process and the outcomes of the evaluation, including the quality of the report and compliance with deadlines.
41. The background of the **evaluator** (International Consultant) should include:
 - Relevant background in social and/or economic development.
 - Experience in the design, management and evaluation of development projects, in particular with policy level work, institution building and local development projects.
 - Experience in evaluations in the UN system or other international context as team leader
 - Relevant regional experience preferably prior working experience in Madagascar.
 - Experience in the area of children's and child labour issues and rights-based approaches in a normative framework are highly appreciated.
 - Experience at policy level and in the area of education and legal issues would also be appreciated.
 - Experience in the UN system or similar international development experience including preferably international and national development frameworks in particular PRSP and UNDAF.
 - Familiarity with and knowledge of specific thematic areas.
 - Fluency in English and French is essential
 - Experience facilitating workshops for evaluation findings.
42. The evaluator will be responsible for undertaking a **desk review** of the project files and documents, undertake **field visits** to the project locations, **and facilitate the workshops**.
43. The evaluator will be responsible for **drafting** the evaluation report. Upon feedback from stakeholders to the draft report, the team leader will further be responsible for **finalizing** the report **incorporating** any comments deemed appropriate.
44. The evaluation will be carried out with the technical support of the IPEC-DED section and with the logistical support of the project office in Madagascar and with the administrative support of the ILO office in Antananarivo. DED will be responsible for consolidating the comments of stakeholders and submitting it to the team leader.
45. It is expected that the evaluation team will work to the highest evaluation standards and codes of conduct and follow the **UN evaluation standards and norms**.

ANNEX B Evaluation Field Visit Schedule

Evaluator's Schedule MTE November 2007

	<u>Monday 05/11</u>	<u>Tuesday 06/11</u>	<u>Wednesday 07/11</u>	<u>Thursday 08/11</u>	<u>Friday 09/11</u>
AM	10:00 Briefing IPEC 12:30 : Lunch with Project Management Team	AM Départ pour Diégo, Diana Region 10.00 : Meeting with Assistant "Chef de Region" followed by CRLTE	9:30 : Field Visit Ambilobe PA9.SOAMANEVA (visit w/local authorities, schools)	AM Return to Tana 12:30 Meeting with ILO Regional Office Interim Director	9:00 : Field Visit PA6.FIVOARANA (Accompanied by Communications Consultant) Lunch with IPEC Project Management Team
PM	14:30 Field Visit PA7.SAROBIDY	15 :00 -17:30 : Field Visit PA10.STOP SIDA	1Continuation of field visit PA9.SOAMANEVA	14:30 Meeting with US Embassy officials	13 : 30 : Field Visit PA14.INTER AIDE
	<u>Monday 12/11</u>	<u>Tuesday 13/11</u>	<u>Wednesday 14/11</u>	<u>Thursday 15/11</u>	<u>Friday 16/11</u>
AM	10:00 Meeting with PACTE Unit	8:00 : Field Visit PA8. MANIRISOA	6 AM Departure Majunga 8:30 Field Visit PA12.APB 10 : 00 : Meeting with Chef de Région Boeny 11 : 00 : Meeting with CRLTE	9:00-16:30 : Stakeholder Workshop à l'INTH	Meeting with CNLTE, Secretary General and Minister of Labor
PM	15:00 Meeting with UNICEF	14:00 Meeting with INSTAT (Institut National de la Statistique) 15:30 Meeting with MFF Confirmed	Lunch with Implementing Agency, members of CRLTE and Region Chief	Workshop continued	Debriefing with IPEC Briefing on DBMS

Légende:

- CRLTE: Comité Régional de Lutte contre le Travail des Enfants
 CNLTE: Comité National de Lutte contre le Travail des Enfants
 PACTE: Prévention, Abolition et Contrôle du Travail des Enfants
 FMF: Malagasy Federation of Football
 INSTAT: Institut National de la Statistique

ANNEX C Report on Stakeholders' workshop

MTE Stakeholders Workshop Workshop Report November 15, 2007

Approximately 30 partners of IPEC Madagascar attended the opening of the workshop (see participant list) and $\frac{3}{4}$ to $\frac{1}{2}$ of these participants, representing the key implementing partners, participated in the working groups through the closing presentations.

The objectives of the workshop were presented as follows:

- ❖ Exchange information ;
- ❖ Evaluate progress to date (NAP and IPEC's support to the NAP) ;
- ❖ Share Emerging Good Practices ;
- ❖ Reflect possible future strategies to reinforce successes.

The workshop methodology encouraged the active participation of all who attended (see program) and took a positivist approach (focusing on successes, good practices and accomplishments; identifying solutions to problems).

The Interim director of the ILO regional office and the Secretary General of the Ministry of Labor opened the proceedings. The Secretary General's speech reflected his deep personal engagement in the process which resulted in the NAP and his desire to see progress against its objectives; he requested feedback from the participants on how to strengthen the contributions of the institutions mandated to coordinate implementation – the CNLTE, the PACTE and its regional counterparts.

The first exercise of the workshop asked participants to share an accomplishment relative to their personal participation in combating child labor in Madagascar for which they were proud. The following are some examples of responses:

-I helped some children to study instead of work.

-My contribution to the development of the National Action Plan as well as regional action plans to combat child labor.

-The role I played in the mobilization of institutional partners and local NGOs as well as the public at large through awareness raising campaigns.

-The role I played in the integration of the fight against child labor in the PAM.

- We have been able to raise the awareness of the public, in particular through a radio civic education programs.

-The role I play in the active participation of the Ministry of Justice in developing legal texts related to child labor within the context of the Reform Commission for Children's Rights.

-I contributed to a large number of very poor child laborers being aware that their rights are important and informing their employer about their rights.

-I have been able to raise people's awareness about the WFCL through the work of my NGO.

-I contributed to changing the lives of young child laborers by raising the awareness of their parents about children's rights.

-My contribution to raising families' income so that their children are not obliged to work every day

-I have explained to street children about the importance of going to school and that they are not there to earn money for their parents. I attended an international conference where I called upon African leaders to stop using children as soldiers.

Three thematic working groups were organized. The themes were linked to the primary components of the NAP and the IPEC support project:

- Reinforcing the institutional and legal frameworks to combat WFCL
- Awareness Raising, social mobilization and improving the knowledge base about WFCL
- Direct Action for the Prevention, Withdrawal and Economic and Social Reintegration of children engaged or at risk of engagement in WFCL

The groups were asked to:

- Identify major accomplishments
- Identify the primary impediments
- Identify a « success story » and explain why it is a success

Below is a summary of the working group presentations.

Group 1 Institutional and legal frameworks to combat WFCL

LEGAL FRAMEWORK

Major accomplishments:

- Minimum age for admission to employment raised to age 15
- The adoption of the decree relative to child labor
- The decree relative to the creation and organization of the ORTE
- The decree relative to the creation and organization of the CNLTE

Impediments

- Laws are not sufficiently well known by citizens and in particular authorities charged with the application of the texts
- No strategies for communication and awareness raising
- Problem of cultural attitudes about children's work

INSTITUTIONAL FRAMEWORK

Major accomplishments

- Creating and rendering operational the PACTE
- Establishment of the CNLTE and the CRLTE
- Preparation of the establishment of the ORTE

Impediments

- Lack of financial and material means
- Lack of human resources
- Organizational problems linked to the nomination of CNLTE members who are not motivated as well as frequent turnover on the CNLTE (Proposal made that the Child Labor become a presidential initiative and be elevated to the level of a dedicated commission under the Prime Minister – like AIDs initiative)
- Lack of coordination of CNLTE activities
- Absence of concrete CNLTE work plans
- Actions are punctual rather than continuous
- Monitoring and evaluation insufficient

Success Story

Integration of a component on child labor in the PAM – recognized the fight against CL as a national priority

AWARENESS RAISING, SOCIAL MOBILIZATION, INCREASING THE KNOWLEDGE BASE

Major accomplishments:

- Development of Action Programs with partners
- TV and radio programs on CL
- Celebration of World Day Against CL
- Training of Key Partners
- Elaboration of reports and communication supports on CL
- Awareness raising sessions with authorities at different levels
- Diffusion of studies done on studies on WFCL

Impediments

- Difficult economic conditions make it difficult to convince families that CL is not necessary – resistance from families
- Local traditions and social mores conflict with ideas conveyed in awareness raising campaigns
- Lack of resources (financial, human and material) are insufficient to detail information

- Lack of clarity of the role of different structures (CNLTE, IPEC) in the implementation of communication strategies
- Lack of leadership within responsible institutions
- Communication tools are not always adapted to different target audiences
- Weak media strategy
- Lack of professionalism in the organizing committees for awareness raising campaigns
- Insufficient local financial contributions as well as local ownership
- Insufficient reach of awareness raising activities
- Delays in the allocation of funds (by IPEC)

Success Story

A street child that was reached through the June 05 World Day Campaign; he was integrated into a direct action program and received counseling, obtained birth certificate, enrolled in literacy program and transitioned into formal schooling program.

Factors that led to the success – the child centered activities organized during the awareness raising campaign responded to the expectations and needs of the child. The child was open to changing his life with assistance.

DIRECT ACTION FOR THE PREVENTION, WITHDRAWAL

Major accomplishments:

- Engagement of regional and local authorities (Education, Health, Local Governance)
- Change in the behavior of Employers following social mobilization activities – children withdrawn
- Children reinserted in school or shelters because of project interventions (transitional education programs, medical services, help getting birth certificate), orientation to vocational training
- Counseling centers for children and their families to help them identify alternatives to CL, life strategies
- Improvements in the life conditions of families through Income Generating Activities
- Establishment of local CL monitoring committees integrating local authorities, school directors and teachers, parents, employers.

Impediments

- Vocational training programs have high minimum education standards for admittance – especially hard to find programs for out of school boys
- Action programs should have started earlier relative to the back to school period
- There are not enough structures delivering non formal education and literacy programs
- The school material kits offered by the Ministry of Education arrive late relative to the start of school; there is no special targeting mechanism for children withdrawn from CL
- Family Planning is not integrated into action programs while large families is an important contributing factor to CL

- Child Labor is so deeply rooted in local culture that it requires time to change the mentality and behaviors of parents, employers and children
- The alternatives available to parents to replace the income earned by their children are limited – more support for income generating activities is needed
- The slow process of disbursing funds by IPEC creates distortions in project implementation

Success Story 1

Story of a child withdrawn from CL and integrated into a vocational training program (auto mechanics) who elected to (and was able to) continue his studies after the project sponsored program ended. A critical factor in this success story was the psycho-social support offered to the child in the program counseling center.

Success Story 2

The mayor of Talata Volomandry (rural commune outside Tana) committed to integrating CL into his communal development plan budget and the engagement of *fokatany* authorities in local monitoring committees. The factors for the success include: the good reputation of the NGO partner, good local governance and a lot of advocacy and patience.

Each working group presentations was followed by discussion and questions from participants of other groups.

The evaluator presented her preliminary findings and recommendations as the final event in the workshop.



Bureau International du Travail



MEMORANDUM OF UNDERSTANDING

Dans le cadre des mandats respectifs du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et de l'Organisation internationale du Travail (OIT), notamment en ce qui concerne la protection de l'enfance et la lutte contre le travail des enfants, les bureaux de l'OIT et de l'UNICEF à Madagascar conviennent d'élaborer un MOU afin d'organiser leur collaboration et contribution aux objectifs communs non seulement dans le cadre de l'UNDAF, mais également dans le cadre des politiques et programmes nationaux.

A cet effet, l'UNICEF et l'OIT conviennent de coopérer ensemble dans les domaines suivants:

1. Appui aux politiques et programmes nationaux

A travers des programmes conjoints ou des groupes de travail périodiques, l'OIT et l'UNICEF contribueront à l'intégration et/ou renforcement des questions relatives aux droits des enfants et à l'interdiction du travail des enfants dans les politiques et programmes nationaux, chaque fois que cela est possible et nécessaire. Cette contribution conjointe se fera également dans le cadre du CCA/UNDAF.

2. Appui à la mise en oeuvre des objectifs spécifiques des agences.

Dans le cadre de la mise en oeuvre des mandats respectifs, les deux agences pourront solliciter l'expertise dont elles disposent, notamment à travers les projets de coopération technique en cours d'exécution.

3. Harmonisation des actions communes en faveur du pays.

Les secteurs prioritaires seront: la protection des droits des enfants, le travail des enfants, l'éducation, la formation professionnelle, la législation pertinente sur les questions touchant aux droits des enfants, la lutte contre les pires formes du travail des enfants, les campagnes de sensibilisation ciblée, la participation aux programmes conjoints des Nations unies et aux grands

programmes nationaux comme le programme national de lutte contre les pires formes de travail des enfants.

4. Recherche et collection de données

Les deux agences travailleront ensemble pour la réalisation d'enquêtes et la production de statistiques et d'études chaque fois que cela sera possible. Elles conduiront notamment des recherches visant à mieux faire comprendre le travail des enfants et à établir des méthodes d'évaluation rapide.

5. Campagnes de plaidoyers et de sensibilisation

Les deux agences organiseront à leur initiative où appuieront les programmes et activités nationales afin de faire le plaidoyer, la sensibilisation sur les questions relatives aux droits des enfants et à la lutte contre le travail des enfants. L'UNICEF accompagnera notamment la campagne carton rouge au travail des enfants, la célébration de la Journée Mondiale de Lutte contre le Travail des Enfants, les campagnes contre la violence, la traite et l'exploitation des enfants en étroite collaboration avec, le Comité National de Lutte contre le Travail des Enfants (CNLTE), les Ministères de la Justice et du Travail, la Fédération Malgache du Football (FMF) et le projet BIT/IPEC.

6. Partenariat

Dans le cadre de la mise de ce MOU, si nécessaire, les deux agences exploreront les possibilités d'élargir le partenariat dans le milieu de la coopération internationale ou dans les secteurs public ou privé.

7. Documentation, communication et publication

Les deux agences pourront décider de faire la publication commune des résultats des enquêtes et des recherches réalisées. Ces publications pourront concerner les succès stories des programmes mis en oeuvre, le montage de spots et la diffusion des documentaires télévisuelles et radiophoniques.

8. Normes juridiques internationales

L'OIT et l'UNICEF s'échangeront leur rapport respectif, ceux du Comité d'experts pour l'application des conventions et recommandations du BIT et ceux du Comité des droits de l'enfant. Par ailleurs les deux Agences appuieront la rédaction et l'élaboration par le gouvernement des rapports sur l'application des conventions 138 et 182 de l'OIT, et de la Convention relative aux Droits de l'Enfant des Nations Unies, conventions toutes ratifiées par Madagascar.

9. Mécanismes de collaboration

L'OIT et l'UNICEF mettront en place un groupe de travail pour le suivi de l'application de ce MOU et organiseront des réunions ou des concertations régulières. Dans la mesure du possible, un plan de travail annuel conjoint sera élaboré en début de chaque année.

10. Dispositions Finales

Cet Accord et le annexe A (Plan de Travail), entre en vigueur à partir de sa date de signature par les deux parties. Sa validité se prolongera de façon indéterminée sauf si un terme sera défini avec la signature d'un autre document. Le contenu de cet accord peut être modifié uniquement par un document signé entre les parties.

Fait à Antananarivo le, 29 de Mai 2007

Pour l'UNICEF

Pour l'OIT

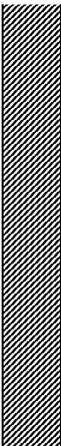
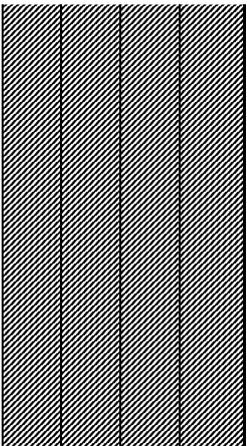
Maes Bruno
Représentant de zone pour Maurice,
Comores, Madagascar

Dayina Mayenga
Directrice BIT
Bureau pour Madagascar, Mauritiuis,
Comoros, La Reunion, Seychelles

MEMORANDUM OF UNDERSTANDING BIT/UNICEF

UNICEF/IPEC PLAN DE TRAVAIL 2007-2008

Domaine de coopération	Activité principale	Autre(s) responsable(s)	2007				2008			
			Q1	Q 2	Q 3	Q 4	Q 1	Q 2	Q 3	Q 4
Recherche et collecte de données	Réaliser une enquête nationale suivant la méthodologie SIMPOC	INSTAT								
	Effectuer une analyse du budget engagé par l'Etat dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants	Départements ministériels concernés (ministères du plan, du budget, de l'éducation, de la santé, de la population, du travail, de la justice, etc.)								
	Fournir un appui à la mise en place d'une banque de données sur le travail des enfants à Madagascar, auprès du Ministère de la Justice									
Documentation et publication	Assurer la publication des résultats des enquêtes et des recherches réalisées									
	Disséminer les bonnes pratiques de la collaboration									
Appui aux politiques et programmes nationaux	Fournir un appui à l'intégration et/ou renforcement des questions relatives à la protection des droits de l'enfant (interdiction des PFTE) dans la législation, les politiques et les programmes nationaux									

<p>Campagnes de plaidoyer, de communication et de sensibilisation</p>	<p>Organiser de manière conjointe des campagnes de promotion des droits des enfants, notamment la campagne "carton rouge", la célébration de journées mondiales de lutte contre le travail des enfants et la campagne contre la violence, la traite et l'exploitation des enfants</p>			
---	---	--	--	---

ANNEX E Model Project Monitoring Report

International Labour Organisation

International Programme on the Elimination of child Labour - Madagascar

Project Monitoring Report

Project Title

PA no.

Implementing Agency

Target Group

Budget (IPEC contribution)

USD:

MGA:

Geographical Coverage

Duration

Starting date:

Ending date:

Financial Status

Funds used to date:

Balance of funds available:

Period covered by the report

Project Monitoring team

Date of Report prepared

Project Monitoring Report

General guidelines: The project monitoring Report (PMR) consists of three different phases: (a) assessing the achievement of the project's objectives through an analysis of the indicators, (b) assess the overall impact of the project and (c) provide final recommendations for action. PMR should be completed through a field visit to the project area. During the visit, the project team should at least: exchange with the local administration, exchange with the main beneficiaries, exchange with the project management, visit 2-3 project areas (blocks, villages, GP, etc.).

I. Analysis of the indicators

Objective no. 1:

Indicator no. 1.1.:

MEASURING THE INDICATORS

IMPACT

Whether results have been monitored towards the achievement of the objective. Explain. Quantify, if quantitative indicator. Provide examples.

PUNCTUALITY

Whether the results obtained are in line with the planned workplan. Explain. Provide examples.

EFFICIENCY

Whether the results have been obtained by using appropriate resources. Explain. Provide examples.

EFFECTIVENESS

Whether the results obtained are relevant for the target group

OTHER KEY INFO ON THE INDICATOR

MEASURABILITY

Whether the indicator is measurable. Are the means of verification appropriate? Provide suggestions for change as appropriate.

PERTINENCE

Whether the indicator is still pertinent. Explain. Provide suggestions for change as appropriate.

PARTNERS' VIEW

Provide information from:

- Discussion with counterparts
- Discussion with project management
- Discussion with beneficiaries

II. Overall impact of the project

Rating Scale:

Throughout the reporting period and in function of the time elapsed and the resources allocated:

- 6 - *The project in every instance, continuously and substantially exceeded the targets*
- 5 - *The project frequently exceeded the targets*
- 4 - *The project fully met the targets and occasionally exceeded expectations*
- 3 - *The project met most targets, however, there is room for improvement*
- 2 - *The project frequently did not meet the targets*
- 1 - *The project continuously did not meet the targets*

Criteria	Assessment	Rating
IMPACT	Whether progresses can be monitored towards the achievement of the project's goal	
PUNCTUALITY	Whether the results obtained are in line with the planned workplan. Explain. Provide examples	
EFFICIENCY	Is the utilization of the resources logical and coherent?	
SUSTAINABILITY	Address general sustainability issues including government's involvement and commitment	
Overall rating of the Project		

III. Final recommendations

List the main action points to be taken into account in the next period to reorient the project implementation as necessary. Recommendations have to be "Action-oriented" and the responsible persons have to be clearly identified.

Issue / concern	Recommended Action	Responsible
-----------------	--------------------	-------------

ANNEX F Project Table – standard evaluation instruments

Project Area of Work	AP in that area if any	Achievements of the project as per I/A report or statements by implementing agency		Achievements as per project management (Comments, additions)	Comments/Observations by evaluation team	Proposed follow up Next steps
		Target Groups	Other Qualitative			
1 Knowledge	AP15/INSTAT/H	N/A	Technical report September 07 available on IPEC Mada DB	IPEC Monitoring report not yet done. However, the AP is on track according to the feed-back provided by the IA.	See comments in text.	Prepare communication and information diffusion strategy. Seek possible collaboration with the Understanding Children's Work Project.
2 Capacity Building	1) AP13/PACTE/H 2) MP6/CUA/H	N/A	1) 1st technical report due on Nov 07 2) MP not yet started	1) IPEC Monitoring report available on IPEC Mada DB 2) MP not yet started	See comments in text.	Good idea to hold frequent meetings with PACTE unit to track progress and offer assistance when necessary.
3 Legal Framework	AP21/MINJUS/F	N/A	AP not yet started	AP not yet started. However, the evaluation team will meet the IA during the stakeholders' workshop	See comments in text.	
4 Education / Vocational Training	AP34/MENRS/F	N/A	AP not yet started	AP not yet started	See comments in text.	
5	1) AP19/FMF/L 2) AP34/MENRS/F	N/A	1) 1 st Technical	1) IPEC Monitoring report not yet done. However,	See comments in text.	

Awareness Raising	(Scream component only) 3) MP5/12.6/H 4) Plus Awareness Raising components in all direct action APs		Report due on December 07 2) AP not yet started 3) Final technical report available (hard copy only) 4) When applicable, technical reports available on IPEC Mada DB	feed-back on the implementation of the AP will be provided by the responsible PO and a bilateral visit with the IA is planned for the evaluation team. 2) AP not yet started However, the evaluation team will meet the IA during the stakeholders' workshop 3) No monitoring visits by IPEC as it's a MP. 4) When applicable, monitoring reports available on IPEC Mada DB		
6 Direct Action	All APs on direct Action	See AP table	When applicable, technical reports available on IPEC Mada DB	When applicable, monitoring reports available on IPEC Mada DB	See AP table.	

Annex G : PA Table

N°	Action programme	IA	Achievements as per I/A report or statements made by IA		Achievements as per project management (comments, additions)	Comments/Observation by evaluation team	Proposed follow up/next steps
			Target groups	Other qualitative			
1	Réinsertion des enfants en situation de rue et enfants travailleurs à Antananarivo	TDH	128	\\Srv-ipecc01\k\L\MTE Contribution\Reports\Les RAT de TDH	<ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'une cellule d'écoute et de la cellule d'appui en pour garantir le retrait effectif des enfants des PFTE et réaliser une démarche de sécurisation progressive des enfants des rues victimes de multiples sévices et traumatismes - proposition de collaboration avec la Commune Urbaine d'Antananarivo et le Ministère de la population et de la Protection sociale pour continuer le processus - réalisation d'activités d'orientation, d'assistance à l'identification de projet de vie et de suivi des enfants 	Project not visited. It is observed that the cost of services per child served is very high.	
6	Projet pour la prévention et le retrait des enfants travailleurs dans la carrière d'Ambatomaro : « Ny taranaka no soa dia	FIVOARANA	164		<ul style="list-style-type: none"> - participation de toutes les parties prenantes dès le début du programme, en particulier les parents 	Project well targeted. The NGO is a good partner - managed by dedicated individuals. The play area constructed by the project is open air and quite close to	Consider establishing a day care/pre school facility for children of quarry workers rather than a simple play area.

N°	Action programme	IA	Achievements as per I/A report or statments made by IA		Achievements as per project management (comments, additions)	Comments/Observation by evaluation team	Proposed follow up/next steps
			Target groups	Other qualitative			
	ny fianarana tokoa »				des enfants travailleurs dans les carrières pour la sensibilisation, le retrait et la réinsertion des enfants ainsi que la gestion/l'animation de la garderie - mise en œuvre d'AGR et facilitation de leur accès à des ressources productives, y compris le micro-crédit - however, the NGO is having problems identifying appropriate AGR - mise en place d'un comité de suivi pour s'assurer de l'assiduité des enfants à l'école afin réduire les risques d'abandon en cours du cycle et superviser la gestion des AGR, moyen permettant aux familles de subvenir à leurs besoins, plus particulièrement pour la scolarisation de leurs enfants	dangerous work areas. Rather than a play area, the project should consider constructing a real day care/pre school facility and getting the employers' association to contribute towards it. Local authorities involved in project but don't see the need for "enforcement" rather are accepting that some children remain working in the quarries. The NGO is having great difficulty identifying appropriate income generating activities for parents who spend all their time in the quarries. Also, the NGO was not able to identify appropriate vocational training programs for out of school boys. Cooperation with Catholic vocational training program excellent - will offer girls two years of training and skills for obtaining decent work.	Consider appropriate enforcement measures. Assist NGO with Income Generation Activities strategy.
7	Contribution à la lutte contre le travail des enfants du secteur informel dans la	SAROBIDY	764	1er rapport d'avancement disponible	- plaidoyer auprès de la commune pour l'intégration des actions en faveur de la	Project features excellent collaboration with public schools and local authorities. Afterschool programs and clubs offer children	Introduce SCREAM methodology into after school programs. Capitalize on

N°	Action programme	IA	Achievements as per I/A report or statments made by IA		Achievements as per project management (comments, additions)	Comments/Observation by evaluation team	Proposed follow up/next steps
			Target groups	Other qualitative			
	commune rurale d'Antehiroka, district d'Ambohidratrimo				lutte contre les pires formes de travail des enfants dans le plan communal de développement d'Antehiroka - implication des autorités, parents d'enfants travailleurs et de différents responsables au niveau de la communauté pour une internalisation progressive de la dimension de la lutte contre le travail des enfants dans le rouage administratif et la culture de la communauté - mobilisation de ressources par Sarobidy (entre US\$ 25 000 et US\$ 50 000 par an) à travers ses partenariats avec les organisations internationales en faveur de la promotion des enfants d'Antehiroka	alternative to work in out of school hours. Children learn about their rights through NGO activities. Did not see parents and do not know if there is an income generation for families component in project. Cost of services per child on lower end; emphasis on preventing school drop outs though after school support activities is good.	intervention model "after school clubs" as means to keep children from child labor during times when they are not in school.
8	Contribution à la prévention et au retrait	MANIRISOA	210	2e rapport d'avancement disponible	- utilisation de la démarche participative	Good targeting of beneficiaries - children reported formerly	Capitalize on experience supporting

N°	Action programme	IA	Achievements as per I/A report or statments made by IA		Achievements as per project management (comments, additions)	Comments/Observation by evaluation team	Proposed follow up/next steps
			Target groups	Other qualitative			
	des enfants travailleurs domestiques et dans l'informel rural de la commune rurale de Talata Volonondry, District d'Avaradrano				qui implique à la fois les bénéficiaires et tous les autres acteurs impliqués dans cette lutte (sensibilisation, implication dans la mise en œuvre et suivi des actions)- mise en place d'un centre d'écoute avec la participation de la commune qui va continuer le travail en faveur de cette lutte pendant et après le désengagement de Manirisoa- renforcement des capacités technique et matérielle de la communauté qui pourra par la suite assurer la relève pour cette lutte- extrapolation d'une identité culturelle selon un contrat social basé sur le « Dina » en faveur d'un mouvement pour combattre le travail des enfants dans cette commune engageant les parties prenantes	working in quarries (and some said they still worked there on weekends and after school). Excellent cooperation with local authorities and schools. This is the project that contributed to the mayor wanting to integrate CL in his communal development plan. NGO office located right in commune HQ giving excellent visibility to their activities and cause. Awareness raising activities are strong - visits made to family homes. NGO plans to offer dietary supplements to school children in difficult months - this is needed (...but is the program sustainable?). During school visits, some teachers reported that some "project" children were having difficulty following their lessons because of hunger.. Mayor interested in supporting school cantines as part of communal development plan. Planned strategy to help raise parents' income but not a lot of information was collected on the approach and if it was being successful. The population (schools and reportedly parents) see the NGO as a source of "assistance" - community development and self help	school feeding program during seasons of high vulnerability. Capitalize on Mayor's initiative to integrate CL into communal development strategy.

Combattre les pires formes de travail des enfants (PFTE)
La contribution de l'IPEC au Plan National d'Action pour l'éradication du travail des enfants

N°	Action programme	IA	Achievements as per I/A report or statments made by IA		Achievements as per project management (comments, additions)	Comments/Observation by evaluation team	Proposed follow up/next steps
			Target groups	Other qualitative			
					(parents, employeurs, autorités locales) dans la lutte contre les PFTE- amélioration des conditions de vie et de travail des enfants par le renforcement des capacités et des ressources des parents à travers les AGR- mise en place d'un système de veille sur l'évolution du travail des enfants dans cette commune. Le système vise à la fois les enfants travailleurs et les enfants menacés de la commune toute entière. Les données seront centralisées auprès de PACTE, du ministère de travail ou l'OPTE (Observatoire du travail des enfants de la province d'Antananarivo), une fois que ce dernier sera fonctionnel.	strategies may need to be reinforced.	
9	Prévention et Eradication du travail des enfants dans la culture du coton, District d'Ambilobe, Région DIANA,	SOAMANEVA	78	3e rapport d'avancement disponible	- plaidoyer auprès des pouvoirs publics, des autorités traditionnelles et des organisations influentes dans la	See comments in text about community day care facilities. Two projects sites showed varying degrees of awareness raising and community	Capitalize on community day care activity as a potential good practice - follow-up in community and

N°	Action programme	IA	Achievements as per I/A report or statments made by IA		Achievements as per project management (comments, additions)	Comments/Observation by evaluation team	Proposed follow up/next steps
			Target groups	Other qualitative			
	Madagasca				<p>commune en vue d'intégrer dans le Plan Communal de Développement les actions relatives à la lutte contre les PFTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation et mobilisation des autorités locales, des employeurs planteurs (la société HASYMA et les propriétaires terriens), des syndicats, des parents, des enfants travailleurs contribueront au changement de comportement pour que cette lutte puisse s'ancrer dans la culture de cette région - appui à l'élaboration d'un contrat social impliquant toutes les parties prenantes pour interdire l'utilisation des enfants dans les travaux des champs de coton - AGR pour les parents des enfants ciblés pour l'amélioration des revenus des familles, gage de la scolarisation 	<p>mobilization. Second site exhibited high degree of community mobilization, the first site less. Why? NGO support for schools through the donation of school supplies is good but is it a sustainable approach? NGO involved local traditional leader "the Prince" through awareness raising activities - a good approach. Also the local education authority and the district chief showed a high degree of support for integrating combating CL in their local development plans.</p>	<p>test the willingness of the community to find resources to continue day care programs post project subsidies. Follow-up on reports that DDT is used by cotton growers (supplied by HASYMA) and if so, advocate for safer alternatives.</p>

N°	Action programme	IA	Achievements as per I/A report or statments made by IA		Achievements as per project management (comments, additions)	Comments/Observation by evaluation team	Proposed follow up/next steps
			Target groups	Other qualitative			
					des enfants de moins de 15 ans au-delà du PA. - mise en place de l'OSTE (observatoire du suivi du travail des enfants) pour limiter le recrutement d'enfants de moins de 15 ans dans les champs de coton, et faire en sorte que ceux retirés de ce travail soient dans de meilleures situations.		
10	Prévention, retrait et réinsertion des enfants menacés et victimes de PFTE dans les 4 quartiers de la Commune Urbaine de Diego Suarez	STOP SIDA DIEGO	133	4e rapport d'avancement disponible	- responsabilisation, renforcement de capacités et mobilisation des autorités locales et de tous les acteurs concernés dans la lutte : les employeurs, les représentants des travailleurs, les responsables des services publics (travail, éducation, santé, population)- mise en place de comités de suivi au niveau des 4 quartiers d'intervention- collaboration avec le	Project takes place in the north in a area that attracts tourists. Sexual tourism in evidence on the streets. IA is a very good local association with deep connections to the urban neighborhoods in which they are active. Good cooperation with schools to place children. Counseling, school tutoring and health services offered. NGO reported that before the project, the local market featured large numbers of children helping their parents market goods and that since the project, their numbers are greatly reduced. Offered vocational training to adolescent girls and boys; girls were reportedly	Explore possibility of attracting micro credit agency to region. Review vocational training strategy. Verify that the NGO is using IPEC recommended monitoring system - the evaluator did not have a chance to see beneficiary files. Offer assistance to NGO to reinforce its fundraising strategy - currently is supported solely by IPEC.

Combattre les pires formes de travail des enfants (PFTE)
La contribution de l'IPEC au Plan National d'Action pour l'éradication du travail des enfants

N°	Action programme	IA	Achievements as per I/A report or statments made by IA		Achievements as per project management (comments, additions)	Comments/Observation by evaluation team	Proposed follow up/next steps
			Target groups	Other qualitative			
					réseau du CMDPE (comité multisectoriel pour le droit et protection de l'enfant) pour le suivi des enfants retirés et pour veiller à ce qu'il n'y aurait plus de nouveaux cas d'enfant travailleur- plaidoyer en faveur de l'élaboration d'un arrêté communal interdisant le travail des enfants dans le secteur informel en collaboration avec le Comité Régional de Lutte contre le Travail des Enfants, en sus du renforcement de l'application des textes réglementaires sur l'ESEC et les autres PFTE qui nuisent au développement de l'enfant	engaged in CSEC but this was not confirmed by their own testimony (probably this is normal). Vocational training activities were of relatively short duration - 3-4 months, 2-3 times a week, a few hours a day...is this sufficient to be sure that the adolescents have been withdrawn from CL? Probably not. Clear strategy for improving targeted family incomes - materials offered to support economic activities. Families seemed very grateful - needs to be established whether the "gifts" raise incomes. The approach is not easily replicable in the absence of donor inputs. No micro credit available in community.	
11	Contribution pour éliminer le travail des enfants dans les mines dans le Fivondronana Sakaraha, Province de Toliara, Madagascar	BAIBO	0	Signature le 11/06/07 ; 1er virement le 16/08/07	- appui aux parents pour le suivi des enfants, l'amélioration de leurs revenus, la gestion de leurs micro-activités - mise en place et	project not visited.	

N°	Action programme	IA	Achievements as per I/A report or statments made by IA		Achievements as per project management (comments, additions)	Comments/Observation by evaluation team	Proposed follow up/next steps
			Target groups	Other qualitative			
					<p>renforcement d'une structure de suivi des enfants travailleurs au niveau du village, laquelle est reliée à l'ORTE</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'une structure de suivi de la scolarité des enfants au niveau des Fokontany - suivi de l'application du « Dina » et des lois pour ceux qui emploient des enfants dans les mines ainsi que leurs parents - renforcement du système de gouvernance locale en collaboration avec toutes les entités concernées (société civile, secteur privé) - incitation des jeunes bénéficiaires de formation professionnelle à monter leurs propres projets et à avoir des activités à but lucratif - appui aux enfants bénéficiaires de formation à chercher un emploi formel en 		

N°	Action programme	IA	Achievements as per I/A report or statments made by IA		Achievements as per project management (comments, additions)	Comments/Observation by evaluation team	Proposed follow up/next steps
			Target groups	Other qualitative			
					s'adressant à l'agence pour emploi (Aide-Conseil pour le placement).		
12	Renforcement des capacités humaines et professionnelles dans le cadre de la lutte contre le travail et l'exploitation sexuelle des enfants à Mahajanga par une formation en hôtellerie et tourisme	APB	0	\\Srv-ipec01\k\LAMTE Contribution\Reports\le 1er RAT APB	<ul style="list-style-type: none"> - accès des jeunes filles cibles à un travail décent (dans le domaine de l'hôtellerie), en collaboration avec les familles, les opérateurs économiques du secteur hôtellerie et l'office régional du tourisme pour mieux les intégrer plus facilement dans le monde du travail - sensibilisation des familles, des enseignants et de la société à investir sur l'enseignement des filles, à ne pas sacrifier les études et l'enseignement professionnel - suivi et encadrement de ces jeunes filles après leur formation par une cellule d'écoute au sein de l'EMTH 		
13	Projet de renforcement de	PACTE	NA			See comments in text. Strategy is	

N°	Action programme	IA	Achievements as per I/A report or statments made by IA		Achievements as per project management (comments, additions)	Comments/Observation by evaluation team	Proposed follow up/next steps
			Target groups	Other qualitative			
	capacité d'intervention du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales					good. Test will be in the implementation.	
14	Prevention de l'échec scolaire dans 10 écoles primaires publiques de la basse ville d'antananarivo.	INTER AIDE	2976	1er rapport (non disponible/en attente) - signature le 17 avril 07	- méthodologie participative de proximité, impliquant les familles et les acteurs locaux. Les familles apprennent à compter sur elles-mêmes, à mobiliser leurs compétences et énergies et à s'approprier les actions pour atteindre leurs buts. A terme, cette approche méthodologique permet d'éviter les liens de dépendance. En responsabilisant les acteurs et en misant sur leurs capacités propres, elle évite les réflexes assistancialistes et de dépréciation de soi. - acquisition de compétences par les groupes cibles	See comments in text. Important to reinforce the capacity of project social workers' understanding about child labor.	Capitalize on project approach for academic/psycho-social support. Introduce SCREAM methodology. Train project social workers on CL issues.
15	Enquête et développement d'une base de données sur le travail des enfants	INSTAT	NA	1er rapport d'avancement disponible		See comments in the text. Like with the PACTE AP, the strategy is good; test will be in the implementation.	

N°	Action programme	IA	Achievements as per I/A report or statments made by IA		Achievements as per project management (comments, additions)	Comments/Observation by evaluation team	Proposed follow up/next steps
			Target groups	Other qualitative			
19	Sensibiliser les enfants participant aux championnats nationaux de football et issus des 22 régions de Madagascar sur la lutte contre le travail des enfants et intégrer les meilleurs talents dans des centres de formation et des clubs de football	FMF	0	Signature du contrat le 14/08/07 - 1er virement le 25/09/07		See comments in text.	Capitalize on use of football as a means for broad community outreach/awareness raising on CL.
32	Prévention et retrait des enfants des pires formes de travail des enfants dans les mines, l'ESEC et la domesticité à Ilakaka, en particulier dans les fokontany d'Andohanilakaka, de Bepeha et de Manombokely	TALILISOA	0			Project not started yet. Will focus on key sector - mining. First IPEC project in region.	
33	Prévention et retrait des enfants des pires formes de travail des enfants dans l'ESEC, les carrières de pierres, l'agriculture, le gardiennage de zébus et la pêche dans les 11 communes de la Région d'Anosy.	PACT/MCAR	0	N/A Dossier en préparation pour signature accord		Project not started yet.	
36	Prévention, retrait ou amélioration des conditions de travail des enfants travailleurs dans	CRADES	0	N/A Dossier en préparation pour signature accord		Project not started yet.	

N°	Action programme	IA	Achievements as per I/A report or statments made by IA		Achievements as per project management (comments, additions)	Comments/Observation by evaluation team	Proposed follow up/next steps
			Target groups	Other qualitative			
	l'agriculture, la pêche et les carrières dans le district d'Ambanja.						
TOTAL							